La

Bibliothèque Nationale

590 2

MÊME COLLECTION

Parus :

Les Gobelins et Beauvais, par M. Jules Guiffrey, de l'Institut, administrateur de la Manufacture des Gobelins.

La Monnaie, par Fernand Mazerolle, archiviste à la Monnaie.

En préparation :

La Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres, par M. Georges Lechevallier-Chevignard, secrétaire de la Manufacture.

L'Institut, deux volumes, par MM. Gaston Boissier, Gaston Darboux, Georges Perrot, Georges Picot, Henry Roujon, secrétaires perpétuels, et M. A. Franklin, administrateur honoraire de la *Bibliothèque Mazarine.*

LES GRANDES INSTITUTIONS DE FRANCE

Paris (France)
v.2

La Bibliothèque Nationale

v. 2

LE DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS ET LA SECTION DE GÉOGRAPHIE

LE DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

Z
798
P22
B5
v.2

PAR

Paul MARCHAL
Conservateur du département des Imprimés.

Camille COUDERC
Conservateur-Adjoint du département des Manuscrits.

Ouvrage illustré de 79 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD — H. LAURENS, ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

1907

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

UNIVERSITY OF ARIZONA
v.2
LIBRARY

Galerie de la Réserve.

LE

DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS

ET LA

SECTION DE GÉOGRAPHIE

Trois millions de volumes et de brochures rangés sur des tablettes dont la longueur dépasse certainement 60 kilomètres, — la distance de Paris à Fontainebleau, — tel est, au commencement du XX^e^ siècle, le bilan des collections du Département des Imprimés. Et ce n'est pas seulement par le nombre qu'il mérite de fixer l'attention, il force également l'admiration par les trésors qu'il renferme : vélins

106909

et incunables précieux, éditions originales, impressions de luxe, somptueuses reliures, etc., dont la réunion en fait le dépôt littéraire le plus riche du monde.

Résumer son histoire et celle de ses principaux accroissements, retracer les persévérants efforts des bibliothécaires et des savants qui ont poursuivi avec tant de succès son prodigieux développement, faire revivre la mémoire des bienfaiteurs qui ont généreusement aidé à sa grandeur et à sa prospérité, puis, après avoir rappelé brièvement le passé, jeter un coup d'œil sur le présent, voilà la tâche que nous allons entreprendre, heureux de contribuer, si modestement que ce soit, à faire davantage connaître le Département le plus important et le plus fréquenté de la Bibliothèque Nationale.

I

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

Si l'on s'en rapportait uniquement à la date du partage des collections de la Bibliothèque du Roi en quatre grandes divisions, partage opéré en 1721 par l'abbé Jean-Paul Bignon, le Département des Imprimés n'achèverait que dans quelques années le second siècle de son existence. Mais sa véritable origine est bien plus reculée ; et si l'on veut remonter jusqu'à son berceau, c'est à l'époque même de l'introduction de l'imprimerie à Paris, au temps de Louis XI, qu'il faut se reporter.

La collection des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi fut en effet commencée par Louis XI, qui s'intéressa aux travaux des premiers imprimeurs parisiens. Charles VIII l'augmenta de volumes précieux, principalement de ceux dont lui fit hommage le célèbre Vérard ; et Louis XII la réunit à la *Librairie* fondée à Blois par son aïeul et par son père, les princes Louis et Charles d'Orléans. De François Ier, elle ne reçut pas tous les accroissements qu'elle en

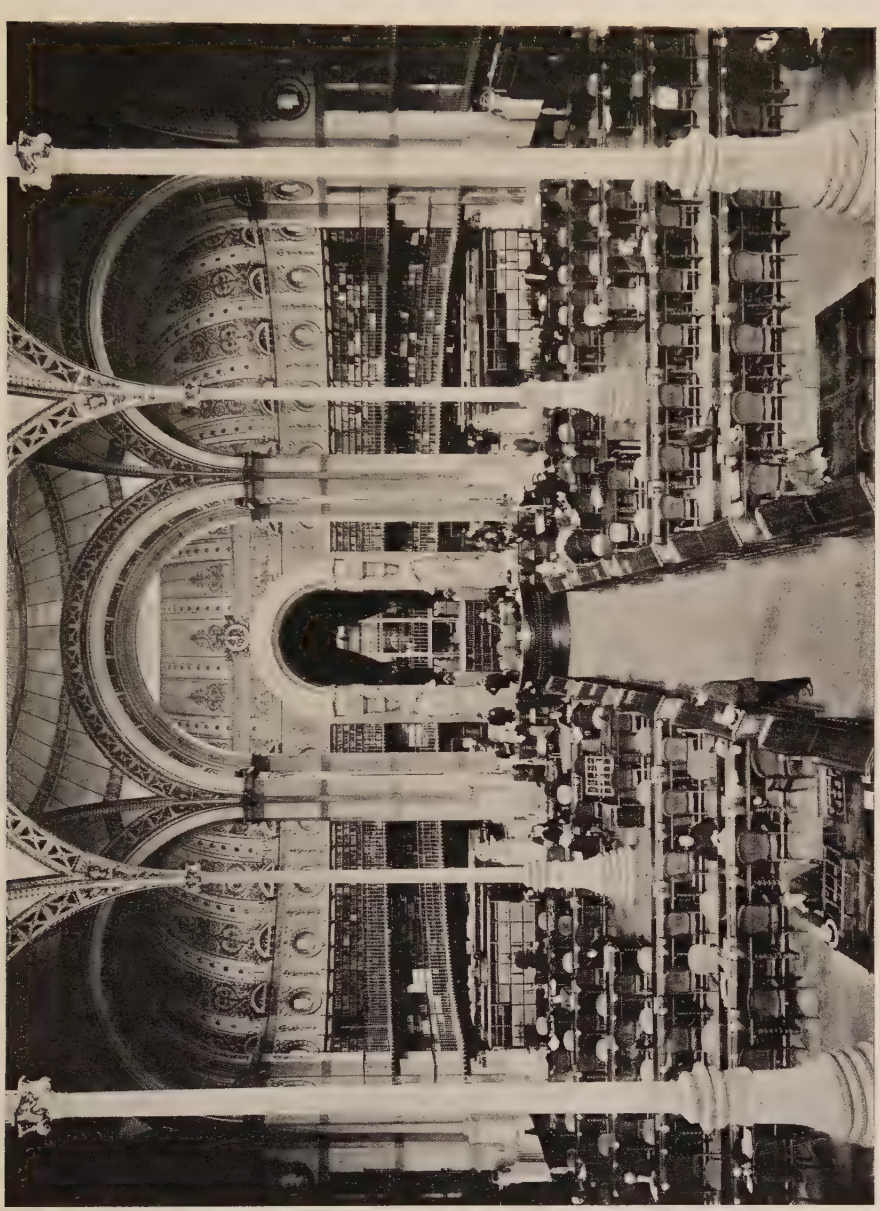

Salle de travail.

pouvait attendre ; ce prince éclairé, qui montra un goût si vif pour les manuscrits et les fit rechercher à grands frais en Italie, en Grèce

et en Orient, se révéla moins curieux d'acquérir les livres qui de son temps furent imprimés en France et à l'étranger. Mais il importe de dire que ceux qu'il ajouta à la Bibliothèque de Fontainebleau sont tous d'un prix inestimable, et comptent parmi les merveilles que le Département des Imprimés s'enorgueillit de posséder.

Henri II semble s'être surtout préoccupé de faire revêtir ses livres de riches reliures. Ses fils, dont les règnes furent ensanglantés par les guerres de religion et les troubles de la Ligue, pendant lesquels la Bibliothèque courut les plus sérieux dangers, ne se signalèrent par aucune acquisition importante. Quant à Henri IV, si, grâce aux négociations habilement menées par l'illustre historien Jacques-Auguste de Thou et qu'il ne nous appartient pas de raconter, il réussit à faire entrer à la Bibliothèque les manuscrits de Catherine de Médicis et la Bible de Charles le Chauve, il ne l'enrichit assurément pas de beaucoup de livres imprimés. Si bien que, au mois de septembre 1610, quand le jeune roi Louis XIII vint la visiter sous la conduite de Casaubon, garde de la librairie, qui lui en fit les honneurs, elle n'en possédait encore qu'un millier environ, dispersés sans ordre au milieu des manuscrits.

Le successeur de Casaubon, Nicolas Rigault, entreprit le premier travail d'ensemble auquel aient donné lieu les livres imprimés et les manuscrits de la Bibliothèque du roi, et, avec la collaboration de Saumaise et de Hautin, le termina en 1622. Ce catalogue, des plus sommaires, est divisé en cinq séries, les trois premières consacrées aux manuscrits, et les deux autres réservées aux imprimés. La quatrième et la cinquième partie du travail de Rigault sont les plus anciens catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi. En voici les titres exactement reproduits : *Bibliothecæ regiæ, pars IIII : Libri impressi typis antiquis hebraici, græci, latini ;* et *Bibliothecæ regiæ, pars V : Libri impressi typis antiquis gallici, italici.*

Ce vénérable document, écrit de la main de Rigault, est con-

servé au Département des Manuscrits ; les deux volumes dont il se

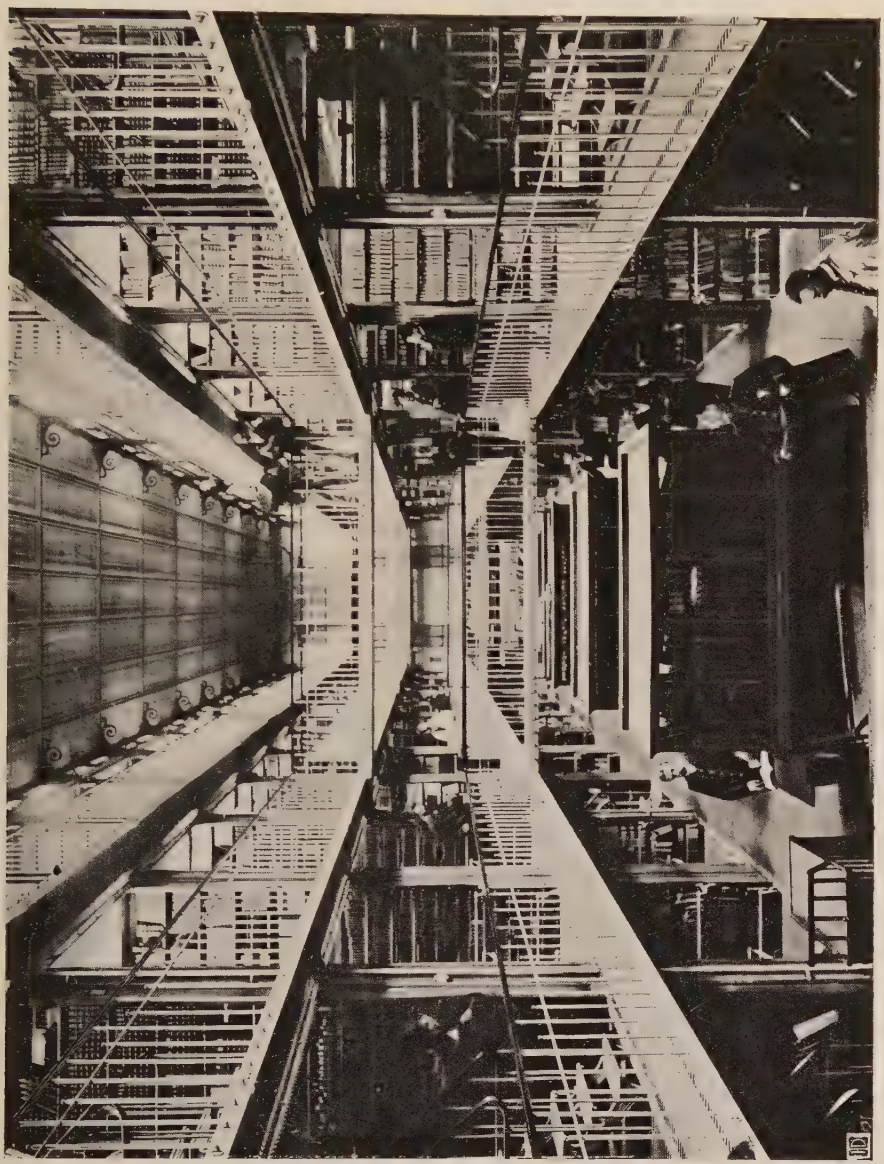

Magasin central.

compose sont richement reliés en maroquin rouge, aux armes de Louis XIII.

Nommé en 1635 conseiller au Parlement de Metz, Rigault fut remplacé par Pierre et Jacques Du Puy, qui déjà avaient fait leurs preuves dans l'administration de la célèbre bibliothèque de M. de Thou, leur parent. D'une famille où l'amour des livres était héré-

L'abbé Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du Roi (1718-1741.)
Portrait gravé par Audran, d'après Jos. Vivien (voir page 16.)

ditaire, les deux frères possédaient en commun une importante collection dont leur père, Claude Du Puy, jurisconsulte distingué, avait réuni les premiers éléments. Ils l'apportèrent avec eux en venant s'installer dans la maison de la rue de La Harpe, où les livres royaux étaient alors gardés, comme s'ils avaient eu déjà le secret dessein,

qu'ils réalisèrent plus tard, de la léguer au Roi. Leur entrée à la Bibliothèque est marquée par la revision et la refonte du catalogue de Rigault : ils divisent leur travail en trois parties, dont la troisième est affectée aux livres imprimés. Elle en mentionne 1 329 ! Et ceci

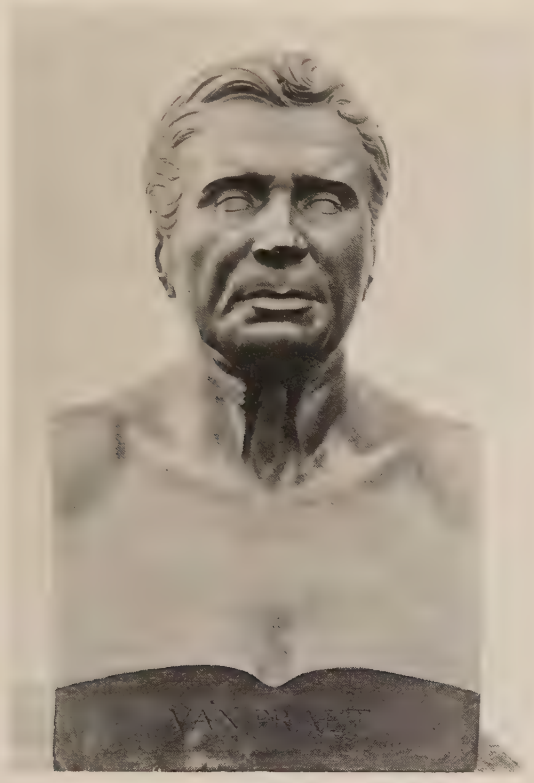

Van Praet, conservateur du Département des Imprimés (1784-1837.)
Buste de G^me^ Geefs (voir page 24.)

se passe en 1645 ! Et il y aura bientôt deux siècles que le premier atelier typographique parisien a été établi dans les bâtiments de Sorbonne ! Mais cet état de choses va cesser, et le moment est proche où les livres imprimés prendront à la Bibliothèque du Roi la place prépondérante qu'ils y devaient légitimement occuper.

Des deux frères Du Puy, l'aîné, Pierre meurt en 1651 ; le second, Jacques ne lui survit que quelques années. A sa mort, arrivée le

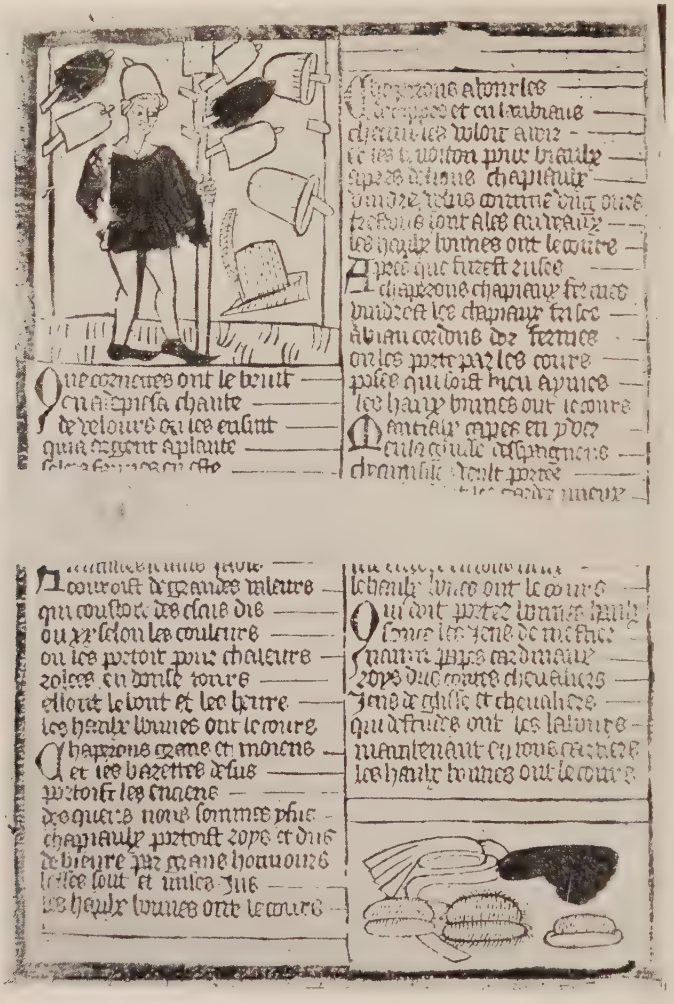

Ballade des haulx Bonnets. Xylographe français.
(Exposition. 25.)

17 novembre 1656, il donne à Louis XIV, par un testament qui mériterait d'être entièrement reproduit, tous ses livres imprimés dont il avait pris soin de rédiger lui-même l'inventaire. Cette riche col-

lection, pour laquelle les deux frères avaient dépensé jusqu'à vingt mille écus, apporte à la Bibliothèque du Roi, où ils vont constituer le

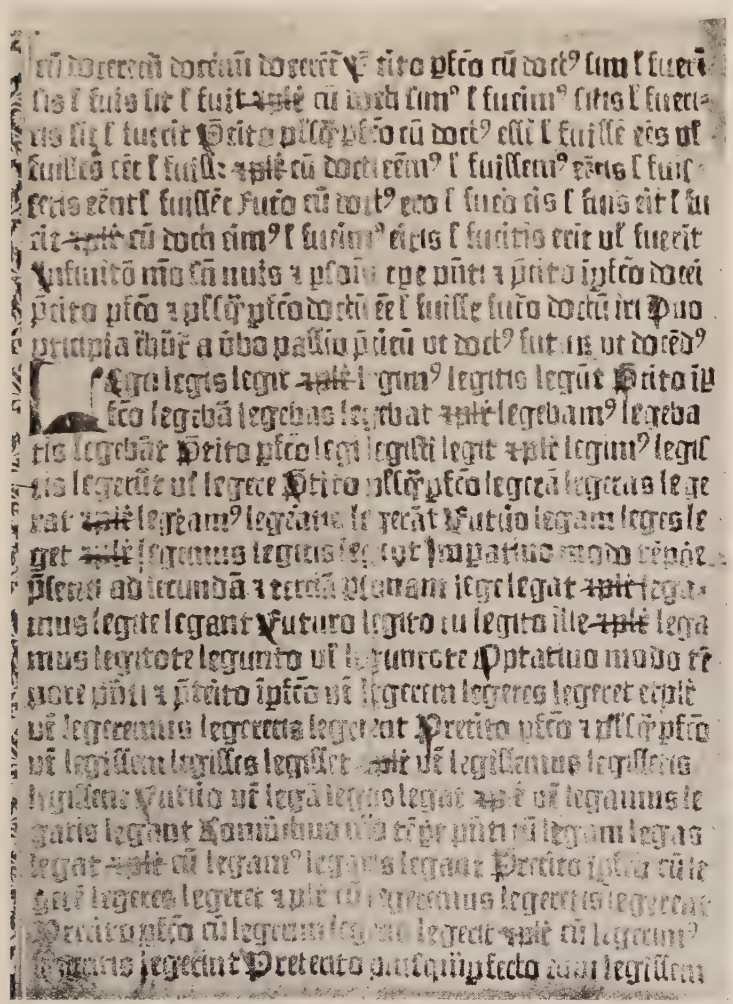

Donat de 1451, attribué à Gutenberg (voir page 40.)
(Exposition, 37.)

véritable noyau du Département des Imprimés, plus de 9 000 volumes, presque tous reliés aux armes de la famille Du Puy.

Le don généreux de Jacques Du Puy inaugure pour la Bibliothèque une ère de prospérité qui ne surprendra personne lorsque nous aurons dit que Colbert, en sa qualité de surintendant des Bâtiments du Roi, en a pris la direction effective. Ce grand ministre, dont le vaste génie ne négligeait aucun des détails de la tâche immense qu'il avait assumée, va s'occuper de l'enrichissement des collections royales avec un zèle et une habileté qu'on ne peut trop admirer, surtout lorsqu'on sait l'intérêt passionné qu'il portait à sa propre bibliothèque.

Sous son énergique impulsion, les achats et les dons se succèdent nombreux et importants. C'est d'abord l'oncle même du Roi qui imite le noble exemple de Jacques Du Puy. Gaston d'Orléans avait réuni dans son palais du Luxembourg une bibliothèque dont les contemporains se sont plu à célébrer les merveilles. En mourant il la laisse à Louis XIV, et cette donation ajoute aux collections royales un nombre considérable de livres imprimés, la plupart reliés aux armes du prince par le fameux Le Gascon. En 1667, la disgrâce de Fouquet entraîne la dispersion de la magnifique bibliothèque qu'il possédait à Saint-Mandé. A sa vente, Colbert s'empresse de faire acheter, entre autres ouvrages, une importante collection de livres imprimés, relatifs à l'histoire d'Italie, collection jadis formée par le libraire Trichet du Fresne, et dont, une première fois, le surintendant lui avait avec succès disputé l'acquisition. Cette même année, il enlève les manuscrits et les imprimés de Gilbert Gaulmin, doyen des maîtres des requêtes, à la reine Christine de Suède, qui cherchait à les acquérir et hésitait devant le prix élevé qui lui en était demandé. Et comme ces achats avaient nécessairement multiplié les doubles qu'il était sans intérêt de conserver, Louis XIV, par un arrêt rendu à l'instigation de Colbert, ordonne avec la Bibliothèque mazarine un avantageux échange qui vaut à la Bibliothèque du Roi, sans parler des manuscrits, près de 4000 volumes imprimés.

En 1669, il est question d'acquérir la célèbre collection de M. de Thou. Des négociations sont entamées, mais malheureusement ne

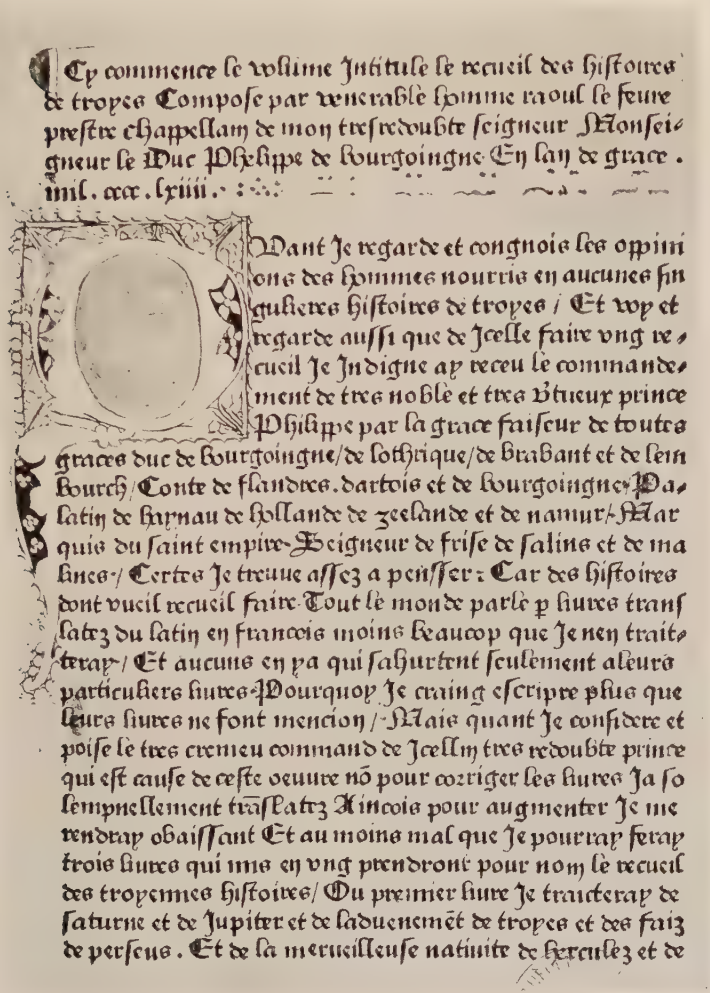

Cy commence le volume Intitule le recueil des hiſtoires de troyes Compoſe par venerable homme raoul le feure preſtre chappellain de mon treſredoubte ſeigneur Monſeigneur le Duc Philippe de bourgoingne En lan de grace . mil. ccc. lxiii. .

Quant Je regarde et congnois les opinions des hommes nourris en aucunes ſingulieres hiſtoires de troyes / Et voy et regarde auſſi que de Jcelle faire vng recueil Je Indigne ay receu le commandement de tres noble et tres vtieux prince Philippe par la grace faiſeur de toutes graces duc de bourgoingne/de lothrique/de brabant et de lembourch/Conte de flandres. dartois et de bourgoingne Palatin de hainau de hollande de zeelande et de namur/Marquis du ſaint empire Seigneur de friſe de ſalins et de malines/ Certes Je trouue aſſez a penſſer : Car des hiſtoires dont vueil recueil faire Tout le monde parle p liures tranſlatez du latin en francois moins beaucop que Je nen traittray/ Et aucuns en pa qui ſahurtent ſeulement aleurs particulieres liures Pourquoy Je craing eſcripre plus que leurs liures ne font mencion / Mais quant Je conſidere et poiſe le tres cremeu command de Jcelluy tres redoubte prince qui eſt cauſe de ceſte oeuure nō pour corriger les liures Ja ſo lempnellement trāſlatez Aincois pour augmenter Je me rendray obaiſſant Et au moins mal que Je pourray feray trois liures qui mis en vng prendront pour nom le recueil des troyennes hiſtoires/ Ou premier liure Je traicteray de ſaturne et de Jupiter et de laduenemēt de troyes et des faiz de perſeus . Et de la merueilleuſe natiuite de hercules et de

Raoul Le Fèvre. Recueil des histoires de Troyes.
Premier livre imprimé en français.
(Exposition, 209.)

peuvent aboutir ; et c'est beaucoup plus tard qu'aux livres du Roi sont venus se joindre des livres reliés aux armes si connues du

grand historien. L'année suivante, Colbert répare cet insuccès en achetant au prix de 25 000 livres, la bibliothèque du médecin Jacques Mentel, savant bibliophile, qui prétendait descendre du premier imprimeur de Strasbourg. Cette collection, bien qu'inférieure à celle de M. de Thou, n'en apporte pas moins à la Bibliothèque du Roi un grand nombre d'ouvrages qui lui faisaient défaut.

Colbert ne se borne pas à saisir toutes les occasions qui s'offrent en France d'enrichir les collections royales; il se préoccupe, avec une égale sollicitude, d'y faire entrer les ouvrages importants qui s'impriment à l'étranger. Pour réaliser ses desseins, tantôt il se sert de nos ambassadeurs et de nos consuls, à qui il signale les acquisitions qu'il juge nécessaires, tantôt il confie à des savants des missions spéciales qui donnent les plus heureux résultats. Et la Bibliothèque du Roi, qui comptait à peine 10 000 livres imprimés quand il en avait pris la direction, en contenait, au moment de sa mort, un nombre quatre fois plus considérable.

Si Colbert, en raison des immenses services qu'il a rendus à la Bibliothèque du Roi, peut être considéré comme l'un de ses fondateurs, ce n'est que justice de reconnaître qu'il fut singulièrement aidé dans son œuvre par deux hommes d'une science bibliographique consommée et d'un dévouement sans bornes, Pierre de Carcavy et Nicolas Clément.

Carcavy, « un des meilleurs connaisseurs en livres de son temps », entra en 1663 à la Bibliothèque du Roi, où il fut appelé par Colbert, et y exerça pendant vingt ans les fonctions de garde de la librairie, sans en recevoir le titre. Possédant toute la confiance du ministre dont il avait été le premier bibliothécaire, il fut associé à tous ses projets et prit une part des plus actives et des plus heureuses à leur réalisation.

Nicolas Clément, d'abord employé comme copiste chez Colbert, rejoignit bientôt Carcavy, qui avait su l'apprécier, dans l'hôtel de la

rue Vivienne, où les collections royales venaient d'être transportées. Aussi modeste que laborieux, « moins curieux de se faire un

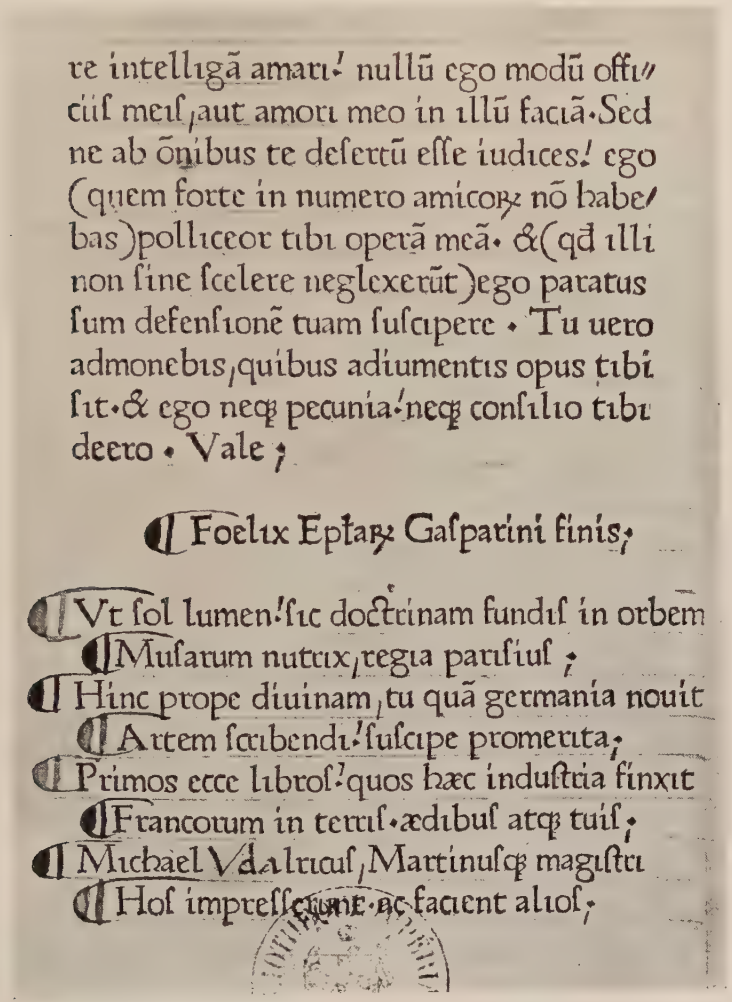

re intelligã amari/ nullũ ego modũ offi/
cijſ meiſ/ aut amori meo in illũ faciã. Sed
ne ab õnibus te deſertũ eſſe iudices/ ego
(quem forte in numero amicor⁊ nõ habe/
bas) polliceor tibi operã meã. &(qđ illi
non ſine ſcelere neglexerũt) ego paratus
ſum defenſionẽ tuam ſuſcipere. Tu uero
admonebis/ quibus adiumentis opus tibi
ſit. & ego neq; pecunia/ neq; conſilio tibi
deero. Vale/

Foelix Epiar⁊ Gaſparini finis/

Vt ſol lumen/ ſic doctrinam fundit in orbem
Muſarum nutrix/ regia pariſius/
Hinc prope diuinam/ tu quã germania nouit
Artem ſcribendi/ ſuſcipe promerita/
Primos ecce libros/ quos hæc induſtria finxit
Francorum in terris. ædibus atq; tuis/
Michael Vdalricus/ Martinuſq; magiſtri
Hoſ impreſſerunt. nec facient alios/

Gasparin de Bergame. Epistolarum liber (1470.)
Premier livre imprimé à Paris.
(Exposition, 229.)

nom dans la République des lettres qu'attentif à remplir exactement les devoirs de son état, il ne fut, toute sa vie, occupé que de l'arrange-

ment de la Bibliothèque du Roi ». Ce fut là toute sa tâche en effet, mais il s'y dévoua, pourrait-on dire, jusqu'à en mourir. Car la maladie qui l'emporta, le 16 janvier 1712, fut certainement aggravée par le chagrin qu'il éprouva de s'être laissé duper par un prêtre apostat, Jean Aymont, qui avait su capter sa confiance et en profita pour commettre un vol resté célèbre [1].

C'est à Clément dont on sait le zèle et l'activité, que l'on confie la rédaction du catalogue que les accroissements considérables de livres imprimés, pendant l'administration de Colbert, rendaient absolument nécessaire. Il y consacre neuf années d'un travail assidu; et le catalogue, commencé en 1675, est terminé en 1684. Divisé, suivant la nature des ouvrages, en 23 séries, à chacune desquelles est affectée une lettre de l'alphabet, il remplit 7 gros volumes in-fol., suivis d'une table alphabétique en 6 volumes. Mais les collections s'augmentent rapidement, et le premier travail est à peine achevé qu'il est déjà devenu insuffisant. En 1688, Clément le reprend en sous-œuvre, et mène rapidement à bonne fin un second catalogue méthodique qui comprend les mentions de 43 000 volumes. Cette œuvre capitale, qu'il fut un moment question d'imprimer, et qui de nos jours encore peut être utilement consultée, est contenue dans 14 volumes, auxquels s'ajoute une table alphabétique en 21 volumes dont la transcription fut terminée le 29 mars 1714 par le copiste Jean Buvat, le Buvat, dont une indiscrétion fit avorter la conspiration de Cellamare [2].

Des mains de Colbert, la direction de la Bibliothèque était passée dans les attributions de Louvois. Conseillé par son frère, Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, Louvois emploie pour augmenter

[1] Voir dans l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, par Le Prince, le récit complet de ce triste événement.

[2] C'est également Clément qui a rédigé le catalogue de la collection de Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; c'est lui encore qui a organisé le premier fonds des Archives du ministère des Affaires Etrangères.

les collections royales, les mêmes moyens que son prédécesseur, et fait poursuivre, avec un succès presque égal, les mêmes recherches

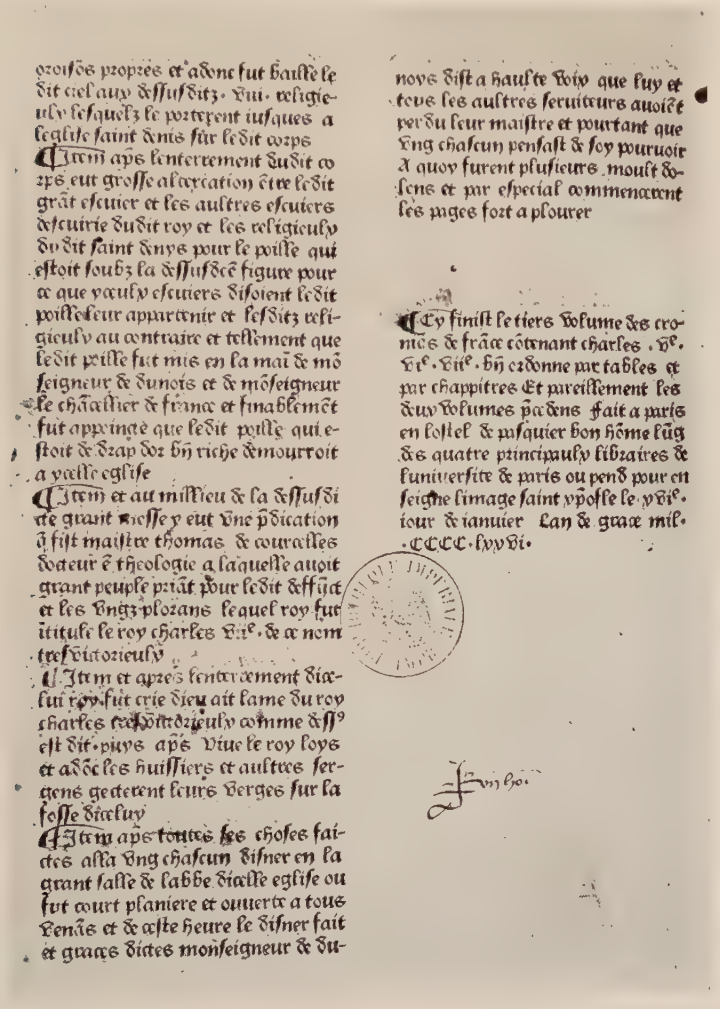

Chroniques de Saint-Denis, 1476 (n. st. 1477.)
Premier livre français imprimé à Paris.
(Exposition, 258.)

en France et à l'étranger. De toutes parts, les livres affluent : il en vient d'Angleterre, de Hollande, de Suède, etc. Mais la moisson est

surtout abondante en Italie, d'où le célèbre Mabillon, en moins de deux ans, envoie plus de 4 000 volumes imprimés. Et comme l'abbé de Louvois s'efforce de marcher sur les traces de son père, et pousse le zèle jusqu'à recueillir dans ses voyages des livres qu'il dépose, à son retour, à la Bibliothèque, le règne de Louis XIV s'achève aussi heureusement qu'il avait commencé, et ses succès vont bientôt inspirer la muse d'un poète [1].

Quelque fécond cependant qu'il ait été pour les collections royales, le règne de Louis XIV sera dépassé par celui de Louis XV, qui va se dérouler plus prospère encore, si prospère qu'il méritera d'être appelé l'Age d'or de la Bibliothèque. L'abbé Jean-Paul Bignon, qui a succédé à l'abbé de Louvois, mort prématurément en 1718, est venu prendre possession d'une place pour ainsi dire héréditaire dans sa famille, puisque son aïeul et son père l'avaient déjà remplie et que plus tard ses neveux devaient l'occuper à leur tour.

Le premier soin du nouveau bibliothécaire est de faire procéder à un récolement général de toutes les collections. Convaincu, après l'achèvement de cette utile opération, « qu'il était impossible à un seul homme de suffire à la conservation de tant de choses si différentes », il se décide à en opérer le partage en quatre grandes divisions : manuscrits, livres imprimés, titres et généalogies, estampes et planches gravées [2], chacune d'elles placées sous la direction d'un garde spécial. Le Département des Imprimés est officiellement créé.

La réalisation de cette importante mesure, et le transport des collections royales des maisons de la rue Vivienne, où elles étaient à l'étroit, dans les vastes galeries de l'hôtel de Nevers, n'empêchent pas l'abbé Bignon de déployer le zèle le plus actif pour accroître les trésors dont il a la garde. Puissamment aidé par un ministre, M. de

[1] Les accroissements de la Bibliothèque sous le règne de Louis XV, poème qui a remporté le prix de l'année 1741 au jugement de l'Académie française, par M. Linant. Paris, 1741, in-4°, 7 pages. [Réserve. Q. 416.]

[2] A cette époque, les médailles étaient encore à Versailles.

Maurepas, dont le nom est inséparable de cette période de l'histoire de la Bibliothèque, il l'enrichit successivement de la collection

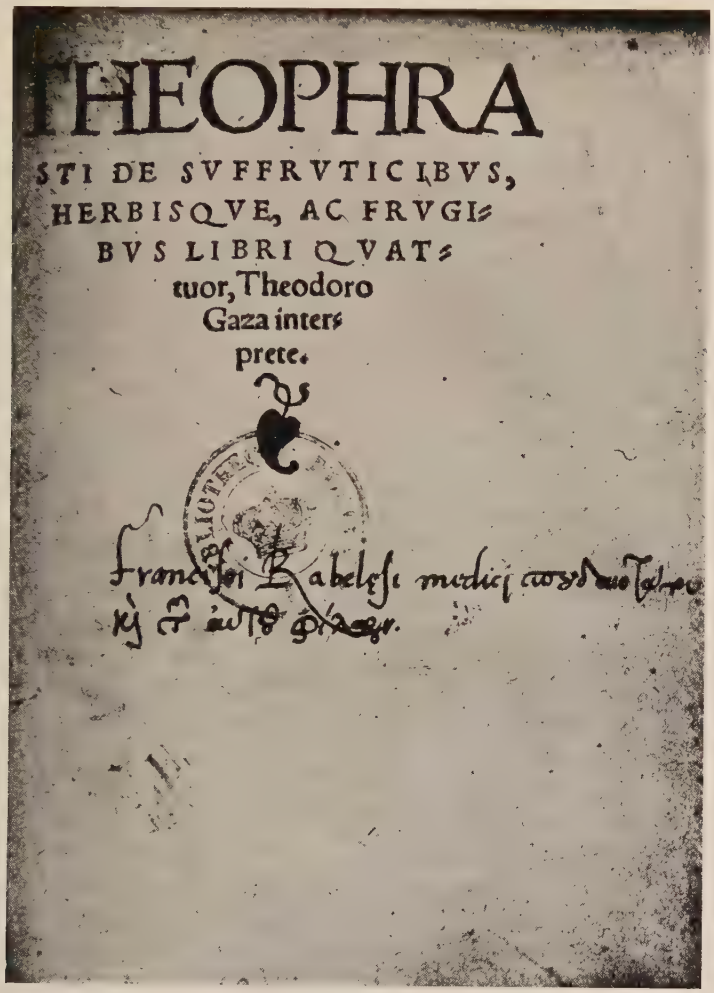

Théophraste. De Suffruticibus, etc. Strasbourg, in-16.
Note autographe de Rabelais sur ce titre.
(Exposition, 372.)

musicale de l'abbé de Brossard [1], chanoine de Meaux, « auparavant

[1] La collection de l'abbé de Brossard doit être considérée comme l'embryon de la série

maître de musique de grande réputation » ; du recueil de 60 000 pièces imprimées et manuscrites formé par Morel de Thoisy, lieutenant général à Troyes, sur le droit et les matières ecclésiastiques ; des volumes précieux, au nombre de plus de mille, achetés à la vente des livres imprimés de la Bibliothèque de Colbert ; et enfin, de l'importante collection de M. de Cangé, qui fournit près de 7 000 volumes imprimés. Et nous ne parlons pas d'une quantité d'autres acquisitions fort intéressantes, mais qui n'ont pas la valeur exceptionnelle de celles que nous venons de citer.

A l'étranger, le succès n'est pas moins complet. Imitant l'exemple de ses illustres devanciers, Colbert et Louvois, plus entreprenant même, puisque les recherches sont étendues à la Chine et aux Indes, l'abbé Bignon entretient une correspondance des plus suivies avec nos agents diplomatiques qui lui envoient une « immensité de livres tant imprimés que manuscrits ». Tous sont animés de la plus louable émulation, mais celui dont le zèle se fait le plus remarquer est notre ambassadeur à Copenhague, le comte de Plélo, qui devait mourir si héroïquement au siège de Dantzig.

C'est également sous la féconde administration de l'abbé Bignon que fut décidée et entreprise l'impression du catalogue des livres imprimés. Des six volumes dont il se compose, le premier parut en 1739 et le dernier en 1753. Trois sont consacrés à la *Théologie*, un au *Droit canon* et au *Droit de la nature et des gens* ; les deux autres sont affectés aux *Belles-Lettres*. Un septième volume, qui devait comprendre le *Droit civil*, resta inachevé, et l'impression des catalogues fut abandonnée. Elle ne devait être reprise qu'un siècle plus tard.

La mort de l'abbé Bignon n'interrompit pas la série des grandes acquisitions ; et sous ses successeurs, le Département des Imprimés poursuivit, avec un rare bonheur, le cours de ses enrichissements.

musicale de la Bibliothèque nationale, série qui, grâce aux apports du dépôt légal et aux dons, compte aujourd'hui plus de 300 000 articles.

En 1742, le célèbre médecin Falconet, dont la bibliothèque faisait l'admiration des savants de l'époque, offrit à Louis XV tous ceux

Montaigne. Essais. 5e édition. Paris, 1588. in-4°. *Titre gravé.*
(Réserve. Z. 1114).

de ses livres qui manquaient aux collections royales. On choisit plus de 11 000 volumes ; mais ils n'entrèrent à la Bibliothèque du

Roi qu'en 1762, après la mort de leur généreux donateur. Ils y furent bientôt rejoints par la fameuse bibliothèque de Daniel Huet, évêque d'Avranches, ancien précepteur du grand Dauphin. Huet l'avait léguée à la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine, où il avait passé les dernières années de sa vie. Après l'expulsion des Jésuites, un des héritiers du prélat, M. de Charsigné, la revendique, en obtient la restitution, et avec un rare désintéressement, — l'impératrice de Russie en avait offert 50 000 écus ! — la cède au roi en échange d'une pension de 1 750 livres. La bibliothèque de Huet, comprenait plus de 8000 volumes imprimés, ornés d'un ex-libris que tous les bibliophiles connaissent, la plupart reliés à ses armes, et rendus infiniment précieux par les savantes notes dont il les a enrichis.

La collection de l'évêque d'Avranches n'est pas le seul accroissement qu'ait valu à la Bibliothèque du Roi le départ des Jésuites. Celle-ci eut aussi la faculté de prélever, dans la bibliothèque des religieux expulsés, tous les livres imprimés qui lui faisaient défaut. Pour la première fois, on mettait en pratique une mesure qui devait recevoir, quelques années plus tard, et pour le plus grand profit des collections nationales, une si générale application.

Pour en finir avec le règne de Louis XV, il reste à enregistrer l'achat de la collection de M. de Fontanieu, conseiller d'État et intendant des meubles de la couronne. Riche en imprimés, en estampes et surtout en pièces relatives à l'histoire de France, — elle en contenait plus de 60 000, — elle fut payée 90 000 livres, sans compter une rente viagère de 8 000 livres !

Parmi les faits les plus importants qui ont marqué le règne de Louis XVI, il faut signaler l'entrée à la Bibliothèque de deux exemplaires de la célèbre Bible Mazarine, le chef-d'œuvre de Gutenberg, dont nous parlerons plus loin, et les acquisitions effectuées à la vente de la fameuse bibliothèque du duc de La Vallière. Cette vente fut un véritable événement qui passionna le monde des bibliophiles

d'alors. Annoncée longtemps à l'avance, elle n'eut lieu qu'en 1784 et dura plusieurs mois. Grâce à un crédit obtenu de Louis XVI par

Marcellin Allard. La Gazette Françoise. Paris, 1605, in-8°. *Titre gravé* par C. de Mallery. (Réserve. Z. 2814.)

le baron de Breteuil, ministre de la Maison du Roi, qui se montra toujours animé des dispositions les plus bienveillantes à l'égard de la Bibliothèque, elle put y faire d'importants achats qui s'élevèrent,

rien que pour le Département des Imprimés, à la somme de 65 000 livres. Parmi les 700 volumes acquis se trouvaient de précieux monuments typographiques du XV^e^ siècle, et l'exemplaire du *Christianismi Restitutio* de Michel Servet, qui constitue l'une des curiosités de l'exposition de la Galerie Mazarine, et dont l'histoire vaut d'être contée. Dénoncé et poursuivi pour la publication de cet ouvrage, Servet fut arrêté à Genève à l'instigation de Calvin, condamné à être brûlé vif et exécuté le 27 octobre 1753. L'édition tout entière de son livre fut saisie et livrée aux flammes. L'exemplaire de la Bibliothèque, d'après une note autographe du célèbre médecin anglais, Richard Mead, à qui il a appartenu, aurait été arraché au bûcher. Le volume porte en effet en plusieurs endroits les marques des atteintes du feu. Et ce qui ajoute encore à l'intérêt qu'il présente, c'est que l'un des juges de Servet, Colladon, l'a annoté et a souligné les passages qui servaient de base à ses accusations. Estimé 1 200 livres dans le catalogue de M. de Boze en 1753, il fut payé 4 120 livres à la vente du duc de La Vallière. Quel prix atteindrait-il aujourd'hui?

Ce fut la dernière acquisition importante réalisée sous l'ancien régime, qui, jusqu'au bout, fit preuve, à l'endroit de la Bibliothèque, de la plus constante sollicitude et d'une générosité sans limites. En 1789, au moment où il va disparaître, la Bibliothèque compte plus de 300 000 volumes et brochures, dont le catalogue est tenu à jour. Et les événements qui se préparent, loin d'arrêter son développement, vont au contraire accroître, dans des proportions inouïes, les richesses qui, depuis longtemps déjà, la faisaient la première bibliothèque du monde.

II

DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

La Révolution est venue. Les ordres religieux ont été dispersés,

les couvents fermés et les biens des émigrés confisqués. Une masse considérable de livres imprimés et manuscrits tombe dans le domaine

Imitation de Jésus-Christ. Paris, 1640. In-fol.
Premier livre sorti des presses de l'Imprimerie royale. *Titre gravé.*
(Exposition, 288.)

public, et vient s'entasser, en divers points de Paris, dans des magasins que l'on nomme *Dépôts littéraires.*

C'est dans ces dépôts que, de 1792 à 1798, la Bibliothèque fut autorisée à choisir les ouvrages qui lui faisaient défaut. La tâche était immense. A point nommé, pour la bien remplir, il se trouva un homme dont la science bibliographique et l'inlassable activité devaient assurer le succès de l'entreprise, à laquelle son nom est resté indissolublement attaché. Van Praet, — une des gloires de la Bibliothèque — fut à la hauteur de la difficile mission[1] dont il était chargé, et si la masse des livres sur laquelle il dut opérer l'amena fatalement à choisir des doubles exemplaires, sa rare perspicacité sut y découvrir d'inestimables trésors pour le Département qu'il devait diriger, pendant quarante ans, avec tant de dévouement, de compétence et d'autorité.

Il est impossible de préciser le nombre des volumes que la Bibliothèque retira des Dépôts littéraires, mais c'est certainement par milliers qu'ils vinrent s'accumuler dans les salles du Département des Imprimés, envahissant jusqu'aux pièces les plus reculées, jusqu'aux greniers, où ils furent déposés pêle-mêle, le temps et les ressources manquant, non seulement pour les inventorier, mais même pour les ranger et les classer. Les dépôts constitués en province fournirent aussi leur contingent : s'il fut beaucoup moins important, la faute en est aux délégués, qui s'acquittèrent de leur mission avec une coupable négligence. En même temps que Paris et les départements, les pays conquis, eux aussi, furent mis à contribution. Envoyés en Allemagne et en Italie à la suite de nos armées triomphantes, des commissaires furent chargés de recueillir et d'expédier à Paris les objets qui devaient être répartis entre les établissements scientifiques et littéraires. La Bibliothèque eut naturellement sa part de leurs envois; mais elle ne la conserva pas longtemps,

[1] La mission de Van Praet fut un moment interrompue pendant la Terreur. Arrêté et emprisonné aux Madelonnettes, sur la dénonciation de Tobiesen Duby, il réussit à s'échapper et se réfugia chez le libraire Barrois, où il resta caché pendant trois mois.

et la défaite lui reprit bientôt ce que la victoire lui avait apporté. Heureusement tous les livres qui, à cette époque, lui parvinrent

Frontispice de F. Chauveau pour le T. I de la première édition collective des œuvres de Molière (1666).
(Réserve. Yf. 3137.)

de l'étranger ne furent pas le fruit des succès de nos armes. En 1801, un savant bénédictin, Dom Maugérard, fut chargé par le comte

Chaptal, ministre de l'Intérieur, de la mission de rechercher dans les provinces rhénanes les livres imprimés et les manuscrits dignes d'entrer dans les collections nationales. Cette mission, qui dura plusieurs années, donna les plus heureux résultats ; elle fut marquée par de nombreux envois de livres fort rares, parmi lesquels il importe de signaler l'exemplaire de la célèbre « Bible de 36 lignes » imprimée selon toute vraisemblance à Bamberg vers 1461, par Albert Pfister, et qui fut achetée en même temps que trois manuscrits pour la somme de 1544 francs. La Bibliothèque reconnaissante a inscrit le nom de Dom Maugérard dans la galerie de la Réserve, à côté des noms des plus illustres bienfaiteurs du Département des Imprimés.

A dater de l'Empire, l'ère des grands accroissements semble close. Assurément Napoléon Ier, la Restauration et Louis-Philippe ne cessent de porter à la Bibliothèque le plus vif intérêt, et le manifestent en toute circonstance ; mais des acquisitions réalisées de leur temps, aucune ne saurait être comparée à celles de l'ancien régime. Pour toute la première moitié du XIXe siècle, il n'y a guère à mentionner que la vente de la collection Mac Carthy, en 1815, où la Bibliothèque, grâce à la libéralité du roi Louis XVIII, put acquérir, entre autres ouvrages précieux, le psautier de Mayence de 1457, qui fut payé 12000 francs. Et l'on ne saurait être trop reconnaissant à Van Praet de n'avoir pas laissé échapper l'occasion, qui ne s'est plus représentée depuis, d'ajouter aux collections royales un monument si important pour l'histoire de l'imprimerie.

Du reste, tout l'effort des bibliothécaires va maintenant tendre vers un autre but. On veut à tout prix sortir du chaos créé par l'immensité des apports révolutionnaires, chaos dans lequel Van Praet, grâce à sa prodigieuse mémoire qui l'avait fait surnommer le *catalogue vivant* de la Bibliothèque, pouvait seul se reconnaître, et qui, après sa mort, était redevenu presque impénétrable. Sous l'admi-

nistration de M. Naudet, on se met résolument à l'œuvre. On procède d'abord à un récolement de tous les ouvrages portés sur les anciens catalogues. Pour les autres, quelle que soit leur origine :

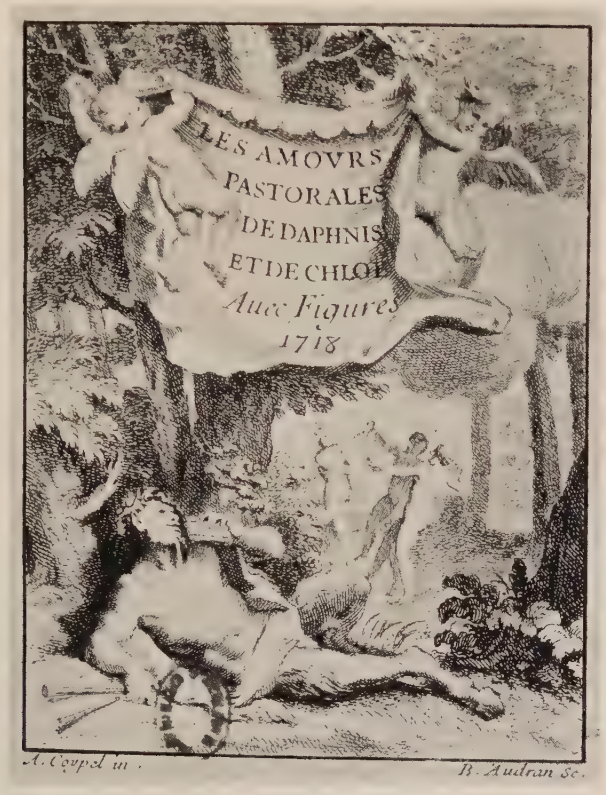

Longus. Daphnis et Chloé. Edition du Régent. Paris, 1718. In-8°.
Frontispice gravé par Audran.

(Réserve. Y². 1238.)

provenance révolutionnaire, dépôt légal, acquisitions ou dons, ils sont distribués dans les divisions bibliographiques auxquelles ils se rattachent par la matière qu'ils traitent, et ils y sont classés dans chaque format, in-fol, in-4° et in-8°, d'après l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou des premiers mots des titres s'il s'agit d'ouvrages

anonymes. Aucun catalogue n'en est dressé ; mais l'ordre alphabétique adopté pour le classement permet toutes les recherches. Un progrès sérieux est accompli.

A M. Naudet succède M. Taschereau. Le premier a vaincu le désordre, le second va consacrer tous ses efforts à la rédaction et à l'impression des catalogues méthodiques. C'est à la série la plus importante du Département des Imprimés que l'on s'attaque tout d'abord. Tous les ouvrages relatifs à l'histoire de France sont activement recherchés, soigneusement décrits et méthodiquement répartis en quinze grands chapitres : *Généralités*, *Histoire par époques*, *Histoire par règnes*, *Journaux et périodiques*, *Histoire religieuse*, *constitutionnelle*, *administrative*, *diplomatique*, *militaire*, *Mœurs et coutumes*, *Archéologie*, *Histoire locale*, *Histoire des classes*, *Histoire des familles* et *Biographies*. L'impression commence en 1854 ; le premier volume paraît en 1855, le second en 1856, et ainsi de suite jusqu'en 1865. Un supplément, entrepris en 1868, est achevé en 1879, et une table alphabétique des noms d'auteurs vient s'ajouter en 1895 à l'œuvre qui compte douze gros volumes in-4° [1]. Complété par cinq volumes de suppléments autographiés, publiés de 1880 à 1897, le catalogue de l'histoire de France est un véritable monument bibliographique qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçu et exécuté, parmi lesquels, au premier rang, il faut placer M. Schmit, conservateur adjoint, qui, pendant 30 ans, rendit au Département des Imprimés les services les plus signalés.

Les Sciences médicales partagent avec l'Histoire de France les honneurs de l'impression. Un plan dressé par l'Académie de médecine, et dont M. Pauly est chargé de diriger l'exécution, les divise en neuf chapitres : *Généralités*, *Anatomie*, *Physiologie*,

[1] La table des ouvrages anonymes du catalogue de l'Histoire de France est en cours d'exécution ; un premier volume autographié est dès à présent à la disposition des lecteurs dans la salle de travail.

Hygiène, *Pathologie*, *Thérapeutique*, *Médecine légale*, *Art vétérinaire*, *Thèses*, qui remplissent trois volumes in-4°. D'autres séries,

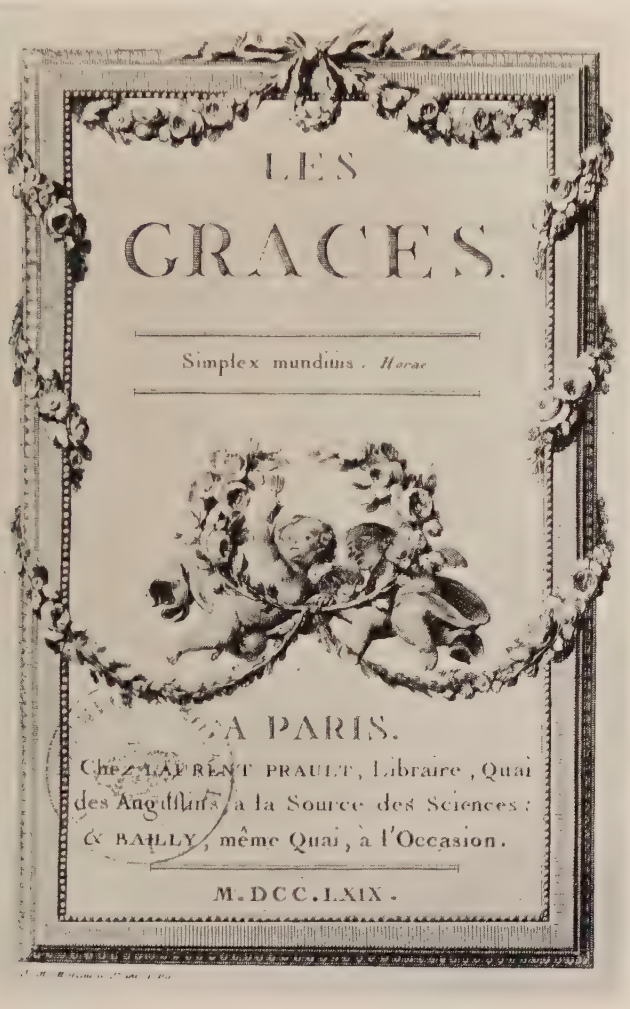

Les Grâces. Paris, 1769. In-8°. *Titre gravé* par Moreau le jeune.
(Réserve. Z. 4020 [2].)

l'histoire d'Angleterre, l'histoire d'Espagne et de Portugal, l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie sont dotées de catalogues

manuscrits qui plus tard seront autographiés. Vers 1860, les inventaires de la théologie et du droit canon sont entrepris et rapidement terminés ; celui de la poésie est commencé. Enfin des mesures efficaces sont prises pour empêcher l'arriéré de s'accroître.

Tels sont les travaux considérables accomplis par M. Taschereau pendant les vingt-deux années d'une administration qui tiendra une grande place dans l'histoire de la Bibliothèque. Si, au moment de sa mort, en 1874, on considère l'état d'avancement des catalogues et des inventaires du Département des Imprimés, leur achèvement complet ne semble plus une chimère irréalisable, et l'on commence à entrevoir la terre promise. Il était réservé à M. Léopold Delisle d'y entrer.

Les catalogues méthodiques, tels que le plan en avait été arrêté en 1852, étaient de savantes bibliographies, d'une utilité incontestable, mais ils nécessitaient de longues et minutieuses opérations qui nuisaient à la rapidité de leur exécution. Au risque d'allonger la tâche entreprise, fallait-il persévérer dans cette voie ? Telle est la première question que se pose M. Delisle quand il prend possession du poste d'administrateur général de la Bibliothèque, et qu'il résoud par la négative. Il décide d'interrompre l'impression des catalogues méthodiques et de recourir au système plus expéditif des inventaires. Aussitôt toutes les forces dont il dispose sont concentrées sur cette besogne, et les inventaires des séries non traitées par son prédécesseur sont successivement entrepris. Grâce à une heureuse circonstance, c'est-à-dire grâce au vote par les Chambres d'un crédit supplémentaire en 1888, les travaux sont poussés avec une telle activité que vers le milieu de l'année 1893, il ne reste plus dans le Département des Imprimés un seul volume qui ne soit coté, numéroté et représenté par des fiches dans les répertoires. L'inventaire général manuscrit est terminé.

Immédiatement une grosse question se pose. Comment, sous

quelle forme faut-il faire profiter le monde savant des résultats obtenus ? Une commission se réunit pour discuter et résoudre le pro-

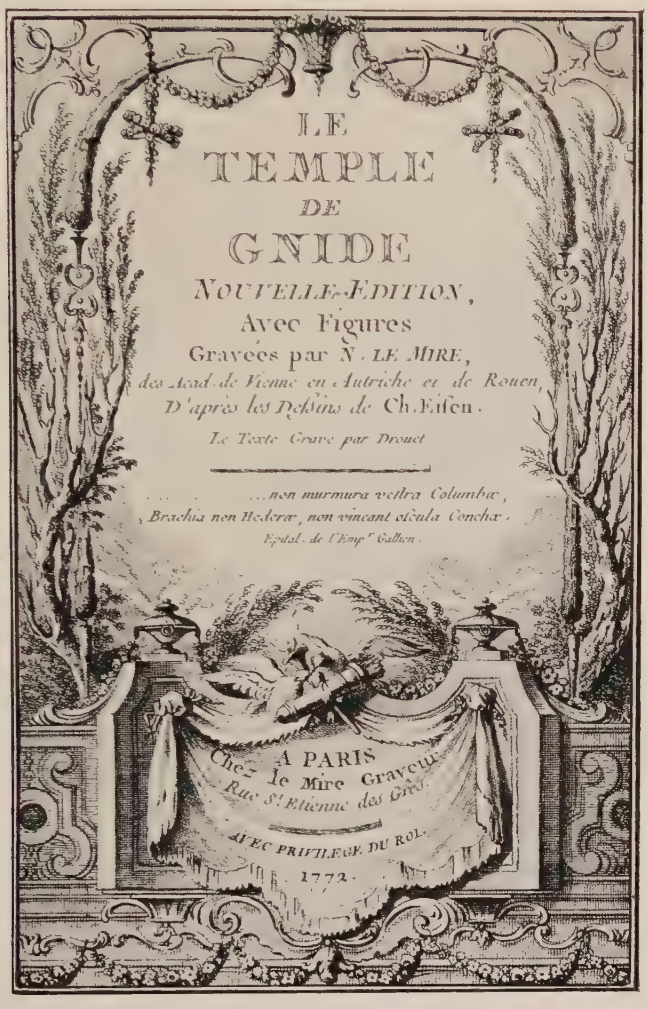

Montesquieu. Le Temple de Gnide. Paris, 1772. In-8° *Titre gravé* par Le Mire.
(Réserve. Y². 1791).

blème. Diverses solutions sont proposées. On parle de copie, d'autographie ; mais il semble à la commission que l'œuvre accomplie

mérite un autre couronnement, et l'impression en est votée à l'unanimité.

L'impression décidée, il restait à se procurer les ressources matérielles pour l'exécuter. La chose n'allait pas sans de sérieuses difficultés. Pendant plusieurs années, M. Delisle, avec une ténacité jamais lassée, harcèle les pouvoirs publics de ses demandes réitérées. Entre temps il fait publier, à l'aide de fonds prélevés à grand'peine sur notre maigre budget, un volume d'essai pour montrer ce que veut et peut faire la Bibliothèque. La tentative réussit pleinement. Et en 1899, des crédits, — une vingtaine de mille francs, — ayant été accordés par le Parlement, et l'Imprimerie Nationale, avec un désintéressement qui l'honore, ayant consenti à se charger de l'entreprise à des conditions peu onéreuses, l'impression du plus vaste répertoire bibliographique qui soit au monde peut enfin commencer.

Grâce au savoir, au dévouement et au travail opiniâtre des fonctionnaires qui y sont attachés, l'œuvre se poursuit depuis six ans et à raison de quatre volumes par an, avec une régularité qui permet d'en prévoir l'achèvement dans une vingtaine d'années, un demi-siècle à peu près avant le terme que lui ont assigné quelques critiques aussi fantaisistes que mal renseignés.

Dans tous les cas, il est un reproche que le Catalogue général ne saurait encourir, c'est celui d'être jamais *arriéré*. D'abord on insère, jusqu'à la dernière minute, dans chaque tome, dans chaque feuille, toutes les nouveautés qui peuvent y être intercalées, de sorte qu'il s'y trouve des ouvrages relatifs aux plus récents événements. Et quant aux volumes et brochures qui, de par les hasards de l'ordre alphabétique, arrivent trop tard pour y être relevés, ils sont de suite portés à la connaissance des lecteurs par le moyen du supplément déjà existant du Catalogue général, c'est-à-dire par les Bulletins français et étranger. L'un de ces bulletins enregistre toutes les acquisitions récentes de livres étrangers, l'autre contient la liste de

toutes les publications françaises offrant un intérêt suffisant au

RELATION DE LA BATAILLE DE MARENGO.
Présentée
A L'EMPEREUR,
SUR LE CHAMP DE BATAILLE.
Par le Maréchal d'Empire ALEX.r BERTHIER, Grand Veneur, Grand Cordon
de la Légion d'Honneur, commandant la I.re Cohorte, Ministre de la Guerre,
le 25 Prairial An 13. Anniversaire de la Victoire.
MARENGO

M.al Berthier. Relation de la bataille de Marengo. Paris. 1806. In-4°.
Frontispice gravé par L. Pauquet.

(Réserve. Lh.5. 135. B.)

moment où elles sont incorporées dans nos collections[1]. Dès leur

[1] Le *Bulletin français* enregistre également, dans des séries séparées, la liste de

apparition, tous deux sont immédiatement mis à la disposition du public. Mieux encore, et pour faciliter les recherches des travailleurs, à l'aide de découpures de ces bulletins, on a créé deux immenses répertoires classés, l'un suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou des premiers mots du titre quand l'ouvrage est anonyme, l'autre d'après l'ordre alphabétique des noms de matières. Ces deux répertoires, placés dans la salle de travail, sont constamment tenus à jour par des intercalations régulièrement faites ; ils apportent chaque mois aux lecteurs l'indication de ce qui échappe au Catalogue général, en même temps qu'ils leur fournissent le moyen d'en demander communication d'une façon complète et précise.

Quelque absorbés qu'ils aient été par la direction de tous les travaux de catalogues et d'inventaires, M. Taschereau et M. Delisle, n'en poursuivirent pas moins avec le zèle le plus éclairé et le plus vigilant, l'accroissement des richesses du dépôt dont la garde leur était confiée, et se montrèrent les dignes successeurs des grands bibliothécaires d'autrefois. En 1863, il est question de la vente de l'immense collection de livres, journaux et brochures relatifs à la Révolution formée par le comte de Labédoyère. M. Taschereau, qui en sait toute l'importance, veut à tout prix assurer à la Bibliothèque la possession de cette collection, la plus considérable et la plus complète, à coup sûr, qui ait jamais été réunie sur cette partie de notre histoire ; et, comme les ressources dont il dispose sont insuffisantes pour l'acquérir, il n'hésite pas à s'adresser à Napoléon III, qui lui accorde généreusement les 100 000 francs demandés. En 1864, c'est la partie révolutionnaire de la collection Hennequin : en 1870, c'est la collection voltairienne de Beuchot, puis celle du Dr Payen sur Montaigne, qui viennent prendre place sur les rayons. Et nous ne

tous les livres anciens récemment acquis et celle des documents géographiques nouvellement reçus.

parlons pas des acquisitions faites aux grandes ventes d'alors, qui toutes apportent leur contingent de livres rares et précieux.

Th. Gautier. Les Jeunes-France. Paris, 1833. In-8°. *Frontispice* de Célestin Nanteuil.
(Réserve. Y². 3115.)

Mais c'est surtout pendant l'administration de M. L. Delisle que les achats et les dons se multiplient. Le Département des Imprimés

reçoit successivement : en 1884, les collections Schœlcher et Davilliers, la première relative aux colonies et à l'esclavage, la seconde consacrée aux Beaux-Arts ; en 1885, la collection voltairienne de M. Bengesco ; en 1887, l'importante collection d'ouvrages sur l'Amérique formée par M. Angrand, qui nous la lègue accompagnée d'une dotation destinée à la continuer ; une grande partie du cabinet d'Eugène Piot en 1891 ; en 1895, la bibliothèque de Renan offerte par M^me^ Calmann-Lévy ; en 1896, la collection musicale de M. Thierry-Poux et la collection napoléonienne du baron Larrey donnée par M^lle^ Dodu ; en 1900, la riche collection alsacienne de M. Ristelhueber, etc., etc. En 1891, un choix de plusieurs milliers de volumes vient de la bibliothèque de Compiègne supprimée ; à la même date c'est la bibliothèque toute entière de Fontainebleau, — plus de 40 000 volumes, — qui est rattachée par décret à la Bibliothèque Nationale. Et nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les acquisitions faites aux ventes Didot, Pichon, Guyot de Villeneuve, etc., ou raconter les avantageux échanges conclus en France et même à l'étranger, qui valent au Département des Imprimés des trésors, comme le premier livre de Lyon et le premier livre de Limoges.

Cependant, à la longue énumération des victoires bibliographiques de M. Delisle, il est un dernier bulletin que nous serions impardonnable de ne pas ajouter. Renouvelant, à plus de deux siècles de distance, l'acte de générosité de Jacques Du Puy, M. Delisle, au moment où il a quitté l'établissement qu'il dirigeait avec tant d'éclat depuis plus de trente ans, lui a laissé l'importante collection qu'il a formée avec la science que l'on devine, et qui compte plus de 30 000 volumes. C'est pour le Département des Imprimés un cadeau doublement précieux et par le nom de son illustre donateur, et par les bons livres et les raretés bibliographiques qu'il renferme. Puisse un si noble exemple trouver beaucoup d'imitateurs !

III

L'EXPOSITION DE LA GALERIE MAZARINE

C'est encore pendant l'administration de M. Delisle, et presque à son début que fut installée, dans la Galerie Mazarine récemment restaurée, l'Exposition qui comprend, à côté des plus beaux manuscrits, une longue suite de livres précieux et de splendides reliures. Le soin de l'organiser, en ce qui concerne les Imprimés, fut confié à M. Thierry-Poux, conservateur du Département. Bibliographe consommé, il sut ingénieusement grouper, dans une série d'armoires et de vitrines numérotées, un choix de livres dont le classement permet de suivre aisément, à travers les siècles, dans les différents pays d'Europe et principalement en France, l'origine et le développement de l'imprimerie et de l'art de la reliure.

La place est ici trop mesurée pour qu'il soit possible de décrire en détail les richesses de cette Exposition. C'est du reste chose déjà faite, et M. Thierry-Poux en a rédigé le catalogue. Pour nous, notre rôle se bornera à signaler aux visiteurs les monuments les plus importants et les curiosités les plus rares.

L'exposition débute naturellement par les *xylographes*. On appelle impression xylographique toute impression obtenue en appliquant le papier, au moyen d'une brosse nommée frotton, sur une planche de bois gravée, préalablement enduite d'encre grise à la détrempe. Ces ancêtres du livre imprimé sont pour la plupart originaires des Pays-Bas et de l'Allemagne, où ils ont été exécutés pendant les trois premiers quarts du xv^{e} siècle. L'armoire qui les renferme en compte plus de trente : *Bible des Pauvres*, *Apocalypse de saint Jean*, *Ars memorandi*, *Ars moriendi* sa version française, l'*Art au morier*, *la Ballade des Haulx Bonnets*, *les Bourdes*, etc., sans parler d'une planche de bois gravée ayant

servi à l'impression xylographique d'une grammaire latine de Donat.

Puis viennent les impressions de Mayence; parmi les plus

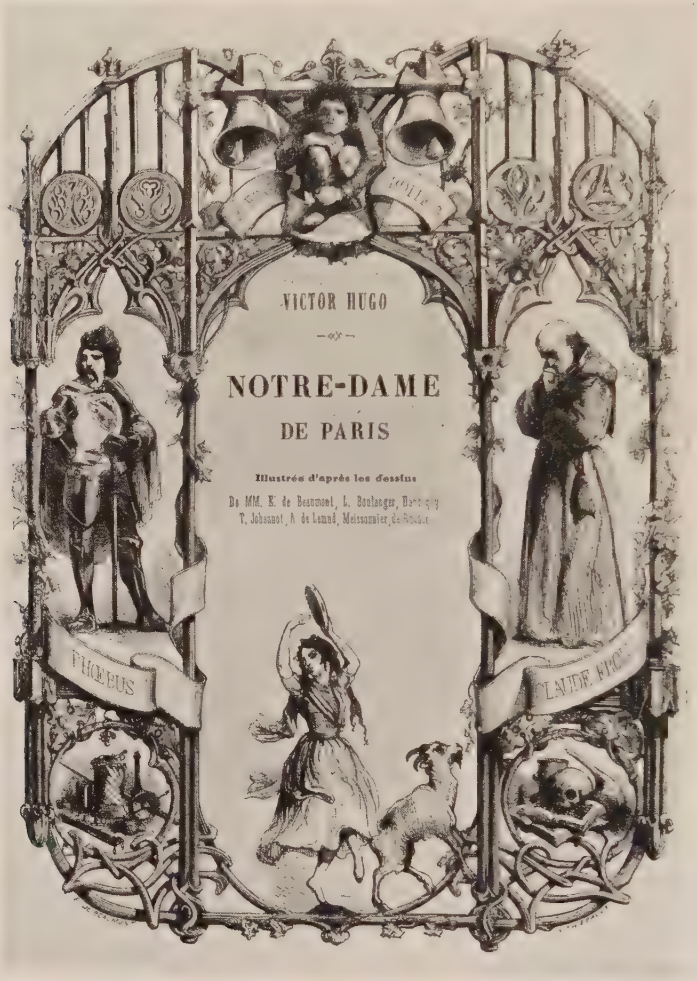

Victor Hugo. Notre-Dame de Paris. 1844. gr. in-8°. *Couverture illustrée* de E. de Beaumont
(Réserve. m. Y². 14)

célèbres, la Bible Mazarine, et les Psautiers de 1457 et de 1459. L'impression de la Bible Mazarine, ainsi nommée parce que c'est l'exemplaire du cardinal Mazarin qui, le premier, a servi aux travaux

des bibliographes, est attribuée à Gutenberg. La Bibliothèque en

André Sciama. Paris en Sonnets. Paris, 1897. In-8°. *Couverture illustrée en couleurs* de Henriot.

(Réserve. p. Ye. 250.)

possède deux exemplaires, l'un sur vélin, l'autre sur papier ; ce dernier particulièrement précieux, à cause des notes manuscrites qui

y ont été ajoutées et qui disent que Henry Cremer, vicaire de l'église de Saint-Etienne de Mayence, a achevé d'en enluminer et d'en relier les deux volumes, le premier le 24 août, le second, le 15 août de l'année 1456. Le Psautier de 1457 sort des presses de Jean Fust et Pierre Schoiffer, l'un, ancien ouvrier de Gutenberg, l'autre, son ancien associé. C'est le premier livre imprimé avec date. Non moins importante est son édition de 1459, dont un libraire anglais mettait un exemplaire en vente, il y a quelques années, au prix de 5 250 livres, soit 131 250 francs! A remarquer encore dans la même vitrine le fragment de la grammaire latine de Donat, appelé *Donat de* 1451, parce que les deux feuillets dont il se compose couvraient un livre de comptes de 1451. D'après les récents travaux d'un savant allemand, M. Schwenke, l'impression de ce Donat remonterait à une date antérieure à 1448, et ce serait le premier livre imprimé par Gutenberg.

Ensuite se déroule une longue série de premières impressions et de chefs-d'œuvre typographiques dus aux grands imprimeurs d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, d'Angleterre, etc., dont les noms, de même que les travaux, mériteraient tous d'être cités, mais que les limites imposées à cette notice obligent à passer sous silence. C'est parmi ces merveilles qu'est rangé le premier livre imprimé en français : *le Recueil des histoires de Troyes*, composé par Raoul le Fèvre, chapelain de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et vraisemblablement imprimé à Cologne d'après M. Thierry-Poux entre les années 1464 et 1467[1].

C'est seulement en 1470 que trois typographes allemands, Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, appelés par Guillaume Fichet et Jean de La Pierre, installent leur première presse dans les bâtiments de la Sorbonne. La même année paraît leur premier livre : *Epistolarum liber*, de Gasparin de Bergame, qui est bientôt

[1] Traduit par Caxton, le célèbre typographe anglais, et imprimé par lui à Cologne vers 1471, l'ouvrage de Raoul Le Fevre est aussi le premier livre imprimé en anglais.

suivi de 21 autres, publiés en moins de trois ans. L'Exposition montre 16 de ces précieux ouvrages, rangés dans la même vitrine

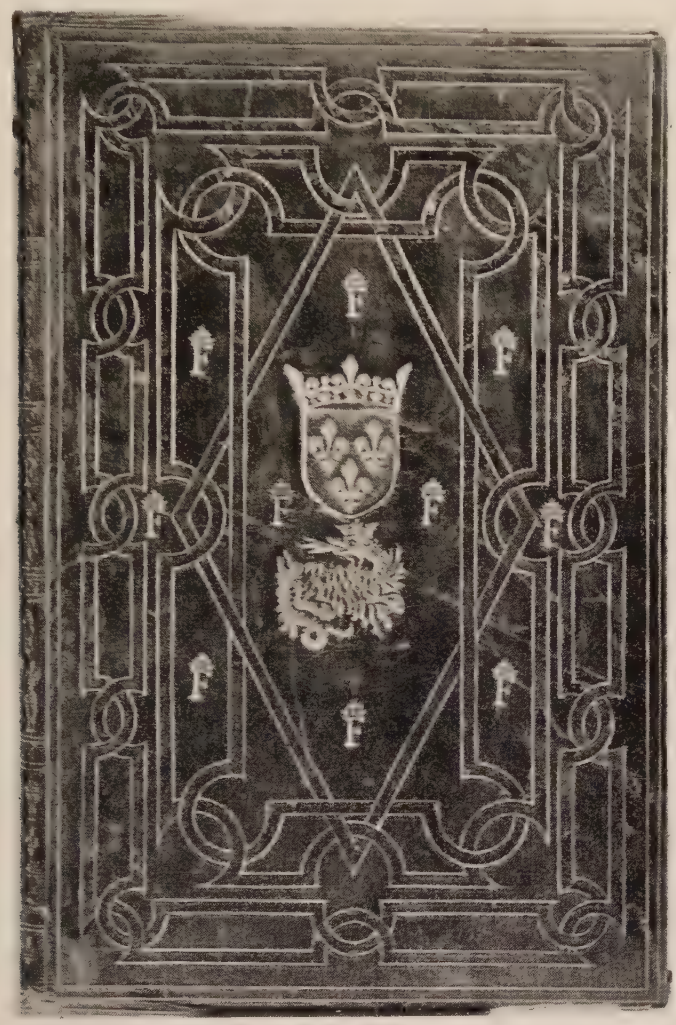

Reliure aux armes de François Ier.
J. Tagault. De chirurgica institutione libri V. Paris, 1543. In-fol.
(Exposition, 384.)

que les premiers livres des premiers typographes de Strasbourg. Gering et ses associés comptent bientôt de nombreux imitateurs,

dont les œuvres les plus importantes se présentent à la suite des impressions de Sorbonne. Voici les noms des principaux: Pierre Caesaris et Jean Stol, anciens apprentis de Gering ; Pasquier Bonhomme, à qui l'on doit le premier livre en français imprimé à Paris : les *Chroniques de Saint-Denis*, 1476 (n. st. 1477) ; Vérard, l'illustre Vérard, dont les vélins admirables, ornés de superbes peintures, peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux manuscrits ; Philippe Pigouchet, qui a imprimé pour Simon Vostre tant de livres d'heures d'un art si achevé ; le savant Josse Bade ; Simon de Colines ; les Estienne, etc., etc.

De Paris, l'imprimerie s'est vite répandue en province, et l'on connaît actuellement 41 villes et localités de France, en dehors de Paris, qui ont eu des ateliers typographiques avant la fin du XV^e^ siècle. La Bibliothèque Nationale est fière de posséder le premier livre imprimé dans 39 de ces villes. En voici la liste, avec la date de l'introduction de l'imprimerie dans chacune d'elles, Lyon (1473), Toulouse (1476), Angers (1476, n. st. 1477), Chablis (1478), Vienne (1478), Poitiers (1479), Caen (1480), Albi (1481), Chartres (1482). Metz (1482), Troyes (1483), Chambéry (1484), Bréhant-Loudéac (1484), Rennes (1484, n. st. 1485), Tréguier (1485), Salins (1485), Abbeville (1486), Rouen (1487), Besançon (1487), Lantenac (1487, n. st. 1488), Embrun (1489, n. st. 1490), Grenoble (1490), Dôle (1490), Orléans (1490, n. st. 1491), Goupillières (1491), Angoulême (1491), Dijon (1491), Cluny (1492), Nantes (1493), Châlons (1493), Uzès (1493), Tours (1493, n. st. 1494), Mâcon (1493, n. st. 1494), Limoges (1495, n. st. 1496), Provins (1496), Valence (1496), Avignon (1497), Périgueux (1498), Valenciennes (1500). Seuls lui manquent le bréviaire de Narbonne, imprimé en 1491, actuellement conservé dans la bibliothèque municipale de cette ville, et le bréviaire d'Elne, imprimé à Perpignan en 1500, qui est l'un des joyaux de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

A noter encore une série de livres à figures, chefs-d'œuvre d'Albert Durer, de Lucas Cranach, d'Holbein, de Geoffroy Tory, le grand

Reliure aux armes de Henri II.
Berlinghieri. Geographia. Florence, vers 1480. In-fol.
(Exposition, 390.)

artiste imprimeur de la Renaissance, de Jean Cousin, etc.; et une vitrine remplie de raretés bibliographiques telles que l'édition de

Rome 1493) de la Lettre de Colomb sur la découverte de l'Amérique : les livres avec signatures de Rabelais et de Montaigne ; le Sophocle annoté par Racine ; et le livre de Michel Servet : *Christianismi Restitutio* dont nous avons raconté plus haut la tragique histoire.

Après les merveilles de l'imprimerie, les merveilles de la reliure chronologiquement classées dans une série de vitrines qui font successivement passer devant les yeux des visiteurs les majestueux entrelacs de la Renaissance, les feuillages et les spirales fleuries des Eve, les riches décorations pointillées de Le Gascon, les sévères filets de Duseuil, les mosaïques de Monnier et les jolies dentelles des Padeloup et des Derome.

Dans ce magnifique ensemble, les reliures exécutées pour les rois et les reines qui se sont succédé sur le trône de France depuis le commencement du XVI^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, tiennent le premier rang. Au temps de Louis XII, elles portent sur les plats les armes de Bretagne et l'emblème du porc-épic : sous François I^er^, la Salamandre et les F couronnés ; les H et les D enlacés, et le triple croissant sous Henri II. Avec Henri III, elles sont ornées des armes de France et de Pologne, ou des instruments de la Passion, semis de larmes et têtes de mort. Pendant les règnes de Henri IV et Louis XIII, les armes de Navarre sont accolées aux trois fleurs de lis, qui demeurent seules frappées sur les livres royaux, de la fin de la minorité de Louis XIV à Louis XVI. La série des reliures faites pour les reines de France n'est ni moins complète, ni moins remarquable ; elle va de Catherine de Médicis à Marie-Antoinette, et n'est composée que de véritables œuvres d'art.

A la suite, se présente un choix de reliures exécutées pour des papes et des souverains étrangers, pour des princes de la maison de France et d'illustres personnages ; pour de grands ministres comme Richelieu, Mazarin et Colbert ; pour de grands évêques comme Bossuet et Huet ; pour de grands savants comme de Thou et Peiresc ; pour de grands amateurs comme Grolier, Maioli et Marc Laurin. La vitrine

des Grolier surtout est d'une richesse exceptionnelle. Elle contient plus de cinquante des livres de ce célèbre bibliophile, dont les reliures,

Reliure faite pour Catherine de Médicis.
J. Bassantin. Discours astronomiques. Lyon. 1557. In-fol.
(Exposition, 417.)

toutes ornées de sa fameuse devise, constituent, par leur merveilleuse ornementation et leur nombre, une collection sans rivale au monde.

Des reliures étrangères, italiennes, allemandes, anglaises et russes complètent heureusement l'Exposition qui s'arrête à la Révolution. Le XIX^e^ siècle n'y est pas représenté ; et l'on n'y trouve ni reliures aux armes de Napoléon I^er^, aujourd'hui si recherchées, ni reliures aux armes de Louis XVIII et de Charles X, qui cependant abondent à la Bibliothèque. Mais le XX^e^ siècle et son art nouveau y figurent déjà. Dès à présent on y peut admirer cinq superbes reliures, exécutées par Marius Michel et par Mercier, toutes richement doublées. C'est M. Henri Beraldi, un des maîtres de la bibliophilie contemporaine, qui les a généreusement offertes au Département des Imprimés, où viendront bientôt les rejoindre d'autres merveilles non moins libéralement promises. Et très prochainement l'Exposition comptera une nouvelle vitrine qui renfermera une série de chefs-d'œuvre des grands relieurs d'aujourd'hui.

Ce sont ces richesses incomparables, dont on n'a pu donner qu'un trop sommaire aperçu, qui ont fourni tous les éléments de l'illustration de cette notice. Cette illustration commence par plusieurs vues intérieures du Département des Imprimés et par les portraits de l'abbé Jean-Paul Bignon et de Van Praet, dont on a dit plus haut les éminents services. Elle continue par une suite de planches représentant, soit des pages extraites de quelques-uns des monuments typographiques les plus anciens et les plus importants, soit des titres et frontispices gravés, — voire même des couvertures —, pris parmi les plus caractéristiques des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Enfin, elle se termine par la reproduction d'une série de reliures de provenance choisies parmi les plus remarquables que possède la Bibliothèque, série qui commence au règne de François I^er^, pour finir à celui de Napoléon [1].

[1] Pour tous les documents qui figurent dans cette illustration, nous avons pris soin d'indiquer les numéros d'ordre qui sont affectés aux uns dans l'Exposition de la Galerie Mazarine, et les cotes sous lesquelles les autres sont rangés sur les rayons de la Réserve.

IV

ORGANISATION ACTUELLE

On a parfois appelé la Bibliothèque Nationale un océan de livres. La comparaison ne manque pas de justesse; et c'est vraiment un océan que l'immensité de volumes et de brochures que possède le Département des Imprimés, immensité sans cesse accrue par le flot toujours grossissant des publications nouvelles, sans que jamais aucun reflux la débarrasse des inutilités qui l'encombrent et qui pourraient en être distraites, sans inconvénient pour les lecteurs, sans dommage pour les collections.

Cet océan est alimenté par trois sources principales : le dépôt légal, les acquisitions et les dons, auxquelles, pour être complet, il faut ajouter deux sources d'un débit moindre, les échanges internationaux qui, avec les États-Unis surtout, donnent des résultats fort appréciables, et le dépôt international, dont le rendement est presque nul.

Annuellement, le Département des Imprimés reçoit en don environ 4 000 volumes et brochures, la plupart spontanément offerts, les autres sollicités par la Bibliothèque dans des termes qui en rendent le refus bien difficile. Entre 4 et 5 000 varie le nombre des ouvrages acquis, livres modernes imprimés à l'étranger et livres anciens dont le prix est généralement fort élevé. Ce résultat est obtenu avec des crédits qui ne dépassent guère 80 000 francs, et qui ne permettent pas d'acquérir tous les ouvrages qu'il serait nécessaire de se procurer, ni de souscrire à tous les périodiques qu'il serait intéressant de posséder. De là la nécessité de choisir. Et c'est à bien choisir que s'emploient de leur mieux les fonctionnaires chargés de cette tâche délicate, qui exige le soin le plus minutieux, une érudition étendue et une connaissance approfondie des langues étrangères.

Mais la source la plus abondante, et qui, par surcroît, a l'avantage de

ne rien coûter, c'est le dépôt légal qui bon an mal an, apporte, venant de Paris ou de la province, de 20 à 25 000 articles, sans parler de 6

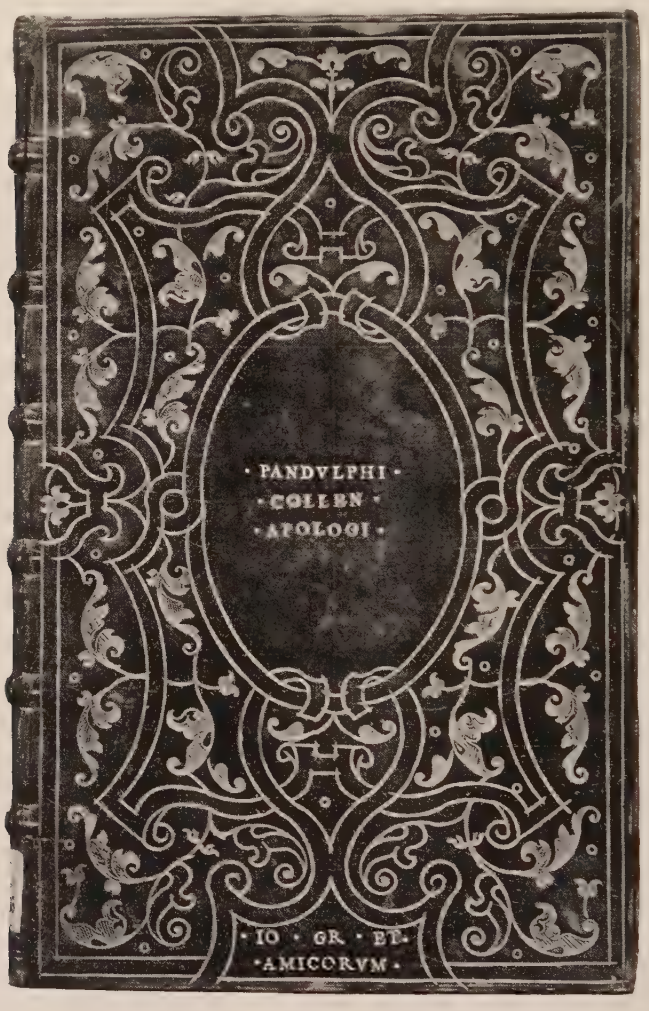

Reliure faite pour Grolier, célèbre bibliophile français du XVIe siècle. Pandolfo Collenuccio. Apologi IIII. Rome, 1526. In-4°.
(Exposition, 525).

à 7 000 morceaux de musique et des innombrables numéros de journaux et de revues qui ne peuvent s'évaluer que par centaines de mille.

C'est à François Ier que l'on fait remonter l'origine du dépôt légal. Par ses lettres patentes du 28 décembre 1537, ce prince prescrivit aux

Reliure faite pour Grolier.
Comte B. Sangiorgio. Montis Ferrati marchionum et principum series. Trino, 1521. In-4°.
(Exposition, 536).

libraires de remettre un exemplaire de toutes leurs publications entre les mains du garde de sa librairie. En 1617, Nicolas Rigault fit rendre

une déclaration qui ordonnait le dépôt à la Bibliothèque du Roi de deux exemplaires de tout livre imprimé. Colbert renouvela ces pres-

Reliure fleurdelisée aux armes de Henri III.
Le livre des statuts et ordonnances de l'ordre du Saint-Esprit (Déc. 1578). In-4°.
(Exposition, 426.)

criptions. Louvois en accentua la rigueur, et à maintes reprises l'abbé Bignon rappela à leur stricte observation les libraires qui s'en affran-

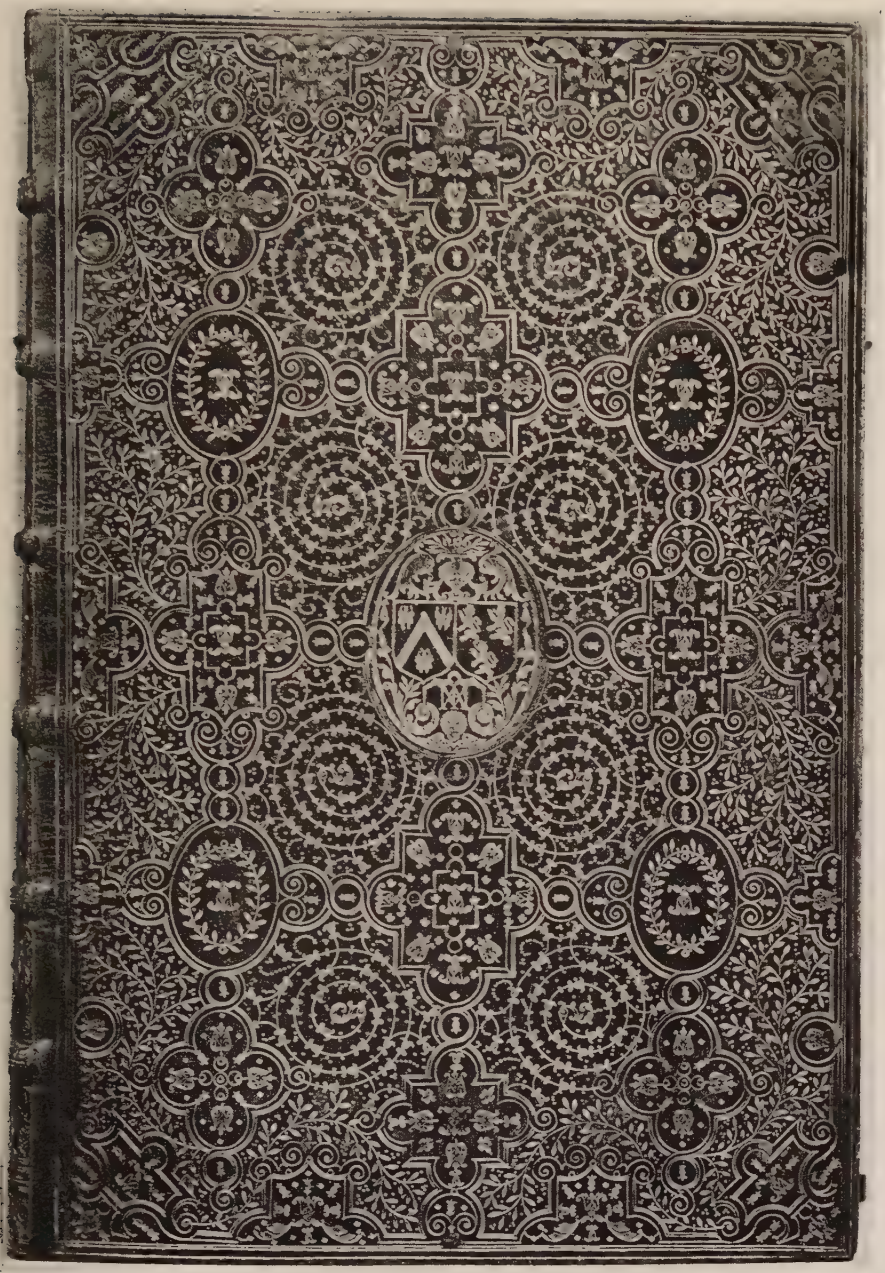

Reliure dite *à la fanfare*, aux armes accolées de J.-A. de Thore et de sa première femme, Marie de Barbançon.

P.-A. Matthioli. I. Discorsi ne i sei libri di Pedacio Dioscoride della materia medicinale Venise, 1568. In-fol.

(Exposition, 360.)

chissaient. Malgré tout, il est malheureusement certain qu'elles furent irrégulièrement exécutées sous l'ancien régime, et que la Bibliothèque

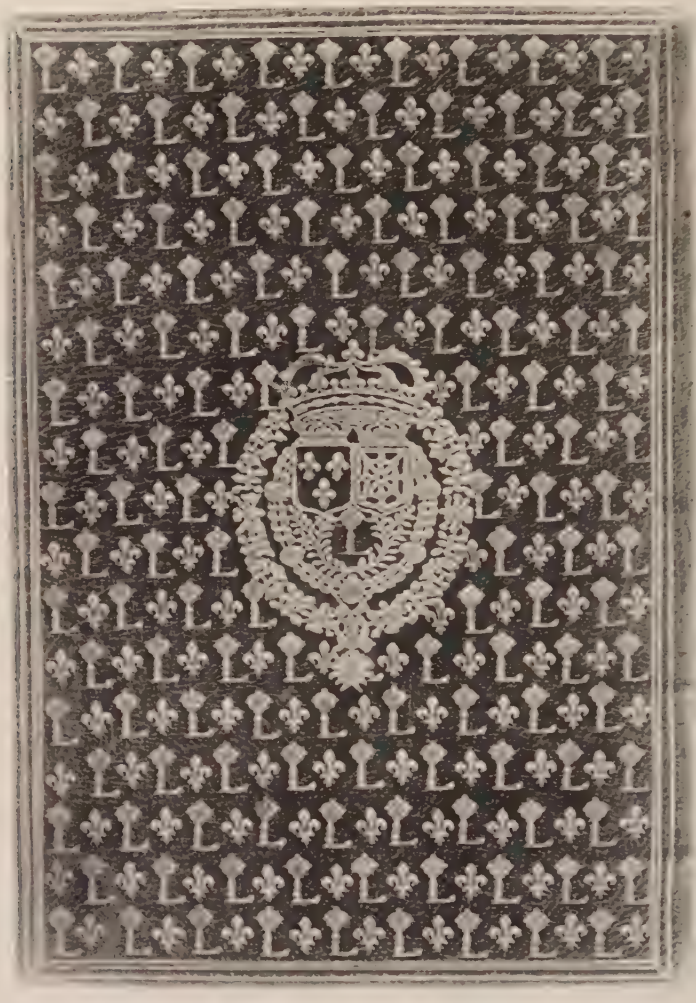

Reliure fleurdelisée aux armes de Louis XIII (France et Navarre.)
Philothei Eliani Montalto archipathologia. Paris, 1614. In-fol.
(Réserve. Td^{84}. 19.)

du Roi n'en retira pas tout le profit qu'elle en pouvait espérer.

Du reste, les choses n'ont guère changé depuis, et de nos jours

encore, la législation du Dépôt légal présente de graves inconvénients, souvent signalés, et auxquels il devient de plus en plus

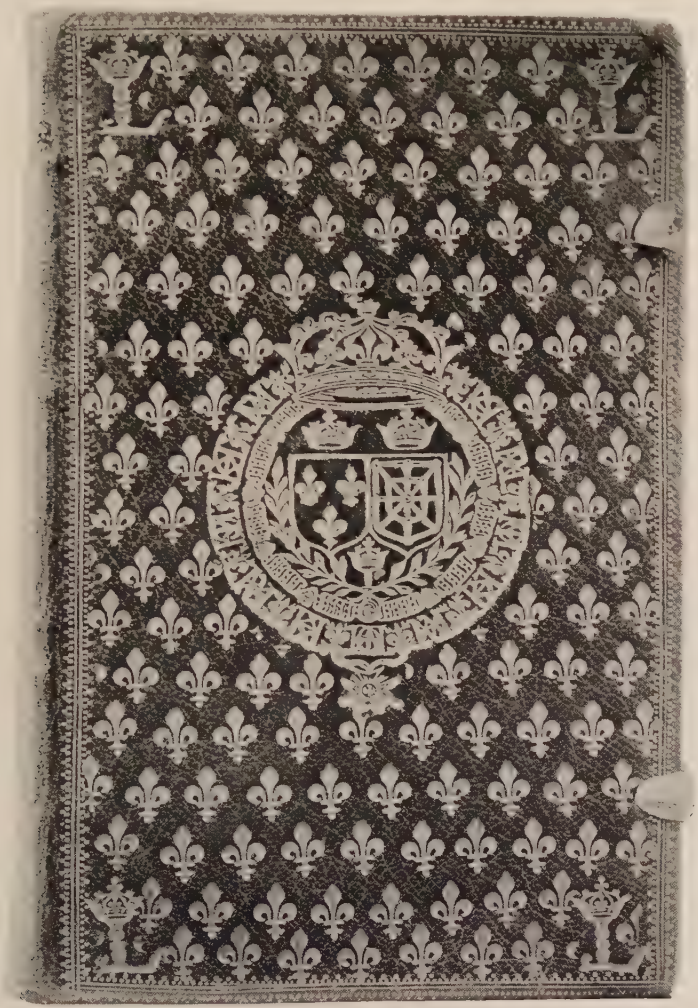

Reliure fleurdelisée aux armes de Louis XIII (France et Navarre.)
Le P. Ange de Raconis. Deux emblèmes, etc. Paris, 1627. In-8°.
(Réserve. D. 22112.)

urgent de porter remède[1]. Actuellement le dépôt légal est régi par

[1] Le délai à partir duquel court la prescription devrait être modifié, et la solidarité de l'éditeur et de l'imprimeur bien établie.

la loi du 29 juillet 1881. Elle prescrit le dépôt de tout imprimé : à Paris, au ministère de l'Intérieur ; dans les départements, à la pré-

Reliure aux armes de Louis XIV.
Th. Corneille. Psyché, tragédie. Paris, 1678. In-4°.
(Réserve. Yf. 1189.)

fecture ou à la sous-préfecture, qui doivent l'envoyer de suite au ministère de l'Intérieur. C'est donc à la place Beauvau que tous les

vendredis un camion, — nous sommes loin de l'antique voiture à bras traînée par deux gardiens, — va prendre tous les livres arrivés

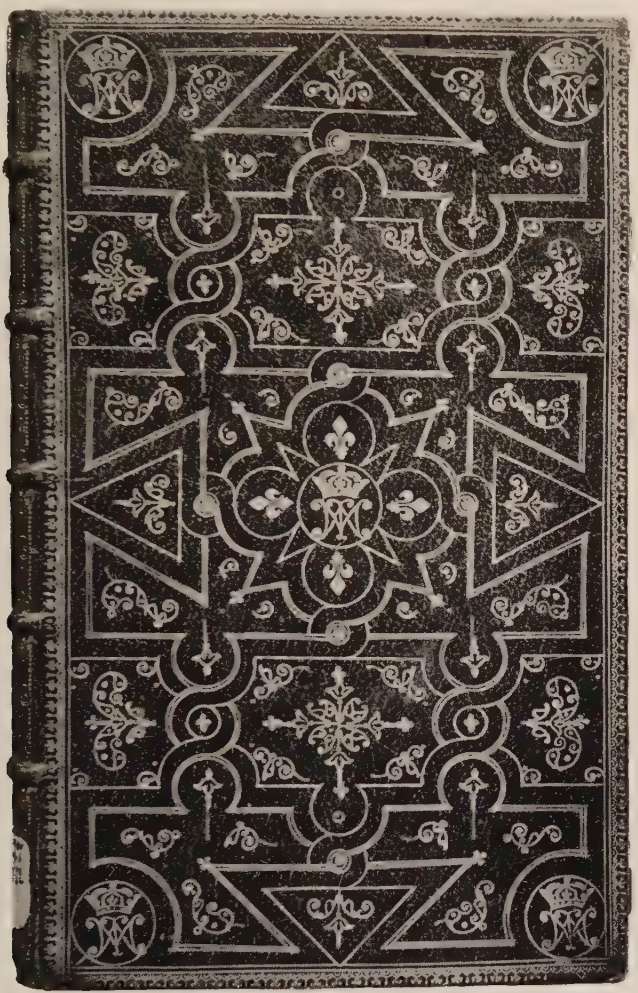

Reliure au chiffre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.
Le P. Maurice Marin. La Vie de Sœur Marie de l'Incarnation. Paris, 1642. In-8°.
(Exposition, 472.)

pendant la semaine, pour les apporter à la rue de Richelieu. Là ils sont remis au bureau des Entrées, qui comprend les trois impor-

tants services du Dépôt légal, des Acquisitions et de la Reliure.

Le service du Dépôt légal, dont c'est la mission, procède, sans

Reliure aux armes de Louis XV.
Connaissance des temps pour 1761. Paris, 1759. In-8°.
(Réserve. V. 2192.)

tarder à la collation, à l'estampillage et à l'enregistrement des ouvrages qu'il reçoit. Ces diverses opérations rapidement faites, les

livres sont aussitôt transmis au bureau du Catalogue, à moins qu'ils n'aient eu à souffrir de leur voyage à travers la France, ou de leur

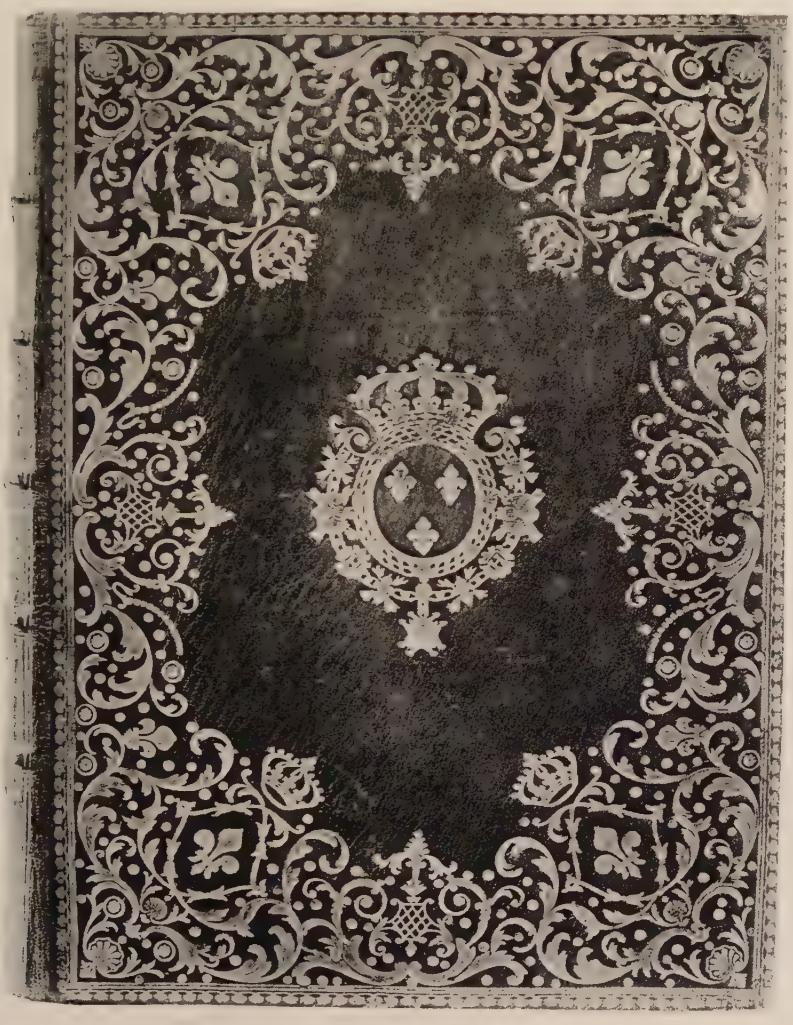

Reliure aux armes de Louis XV.
Béguillet. Traité de la mouture par économie. Paris, 1772. In-4°.
(Réserve. S. 718.)

promenade à travers Paris ; auquel cas il leur faut d'abord passer par le service de la reliure, qui leur octroie, selon leur importance

et suivant la gravité de leurs blessures, une demi-reliure, — le cas est rare, — un modeste cartonnage, ou même un simple brochage. Pour cette besogne, le Département des Imprimés dispose, dans l'intérieur même de la Bibliothèque, d'un atelier composé d'ouvriers habiles et expérimentés qui sont chargés des restaurations les plus délicates et des réparations les plus urgentes; et au dehors, d'un certain nombre de relieurs attitrés dont les travaux doivent réunir deux conditions essentielles, la solidité et le bon marché. Car pour la reliure aussi, notre budget est mince, — 30 000 francs environ, — et nombreux sont les articles qu'une manipulation fréquente et parfois brutale nous oblige à traiter. Faut-il ajouter que, de par ce budget, les reliures de luxe sont interdites à la Bibliothèque, et qu'elle ne connaîtrait que de nom les œuvres d'art des maîtres d'à présent, si de généreux Mécènes ne lui en avaient offert de merveilleux spécimens?

Au bureau des Entrées, on s'est borné à enregistrer les ouvrages; au bureau du Catalogue, on va dresser leur état civil complet. C'est là en effet qu'ils sont répartis, — et la tâche exige une connaissance approfondie de tous les détails de notre cadre bibliographique, — entre les 30 grandes divisions méthodiques du Département des Imprimés, dont il nous a paru utile, si technique qu'elle puisse paraître, de donner la liste complète :

Théologie.

A. Écriture sainte ; *B*. Liturgie et conciles ; *C*. Pères de l'Église ; *D*. Théologie catholique ; D^2. Théologie non catholique.

Jurisprudence.

E. Droit canonique ; E^*. Droit de la nature et des gens *F*. Droit civil.

Histoire.

G. Histoire générale : *H*. Histoire ecclésiastique ; *J*. Histoire an-

cienne, etc. ; *K.* Histoire d'Italie ; *L.* Histoire de France ; *M.* Histoire d'Allemagne, etc. ; *N.* Histoire de la Grande-Bretagne ; *O.* Histoire d'Espagne et du Portugal ; O^2. Histoire d'Asie ; O^3. Histoire d'Afrique ; *P.* Histoire d'Amérique ; P^2. Histoire d'Océanie ; *Q.* Bibliographie.

Reliure mosaïque de Monnier, au chiffre de Marie-Josephe de Saxe, mère de Louis XVI. Offices ou pratiques de dévotion. Paris, 1707. In-8°.
(Exposition, 659.)

Sciences et Arts.

R. Sciences philosophiques, morales et physiques ; *S.* Sciences naturelles ; *T.* Sciences médicales ; *V.* Sciences mathématiques, Beaux-Arts, etc. : *Vm.* Musique.

Belles lettres.

X. Linguistique et rhétorique ; *Y.* Poésie ; Y^2, Romans ; *Z.* Polygraphie et mélanges.

Lorsque les ouvrages ont été marqués de la lettre qui désigne la série dans laquelle ils sont classés, et que dans cette série, ils ont reçu un numéro d'ordre, les titres en sont soigneusement relevés sur des fiches qui, imprimées, constituent les Bulletins français et étranger. Et après une dernière opération, le rondage, c'est-à-dire le collage sur les dos des volumes d'étiquettes reproduisant la lettre de série et le numéro, les livres sont prêts à franchir la dernière étape de leur voyage à travers nos bureaux, et à prendre leur place définitive dans les magasins.

A la Bibliothèque, on appelle *magasins* les vastes salles dans lesquelles sont rangés les millions de volumes qu'elle possède. Le Département des Imprimés en compte plusieurs. D'abord le magasin central, curieux avec ses étages superposés et ses planchers de fer qui le font ressembler à la machinerie de quelque transatlantique géant ; puis les magasins annexes, dont les principaux sont la galerie des combles qui développe, en bordure de la rue Richelieu, ses 200 mètres de longueur, l'immense magasin de la rue Colbert, où les journaux de province reposent paisiblement sur des kilomètres de rayons, et surtout la galerie de la Réserve, qui renferme les ouvrages particulièrement précieux et remarquables par leur ancienneté, leur condition, leur rareté ou leur reliure, ainsi que la magnifique collection de vélins, — trois mille volumes, — dont Van Praet a dressé le catalogue[1]. Le service des magasins est assuré par seize agents chargés de rechercher dans les séries dont ils ont la surveillance et d'envoyer aussi rapidement que possible aux lecteurs les volumes

[1] C'est également dans la Réserve que se trouve l'armoire appelée *Enfer*, qui contient quelques centaines d'ouvrages licencieux, dont la communication est formellement réservée.

que tous les jours ceux-ci demandent par centaines, et qui bientôt seront apportés par un tapis roulant dans la salle de travail. L'éta-

Reliure mosaïque aux armes de Marie-Antoinette.
Torquato Tasso. La Gerusalemme liberata. Venise. 1745. In-fol.
(Exposition, 483.)

blissement de ce tapis roulant permettra d'accélérer le service des communications, dont la lenteur est due à l'installation défectueuse

et à l'éloignement de quelques-uns des magasins, à l'immense développement des collections, et surtout à l'insuffisance de personnel.

Ouverte au public en juin 1868, la Salle de travail du Département des Imprimés se divise en deux parties distinctes, l'hémicycle et la salle proprement dite. Dans l'hémicycle sont installés les bureaux des conservateurs et bibliothécaires de service, des fonctionnaires chargés de la publication du Catalogue général, et de ceux qui sont attachés au service des Recherches[1], ainsi que les nombreuses armoires qui contiennent les fiches manuscrites, deux millions à peu près. Dans l'hémicycle fonctionne également le service du prêt, car la Bibliothèque prête des volumes au dehors, dans des limites extrêmement restreintes, fixées par les règlements. La mesure ne date pas d'hier. Pendant plusieurs années, Voltaire a été un de nos emprunteurs assidus. Et avec son nom, au XVIII^e^ siècle, on lit sur les registres du prêt les noms également célèbres de Montesquieu, Buffon, d'Alembert, Diderot, Condorcet, Marivaux, Mirabeau, Sieyès, etc. Durant le cours du XIX^e^ siècle, on relève ceux de Napoléon III, pendant sa détention au fort de Ham, d'Alexandre Dumas, Sainte-Beuve, Renan, Taine, le duc d'Aumale, le duc de Broglie, Cavaignac, etc., etc. On voit que notre clientèle est choisie.

La salle proprement dite, tapissée de corps de bibliothèque que surmontent les peintures murales de Desgoffe, est garnie d'immenses tables où 344 lecteurs peuvent prendre place. Les deux tables les plus rapprochées du bureau des bibliothécaires sont réservées, l'une, celle de gauche, à la lecture de la dernière livraison reçue d'un certain nombre de publications périodiques, l'autre, celle de droite, à la communication des ouvrages de la Réserve, communication qui se fait sous la surveillance spéciale de l'agent préposé à ce service. Tout autour de la salle et dans l'allée centrale, 40 casiers facile-

[1] Le Service des recherches a pour mission de rectifier les bulletins de demande, trop souvent fautifs et incomplets.

ment accessibles au public contiennent des volumes qui peuvent être consultés sans demande préalable. Ce sont les ouvrages les plus

Reliure aux armes de Marie-Antoinette.
Chefs-d'œuvre dramatiques publiés par Marmontel. T. 1. Paris, 1773. In-4°.
(Réserve. Yf. 601.)

indispensables dans chaque ordre de connaissances : encyclopédies, dictionnaires, biographies générales, bibliographies, grandes collec-

tions, etc. Leur nombre, qui va sans cesse s'augmentant, dépasse certainement aujourd'hui 10 000, et la liste complète en est fournie par un catalogue très sommaire, mais très pratique, mis en divers endroits de la salle à la disposition du public.

Le nombre des lecteurs suit également une marche régulièrement ascensionnelle. Si l'on se reporte à l'année 1869, la première qui se soit écoulée complète après l'ouverture de la salle de travail, on constate que 46 336 lecteurs y sont venus consulter 171 712 volumes, tandis que l'an dernier, en 1905, 163 719 lecteurs l'ont fréquentée, et y ont eu communication de 534 169 volumes. Et bien entendu, dans ce chiffre ne sont pas compris les ouvrages que les lecteurs peuvent prendre eux-mêmes dans les 40 casiers dont on vient de parler. Au résumé, un public trois fois plus nombreux, et trois fois plus de livres demandés, voilà le résultat atteint en moins de quarante ans.

Il est juste de dire que la durée des séances a été sensiblement allongée. En 1869, la salle de travail était chaque jour ouverte à 10 heures et invariablement fermée à 4 heures ; aujourd'hui l'ouverture des séances a lieu à 9 heures du matin, et la fermeture varie entre 4 et 6 heures du soir, suivant la durée du jour. Ajoutons encore que la Bibliothèque reste ouverte toute l'année, si ce n'est pendant la quinzaine qui précède Pâques, où elle est fermée pour cause de nettoyage général et de rangements intérieurs.

Pour avoir accès dans la salle de travail, il faut satisfaire à certaines conditions fixées par les règlements, et obtenir une carte d'admission délivrée par le secrétariat de la Bibliothèque ; mais il est une autre salle, appelée Salle publique de lecture, située sur la rue Colbert, au premier étage, et dont l'entrée n'exige aucune formalité. Cette salle contient environ 40 000 volumes choisis parmi les ouvrages les plus usuels de théologie, de droit, d'histoire, de sciences et de belles-lettres, tous relevés dans un catalogue constam-

ment tenu au courant. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les mêmes qu'à la salle de travail, avec cette particularité toutefois

Reliure aux armes de Marie-Antoinette.
Didon, tragédie lyrique mise en musique par M. Piccini. Paris. In-fol.
(Réserve. Vm². 155.)

que la salle de lecture reste ouverte même le dimanche, mais de neuf à quatre heures seulement. Avec ses 110 places, en 1905, elle

a reçu 44 812 lecteurs, à qui elle a communiqué 63 849 ouvrages.

L'installation de la salle publique de lecture n'est du reste que provisoire. Dès que seront terminés les bâtiments que notre éminent architecte, M. Pascal, construit en ce moment en bordure de la rue Vivienne, elle sera transportée, avec ses collections considérablement accrues, dans un local aussi vaste que celui de la salle de travail, et qui doit être pourvu de tous les perfectionnements modernes, jusques et y compris l'éclairage par la dangereuse électricité. Il est à espérer qu'à ce moment là la science toute-puissante se sera rendue maîtresse des courts-circuits, et qu'elle saura empêcher le retour de catastrophes semblables à celle qui, il y a quelques années, causa à la Bibliothèque de Turin d'irréparables dommages.

Le Département des Imprimés est dirigé par un conservateur assisté de trois conservateurs adjoints. Il compte 28 bibliothécaires, et sous-bibliothécaires, 6 stagiaires et quelques attachés rétribués à la journée, qui doivent s'armer de beaucoup de patience pour attendre le moment de leur titularisation. Le petit personnel se compose de 9 commis et d'une quarantaine de surveillants et de gardiens. Dans ces chiffres sont compris les fonctionnaires et les agents de la Section de géographie qui, en 1858, a été distraite du Département des Estampes pour être rattachée au Département des Imprimés.

V

LA SECTION DES CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES[1]

Une ordonnance royale du 30 mars 1828, contresignée Martignac, créait à la Bibliothèque un cinquième Département dont M. Jomard, de l'Institut, ancien membre de l'expédition d'Egypte, était nommé

[1] Cette partie a été rédigée sur des notes fournies par M. Gabriel Marcel, conservateur adjoint, chargé de la direction de la Section de géographie, où il continue dignement la tradition des Jomard et des Cortambert.

conservateur. Le *Dépôt géographique*, ainsi que fut tout d'abord appelé le nouveau Département, avait jusqu'alors fait partie du Cabi-

Reliure aux armes de Napoléon.
Mme Hortense Céré-Barbé. Maximien, tragédie. Paris, 1813. In-8°.
(Réserve. p. Yf. 44.)

net des Estampes; son histoire ne commence donc qu'à cette époque.

Avec un dévouement, une ténacité et une science géographique

hors de pair, M. Jomard se consacra à l'organisation d'un dépôt qu'il considérait à juste titre comme son œuvre personnelle, et qui, bientôt rattaché au Département des Estampes, eut une ère de prospérité lorsque, de 1838 à 1846, une somme de 75 000 francs lui fut allouée sur les crédits extraordinaires attribués à la Bibliothèque par les Chambres.

C'est le moment des acquisitions sensationnelles, c'est l'époque où Jomard fait copier, dans les musées de l'étranger, nombre de documents comme les globes d'Apian et de Martin Behaim, dont les originaux étaient manuscrits. C'est alors aussi que les efforts de Jomard trouvent leur récompense dans les visites de tant de savants : astronomes, marins, géographes, géologues, explorateurs, qui contribuent généreusement par leurs dons au développement d'une collection dont ils sentent tout le prix. C'est enfin l'époque où entrent à la Bibliothèque les planches de l'*Ordnance Survey*, et toutes les cartes officielles qui se publient en France et à l'étranger. Les dons que, grâce à ses relations personnelles, Jomard a su provoquer, sont aussi nombreux que précieux, et l'on peut suivre les accroissements du Dépôt géographique dans les rapports qu'il publie tous les ans dans le *Bulletin de la Société de géographie*. Lorsqu'il s'éteint, plein de jours et de réputation (1862), M. Cortambert le remplace, avec le titre de bibliothécaire, à la tête du Dépôt géographique qui est devenu une annexe du Département des Imprimés sous le nom de *Section des cartes et collections géographiques*.

On sait qu'à la suite de la guerre de 1870, un mouvement d'enthousiasme pour la géographie se produisit en France. De grands progrès en cette science furent rapidement accomplis ; ils s'affirmèrent au Congrès de Paris en 1875, au succès duquel la Section géographique prit une part considérable, en organisant dans la Galerie Mazarine une exposition qui révéla toute la richesse de nos collections. C'est à dater de ce jour que le public se mit à

reprendre le chemin de la Section, qui, en 1888, quitta le couloir obscur et incommode ou jusqu'alors elle avait été reléguée, pour venir occuper les locaux abandonnés par le Département des Manuscrits.

La Section de géographie prouva sa vitalité en organisant en 1892, sous la direction de son chef, M. Gabriel Marcel, et avec l'aide du ministère de l'Instruction publique, pour la célébration du centenaire de la découverte de l'Amérique, une exposition très heureusement complétée par l'adjonction de documents empruntés au Dépôt hydrographique, au ministère de la Guerre, aux Archives Nationales et à quelques particuliers. Cette exposition eut un grand retentissement en France et à l'étranger, plus particulièrement aux États-Unis qui y trouvèrent nombre de cartes relatives aux établissements des Européens en Amérique.

Enfin, en 1897, la Bibliothèque ayant ouvert, à l'occasion du Congrès des orientalistes, une exposition de livres, de manuscrits et de médailles, la section y figura honorablement avec un certain nombre de documents.

Les catalogues publiés à l'occasion de ces exhibitions ont donné une idée des documents si variés et si précieux que renferme la section ; il est cependant bon de rappeler l'importante série de portulans qu'elle possède, et notamment ceux qui proviennent de M. de Santarem, ses globes du commencement du XVI^e^ siècle d'une valeur documentaire si considérable, la série des plans manuscrits de forêts provenant de Buache, nombre de pièces gravées ou manuscrites uniques ou très rares comme la carte de Normandie de Jolivet, celle de l'Europe centrale du cardinal Cusa, et quantité d'autres cartes de provinces, de plans de villes ou de batailles et de sièges qui, aux points de vue archéologique et historique, sont chaque jour de plus en plus consultés. Le dépôt légal, les acquisitions en France et à l'étranger, ont enfin concentré dans la Section un ensemble de

documents précieux qui en font le dépôt sinon le plus riche, du moins le plus considérable du monde entier.

Le personnel de la Section de géographie se compose d'un conservateur adjoint et d'un bibliothécaire, aidés de deux gardiens. Ces deux fonctionnaires ont à s'acquitter de multiples besognes. Il leur faut enregistrer les apports du dépôt légal, malheureusement trop peu nombreux ; acheter, dans la mesure de leurs maigres crédits, les cartes qui se publient à l'étranger ; surveiller les travaux de collage et de reliure ; rédiger les fiches qui sont mensuellement insérées dans le Bulletin français; et enfin assurer le service des communications qui, en ces dernières années, se sont sensiblement accrues. En 1891, époque à laquelle la première statistique en a été dressée, le nombre des travailleurs s'éleva à 1 616, et celui des communications à 14 812 ; en 1905, 41 518 documents furent consultés par 2 108 personnes. En quinze ans à peine, le nombre des lecteurs s'est donc augmenté du tiers, et celui des communications a presque triplé. Et les chiffres jusqu'à présent connus de l'année 1906 continuent à accuser la même progression, à laquelle la compétence géographique de M. Gabriel Marcel et sa grande obligeance ont largement contribué.

Mars 1906.

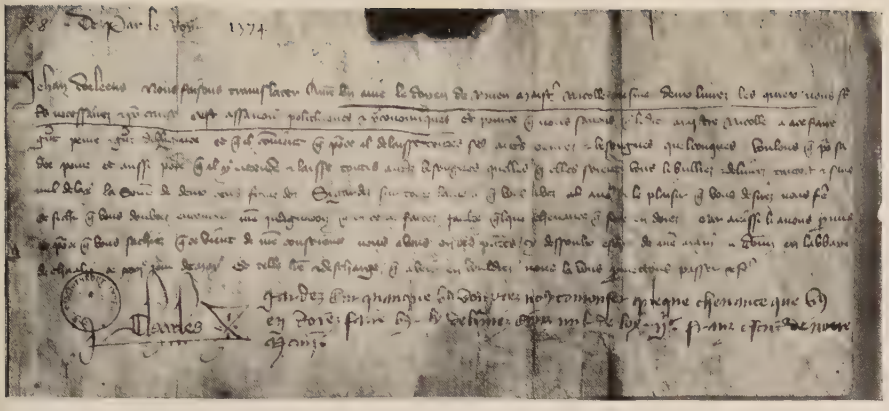

Ordre donné par Charles V à son trésorier, Jean d'Orléans — avec signature et post-scriptum autographe — de payer, sans retard, à Nicolas Oresme, chargé de traduire deux traités d'Aristote, la somme de 200 francs d'or.

(Clair. 187, p. 28.)

LE

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

Le Département des Manuscrits est le plus ancien des quatre Départements qui composent aujourd'hui la Bibliothèque Nationale. On sait, en effet, qu'avant d'être un établissement public ouvert aux travailleurs de tous les pays, la Bibliothèque Nationale a été la bibliothèque personnelle et privée des rois de France. Son histoire commence donc, théoriquement, avec les premiers temps de la monarchie, très longtemps, par suite, avant que l'imprimerie n'inondât le monde de ses produits. Toutefois, le premier noyau de ses collections actuelles ne paraît pas remonter au delà du règne de Louis XI. Tous nos rois n'ont pas été des bibliophiles; et plusieurs de ceux auxquels ce glorieux qualificatif peut être donné n'ont pris aucune mesure

pour assurer la conservation et la transmission de leurs collections. Bien plus, certains en ont prévu la dispersion dans leurs dispositions testamentaires.

Le Département des Manuscrits, néanmoins, a recueilli, par des voies très diverses, de trop nombreux et trop précieux volumes de ces vénérables « librairies » — selon l'expression dont on s'est longtemps servi pour désigner une bibliothèque — pour qu'il ne soit pas naturel et légitime de leur consacrer le premier chapitre de son histoire.

I

JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XI

Les plus anciens renseignements qu'on ait sur les manuscrits possédés par nos rois sont relatifs à Pépin le Bref, mais aucun des volumes qui lui ont appartenu ne paraît être arrivé jusqu'à nous. De Charlemagne, au contraire, il en reste plusieurs, et, en particulier, un précieux *Évangéliaire* (Nouv. acq. lat. 1203) — écrit sur son ordre, en 781, en onciales d'or sur vélin pourpre, par un scribe appelé Godescalc — qui forme, dans nos collections, la tête de série de nos livres royaux.

Ce volume n'est pas seulement un curieux spécimen de la paléographie de cette époque reculée ; les miniatures dont il est orné constituent des documents artistiques d'une grande importance. Ajoutons, enfin, que cet *Évangéliaire*, conservé jusqu'à la Révolution dans le trésor de Saint-Sernin de Toulouse, fut offert à Napoléon I^er^, en 1811, par la municipalité de cette ville et qu'il doit à cette circonstance de rappeler deux des plus grands noms de notre histoire.

De l'atelier de copistes que Charlemagne organisa à sa cour sortirent de nombreux volumes, qui furent les uns groupés dans la

Bibliothèque organisée à Aix-la-Chapelle, ou gardés pour les besoins

Département des Manuscrits. — Salle de travail.

de l'école du palais, et les autres donnés aux grands monastères de

l'empire. C'est ainsi que fut provoquée cette renaissance, qualifiée justement de renaissance Caroline, qui nous a légué non seulement de fort beaux exemplaires de livres sacrés ou liturgiques,

Évangéliaire de Charlemagne. — La source de vie.
(Nouv. acq. lat. 1203, fol. 3v°.)

mais a conservé la meilleure partie des œuvres de l'antiquité latine.

A la mort de Charlemagne, sa collection fut dispersée. Eginhard raconte qu'il donna l'ordre de la vendre et d'en distribuer le prix aux pauvres. Mais son fils Louis le Pieux, qui semble avoir, sur ce point, partagé ses goûts, en forma une autre, dont l'importance est attestée

par divers témoignages. En ont fait partie nos manuscrits latins 8850 (*Évangéliaire* envoyé à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons) et

Évangéliaire de Louis le Débonnaire. — Son portrait.
(Lat. 8850.)

9575 (*Commentaire sur la Genèse* écrit, en 811, à Chasseneuil en Poitou). Charles le Chauve continua la tradition. Les deux *Bibles* (Lat. 1 et 2) qui lui furent offertes et le *Psautier* (Lat. 1152), que le scribe Liuthard écrivit pour lui, sont depuis longtemps rangés

parmi les chefs-d'œuvre de la calligraphie et de l'art au IXe siècle.

Les derniers Carolingiens ne paraissent pas avoir partagé le goût de leurs prédécesseurs. On n'a, en tout cas, recueilli sur les manus-

Bible de Charles le Chauve. — Le roi David.
(Lat. 1, fol. 215vo.)

crits qu'ils ont pu posséder aucun renseignement qui mérite d'être cité. Il faut, pour cela, descendre jusqu'à saint Louis. Deux chroniqueurs, Geoffroy de Beaulieu et le confesseur de la reine Marguerite, nous apprennent qu'il avait réuni dans une pièce de la Sainte-Chapelle un certain nombre de volumes et constitué une véritable

bibliothèque. Il venait y travailler, à ses moments de loisir, et y admettait ceux qui lui en faisaient la demande. Vincent de Beauvais y travailla et c'est là, sans doute, qu'il trouva les principaux éléments de sa célèbre encyclopédie. Mais, pas plus que Charle-

Psautier de saint Louis. — Destruction des idoles et sacrifice de Gédéon. (Lat. 10525.)

magne, saint Louis n'eut la préoccupation d'assurer l'avenir et l'intégrité de sa collection. Il la partagea entre quatre communautés religieuses. Parmi les très rares débris qui nous en sont parvenus, il convient de signaler le splendide *Psautier*, orné de très nombreuses miniatures, qui est conservé sous le n° 10 525 du fonds latin.

Ses successeurs, de Philippe le Hardi à Philippe VI, possédèrent bien quelques manuscrits, ceux tout au moins qui leur furent dédiés ou offerts, mais aucun ne manifesta pour eux de goût particulier. Le roi Jean, au contraire, semble les avoir aimés avec passion. Il avait avec lui, à Poitiers, lorsqu'il y fut battu et fait prisonnier, en 1356, une belle *Bible historiale*, que possède aujourd'hui le Musée Britan-

Album de Villard de Honnecourt, architecte français du XIIIe siècle.
Hommes luttant contre des lions.
(Franç. 19 093, fol. 26 v°.)

nique, et un riche exemplaire des *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coincy, qui après avoir été racheté aux Anglais, peu de temps après la bataille, passa dans la collection du duc de Berry et est venu finalement échouer à la bibliothèque du grand séminaire de Soissons.

Mais toutes ces collections ne sont rien auprès de celle que forma Charles V, et qui lui a valu d'être considéré comme le véritable fondateur de la Bibliothèque du Roi. Il est le premier, en effet, à avoir

eu l'idée d'organiser une bibliothèque, non plus seulement pour satisfaire ses goûts personnels, mais pour fournir aux savants des instruments de travail. Aussi, Christine de Pisan, qui put la voir et en profiter, en parle-t-elle dans les termes les plus élogieux : « Ne

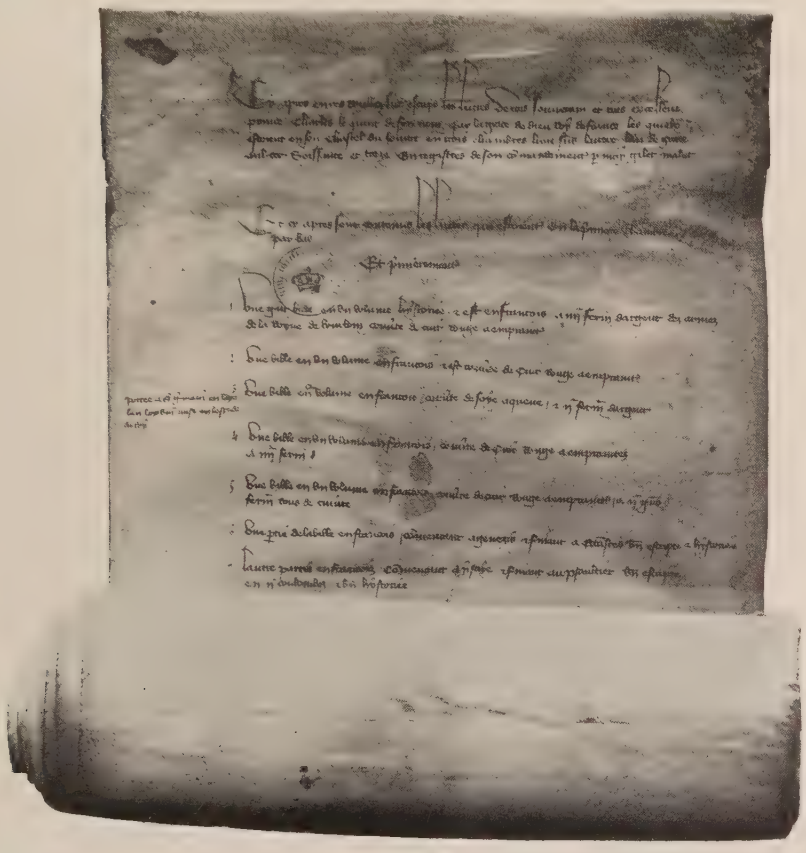

Inventaire, par Gilles Malet, de la librairie de Charles V, au Louvre. — Rouleau.
(Baluze, 397, n° 703.)

dirons-nous... du roy Charles, le grant amour qu'il avait à l'estude et à science ! Et qu'il soit ainsi, bien le remontroit par la belle assemblée de notables livres et belle Librairie qu'il avoit de tous les plus notables volumes qui par souverains auteurs aient été compilés...

moult bien escripsetrichement adornez : et tout temps les meilleurs escripvains que on peust trouver occupez pour lui en tel ouvrage... » Charles V, toutefois, ne se contenta pas de recueillir des manuscrits ou d'en faire copier. Il fit traduire, en français, « pour le proufit et utilité du roiaume et de toute la chrestienté », tous les ouvrages qui passaient alors pour les meilleurs. La lettre qu'il adressa à son trésorier Jean d'Orléans, au sujet d'un paiement à faire à Nicolas Oresme, pour des traductions d'Aristote, montre toute la passion avec laquelle il suivait ce travail. Il ne se contente pas, en effet, du texte écrit, comme d'habitude, par l'un des notaires de sa chancellerie ; il confirme son ordre par une note pressante, ajoutée de sa propre main, au bas de la pièce, ainsi qu'on peut le voir dans le fac-similé que nous en donnons.

Charles V parvint ainsi à former une bibliothèque de près de 1 200 volumes, ce qui est énorme pour le temps. Il en mit quelques-uns dans diverses résidences, à Beauté-sur-Marne, à Melun, à Vincennes et à Saint-Germain-en-Laye, mais la partie de beaucoup la plus importante, celle qui constitua, à proprement parler, la Librairie royale, resta à Paris. Après avoir été d'abord logée dans le palais de la Cité, elle fut transportée, en 1368, soit convenance, soit nécessité, dans une tour du Louvre, la tour de la Fauconnerie — depuis tour de la Librairie — dont deux pièces avaient été spécialement préparées pour la recevoir. Ces deux pièces devinrent insuffisantes et on dût en aménager une troisième. Un compte nous apprend qu'on y utilisa, dans la mesure du possible, le mobilier du palais de la Cité : bancs, roues et pupitres. Les murailles furent couvertes d'un lambris fait de « bois d'Irlande », c'est-à-dire de bois de sapin, qui avait été donné par le sénéchal de Hainaut. Les fenêtres reçurent, à l'extérieur, une garniture en treillis de fil d'archal destinée à les protéger contre les « oiseaux et autres bêtes ». Félibien et Sauval racontent bien qu'une lampe d'argent et trente petits chandeliers

furent suspendus aux voûtes, afin de permettre le travail de nuit, mais c'est là une erreur. Le document dans lequel ils ont pris ce renseignement concerne la grosse tour, ou tour des Joyaux, et non pas la tour de la Librairie.

Psautier du duc de Berry. — Saint Pierre, miniature attribuée à André Beauneveu.
(Franç. 13091, fol. 29.)

Peu de temps après avoir ainsi déplacé ses livres, Charles V se préoccupa d'en faire rédiger un inventaire. Et il confia ce soin à Gilles Malet, son valet de chambre, dont il avait fait le garde de sa librairie. Le travail fut terminé en 1373. Il fut repris, en 1411, à la

mort de Gilles Malet, par Jean Le Bègue, greffier de la Chambre des Comptes, et par Oudart Boschot, au nom d'une commission qui reçut la double mission de vérifier la gestion du garde défunt et de dresser

Grandes Heures du duc de Berry. — Noces de Cana, chiffre et emblèmes du duc.
(Lat. 919, fol. 37.)

un état des volumes confiés à son successeur. Grâce à ces deux inventaires, dont plusieurs copies nous sont parvenues, on peut se faire une idée assez précise de cette merveilleuse collection. Mais on

a, en même temps, le regret de constater que ce qui nous en est parvenu en représente à peine la dixième partie.

Livre des merveilles de Marco Polo. — Exemplaire offert par Jean sans Peur au duc de Berry.

(Franç. 2810, fol. 1.)

Sous Charles VI, la Librairie du Louvre s'augmenta d'un certain nombre de volumes. Ses accroissements, toutefois, ne compensèrent

pas, à beaucoup près, les pertes qu'elle subit. Malgré le goût qu'il paraît avoir eu pour les livres, ce roi ne fit rien pour assurer la conservation de ceux qu'il possédait. On sait, au contraire, qu'il négligea presque toujours de réintégrer dans la collection royale les manuscrits qu'il en retira, soit pour son instruction personnelle, soit plutôt pour son amusement. Ce fâcheux exemple trouva naturellement dans la famille royale plusieurs imitateurs, et la belle Bibliothèque que Charles V avait formée avec tant d'intelligence et de goût, perdit bien vite une bonne partie de ses trésors. En 1425, ce qui en restait fut acheté par le duc de Bedford et envoyé par lui, semble-t-il, au château de Rouen et en Angleterre. Mais ces restes furent eux-mêmes dispersés, dans des circonstances qu'on ignore, sans doute après la mort du duc, survenue en 1435.

Au nom de Charles V doit être associé celui de son frère le duc de Berry, Jean, car il ne fut pas moins passionné pour les beaux livres. C'est de lui que nous viennent quelques-uns des manuscrits qui sont rangés, à juste titre, parmi les joyaux de notre dépôt. La Librairie qu'il forma ne réunit pas un aussi grand nombre d'ouvrages que celle du Louvre, mais sa composition témoigne d'un goût plus fin et plus délicat. Pour l'ornementation des volumes qu'il fit exécuter il s'adressa aux meilleurs artistes de son temps. C'est pour lui que Jacquemart de Hesdin, André Beauneveu et Pol de Limbourg composèrent leurs plus belles œuvres. Aussi, ce qui reste, en particulier, de l'admirable série de ses *Psautiers* et de ses *Livres d'heures* compte-t-il parmi ce que l'art de l'enlumineur et du calligraphe a produit de plus parfait. Les plus luxueux de ses volumes portent non seulement ses armes : *de France à la bordure engrelée de gueules*, et sa devise : *Le temps venra*, mais ses animaux symboliques : l'*ours* et le *cygne navré*, et un chiffre composé des lettres *V* et *E*, dont on n'a pas donné jusqu'ici d'explication satisfaisante. En tête ou à la fin de quelques-uns d'entre eux se trouvent, en outre, sa

signature autographe : *Jehan* et de majestueuses inscriptions de son secrétaire, Jean Flamel. A sa mort, toutes ces merveilles furent vendues pour payer les dettes énormes dont sa succession se trouva grevée.

Un autre frère de Charles V, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, eut aussi le goût des livres et se constitua une Librairie personnelle. Mais comme cette Librairie n'eut pas l'importance des précédentes et comme, d'ailleurs, la Bibliothèque Nationale n'en a recueilli que quelques volumes, il n'y a pas lieu de s'y arrêter ici. Disons seulement qu'elle a formé, avec les accroissements qu'elle dût à Jean sans Peur, à Philippe le Bon et à Charles le Téméraire le premier noyau de la bibliothèque de Bruxelles.

II

DE LOUIS XI A LA RÉVOLUTION

Charles VII, ne fit rien, et on ne peut pas trop s'en étonner, pour reconstituer la Librairie du Louvre, mais Louis XI ne s'en préoccupa pas davantage, et cela est surprenant. Il ne profita pas, en effet, comme il l'aurait pu, des occasions que les événements lui fournirent : en 1469, la condamnation du cardinal Balue ; en 1472, la mort du duc de Guyenne ; en 1477, le désastre de Charles le Téméraire et la condamnation de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui tous avaient formé d'intéressantes collections.

Louis XI, cependant, donna des encouragements à divers traducteurs, copistes et enlumineurs. Et parmi ces derniers se trouvait Jean Foucquet, de Tours, l'artiste célèbre auquel on doit la presque totalité de l'illustration de l'exemplaire des *Antiquités et guerre des Juifs* de Flavius Josèphe, dont le tome I est conservé sous le n° 247 du fonds français et dont le tome II, considéré longtemps comme

perdu, a été retrouvé il y a trois ans et vient de nous être offert (1906) par le roi d'Angleterre Edouard VII.

Aussi Charles VIII ne recueillit-il dans la succession de son père

Antiquités des Juifs de Josèphe. — Écroulement des murs de Jéricho, miniature de Jean Foucquet.

(Franç. 247. fol. 89.)

qu'un petit lot de volumes. Il l'augmenta de ceux que sa mère, Charlotte de Savoie, avait possédés, de ceux qu'il fit copier ou dont il reçut l'hommage, et surtout, à la suite de l'expédition de 1495, d'une

notable partie de la riche Bibliothèque que les rois Aragonais de Naples avaient formée. C'est parmi les volumes de cette dernière provenance que se sont rencontrés les premiers manuscrits grecs qui

Dune femme enceinte denfant pelerine au mont
saint michel sourprinse De la mer · Nedama la vier
ge marie · La quelle fut gardee et son enfãt aussi

Miracles de Notre-Dame (xv^e siècle). — Pèlerine se rendant au Mont Saint-Michel et surprise par la mer, sauvée par la Vierge.

(Franç. 9199, fol. 37v°.)

soient entrés dans la Bibliothèque royale. De cette expédition Charles VIII rapporta, en outre, un magnifique exemplaire des poésies de Pétrarque (Italien 548) dû à la plume du célèbre calligraphe italien Antonio Sinibaldi, qui lui fut offert, en novembre 1494, à son

passage à Florence. Ce sont tous ces manuscrits qui ont été le véritable noyau de nos collections actuelles.

Avec le règne de Louis XII commence pour la Bibliothèque du Roi une période plus active, pendant laquelle se précise chaque jour

Miracles de Notre-Dame (xv^e siècle). — Chrétien qui emprunte à un juif et donne un crucifix en gage.

(Franç. 9199, fol. 42v°.)

davantage l'idée, que nous avons vue apparaître sous Charles V, qu'elle doit être considérée comme un établissement public et non plus comme le résultat d'une fantaisie personnelle, dont la trace peut disparaître avec celui qui se l'est offerte. Nos Rois eurent, dès lors,

peu à peu la préoccupation non seulement de transmettre à leurs successeurs les collections qu'ils tinrent de leurs prédécesseurs, mais de les enrichir. Pour ce faire, Louis XII n'eut d'ailleurs qu'à continuer une tradition familiale.

Heures du Roi René. — Son portrait.
(Lat. 1156 A, fol. 81v°.)

Sa Bibliothèque de Blois, à laquelle il réunit les volumes laissés, non pas au Louvre, mais à Amboise par Charles VIII, datait de plus d'un siècle. Elle avait été commencée par Louis d'Orléans, la victime de Jean sans Peur, et continuée par son fils Charles, le poète bien

connu. Ce dernier s'en occupa, en effet, malgré les tristesses d'une captivité de vingt-cinq ans (1415-1440), et en assura la conservation

Statuts de l'ordre de Saint-Michel. — Exemplaire fait pour Louis XI : miniature attribuée à Jean Foucquet.

(Franç. 19 819.)

avec un soin jaloux. En 1428, les Anglais ayant menacé Blois, afin de tenter un dernier coup contre la puissance de Charles VII, il ordonna aux fidèles officiers qui en avaient la garde de la transporter

à La Rochelle ; et elle y resta, hors de toute atteinte, jusqu'en 1436, date de sa réintégration. Un certain nombre de manuscrits portent sa signature et des notes sur leur provenance. On apprend ainsi que

Recueil de prières (xv^e siècle). — Portrait sur bois de Charles VIII, dans l'épaisseur du premier plat de la reliure.
(Lat. 1190.)

l'un d'eux, qui contient divers traités de médecine (Lat. 6868), fut gagné par lui à son médecin, Jean Cailleau, dans une partie d'échecs.

Le futur Louis XII n'avait que trois ans lorsque son père mourut,

mais sa mère Marie de Clèves, dont les goûts littéraires sont connus, se chargea de lui conserver une collection dont elle savait le prix. Aux livres de Charles VIII vinrent bientôt s'ajouter, dans la

Heures de Charles VIII. — Saint Denis, miniature attribuée à Jean Bourdichon.
(Lat. 1370, fol. 212v°.)

Bibliothèque du nouveau Roi, deux collections précieuses — la collection des ducs de Milan et celle de Louis de Bruges — dans lesquelles avaient été réunis de nombreux spécimens des produits les plus délicats de l'art du miniaturiste dans les Flandres et en Italie.

Dans la collection que les Visconti et les Sforza de Milan avaient

formée au château de Pavie, et que Louis XII s'appropria, en 1499 ou 1500, se trouvait, en outre, une importante série de manuscrits

Heures d'Anne de Bretagne. — Anne de Bretagne entourée de ses saintes patronnes, miniature de Jean Bourdichon.

(Lat. 9474.)

qui provenaient de François Pétrarque, l'illustre poète, et portaient des annotations de sa main. La collection de Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuyse, comprenait, elle, beaucoup de livres fran-

çais ornés de très belles miniatures. On regrette de ne pas connaître les circonstances qui permirent à Louis XII d'en faire l'acquisition.

Heures d'Anne de Bretagne. — Miniature du calendrier.
(Lat. 9474.)

La Bibliothèque de Blois eut, dès lors, une importance qui lui valut, de la part de plusieurs contemporains, de pompeux éloges. Claude de Seyssel la qualifie de « très magnifique et très singu-

lière » et un ambassadeur de la ville de Bologne qui la visita en 1508 la proclame la première du monde.

Pendant que les ancêtres de Louis XII formaient une Bibliothèque à Blois, ceux de François Ier, issus comme ceux-ci de Louis d'Orléans, le petit-fils de Charles V, en réunissaient une autre à Cognac. Jean d'Orléans, appelé aussi Jean le Bon, comte d'Angoulême, fut, en effet, un bibliophile aussi passionné que son frère Charles. Et on voit, par les manuscrits de sa bibliothèque qui ont pu être identifiés, qu'il ne se contentait pas de les ouvrir et de les feuilleter, mais qu'il les lisait très attentivement et les annotait. Plusieurs sont même entièrement écrits de sa main. Son fils Charles partagea les mêmes goûts et si une mort prématurée ne lui laissa pas le temps de les faire partager par ses deux enfants, François et Marguerite, sa veuve, Louise de Savoie, s'acquitta intelligemment de ce soin.

On n'a pas assez remarqué le zèle, attesté par plusieurs manuscrits, avec lequel cette princesse s'occupa de l'instruction du futur Roi de France et développa chez lui, de très bonne heure, le goût des lettres et des arts. Grâce à elle, François Ier se trouva merveilleusement préparé à comprendre et à utiliser, dès le début de son règne, les judicieuses observations que J. Lascaris et Guillaume Budé lui présentèrent sur l'intérêt des manuscrits et sur les meilleurs moyens à employer pour s'en procurer. C'est à leur instigation, semble-t-il, qu'il conçut et réalisa le projet de former à Fontainebleau une collection de manuscrits grecs. Pour son exécution, il employa non seulement ses ambassadeurs successifs à Venise ou en Italie : Jean de Pins, Georges d'Armagnac et Guillaume Pellicier, mais encore des voyageurs comme Pierre Gille et Guillaume Postel, et des Grecs ou Italiens réfugiés, comme Jérome Fondule, Antoine Eparque, Ange Vergèce et quelques autres. Les manuscrits que François Ier fit ainsi acheter et copier, à grands frais, affluèrent si vite et en si grand nombre que la collection royale dépassa bientôt en importance

les collections les plus réputées d'alors, telles que celles des Médicis, à Florence, ou de la République de Venise.

La Bibliothèque de Blois, dont le dominicain Guillaume Petit, chapelain du Roi, dressa, en 1518, un inventaire alphabétique, n'en continua pas moins à subsister et à s'accroître. C'est à elle, en effet, que furent envoyés, en 1523, à la suite de la confiscation des biens du connétable de Bourbon, les livres que divers membres de cette famille avaient réunis, depuis près de deux siècles, dans leur château de Moulins. Les maîtres de la Librairie qui eurent la garde de la Bibliothèque de Blois paraissent en avoir facilité l'accès avec une très grande libéralité. On sait même, par la mention qui a été conservée de « cédules » ou reçus, que différentes personnes furent autorisées à y faire des emprunts.

Mais la préférence, que François Ier marqua, toujours, pour la Bibliothèque installée à Fontainebleau, devait naturellement le conduire à y faire transporter celle de Blois. Ce n'est, toutefois, qu'à une date assez avancée du règne, en mai-juin 1544, qu'il opéra cette fusion. La surveillance du transfert fut confiée à Mellin de Saint-Gelais, et on possède encore, dans le manuscrit français 5660, l'inventaire qui fut dressé à cette occasion et servit à ce dernier pour son récolement. Cette réunion fit de la Bibliothèque de Fontainebleau l'une des plus riches de l'Europe. Elle devint aussi l'une des plus belles, car rien ne fut négligé pour que les reliures, dont beaucoup de volumes durent être revêtus, ne répondissent par leur élégance à la valeur des textes ou à la splendeur des exemplaires. Ajoutons, enfin, que François Ier ne se contenta pas pour favoriser le grand mouvement de renaissance littéraire qui se produisit sous son règne, de mettre à la disposition des humanistes sa précieuse collection, mais qu'il poussa très activement à la publication des textes qui y furent découverts et subventionna les imprimeurs qui acceptèrent de l'entreprendre.

Sous Henri II, la Bibliothèque de Fontainebleau continua à prospérer. L'attention du Roi, toutefois, se porta plus sur les reliures que sur les manuscrits. On estime, en effet, qu'il fit relier plus de

Heures d'Henri II. — Henri II touchant les écrouelles.
(Lat. 1429.)

huit cents volumes. Parmi les manuscrits qui furent composés pour lui, il convient de signaler son livre d'*Heures* (Latin 1429) qui est incontestablement, tant par l'harmonie des couleurs que par la justesse du dessin, l'un des chefs-d'œuvre de l'art du miniaturiste au XVI^e^ siècle.

Sa femme, au contraire, Catherine de Médicis, se montra, toute sa vie, passionnée pour les lettres et les arts. En même temps qu'une remarquable collection de bijoux, de tableaux et de bibelots de

Heures dites d'Henri IV (XVIe siècle). — La Vierge, sainte Anne et saint Joachim.
(Lat. 1171, fol. 27.)

toute espèce, elle se forma une bibliothèque particulière aussi intéressante par le choix des textes que par leur antiquité. La meilleure partie des manuscrits qu'elle renfermait venait du maréchal Strozzi,

tué au siège de Thionville, en 1558, dont Catherine avait revendiqué la bibliothèque comme ayant appartenu à un membre de la famille des Médicis. Or, dans cette bibliothèque se trouvait la précieuse collection de manuscrits que le maréchal avait achetée, en 1550, aux héritiers du cardinal Nicolas Ridolfi, neveu du pape Léon X. Qui ne connaît, enfin, le merveilleux livre d'*Heures* de cette reine conservé aujourd'hui au musée du Louvre, parmi les trésors de la galerie d'Apollon ! Mais pour faire face aux dépenses considérables dans lesquelles sa passion l'entraîna, Catherine de Médicis fut obligée d'emprunter ; et à sa mort, survenue en 1589, ses créanciers, n'ayant pas encore été remboursés, firent saisir tous ses meubles, y compris sa bibliothèque. Le président de Thou, qui était mieux en mesure que personne d'en apprécier la valeur, intervint auprès d'Henri IV et le décida à la rattacher purement et simplement à la Bibliothèque royale ; mais les lettres patentes qu'il obtint, en 1594, ne purent être exécutées qu'en 1599, l'affaire ayant été portée devant le Parlement.

Les goûts de Catherine de Médicis et d'Henri II ne furent partagés par aucun de leurs enfants. François II et Charles IX ne firent pour la collection royale rien qui mérite d'être cité. Quant à Henri III, il ne semble pas avoir davantage aimé les manuscrits, bien qu'il reste un certain nombre de reliures à son chiffre et à ses armes. S'il fallait même en croire Le Laboureur, il n'aurait pas tenu à lui que l'un des plus beaux volumes du XIV^e^ siècle, le manuscrit des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit au Droit Désir ou du Nœud*, institué à Naples, en 1352, par Louis de Tarente, roi de Sicile (Français 4274), ne fût détruit. Après s'en être servi, en 1578, au moment de la création de l'ordre du Saint-Esprit, il aurait donné l'ordre, resté heureusement sans effet, de le jeter au feu. Quel pénible souvenir pouvait donc lui rappeler ce manuscrit, qui lui avait été offert à Venise par la République, lorsqu'il y fut reçu à son retour de Pologne ?

106909

L'acquisition des manuscrits de Catherine de Médicis ne fut pas la seule dont la Bibliothèque royale profita, pendant le règne d'Henri IV, mais elle fut de beaucoup la plus importante. On ne saurait, en effet, lui comparer, malgré son intérêt, et bien qu'elle

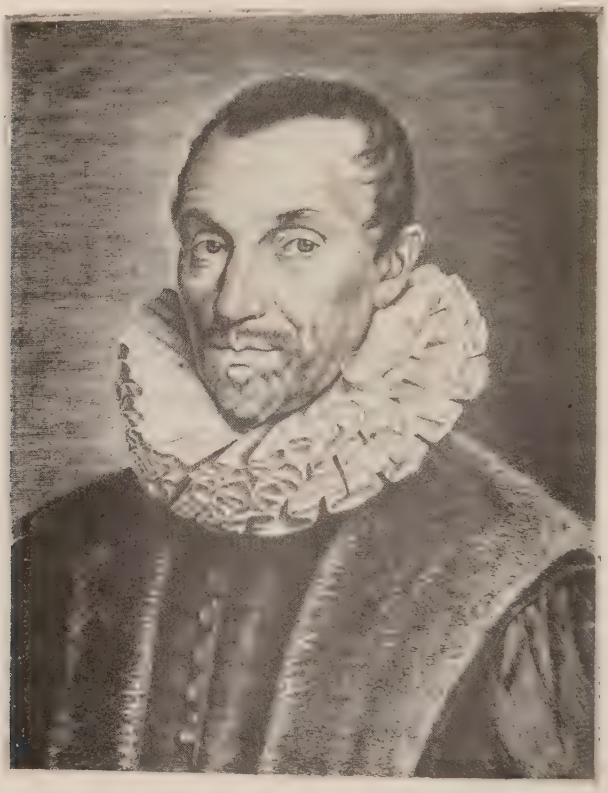

Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), maître de la Librairie du Roi, d'après D. Du Moustier, gravure de Sébastien Vouillemont.

comprît un certain nombre de manuscrits de la Bibliothèque des rois de Naples, la collection formée au château de Gaillon par différents membres de la famille d'Amboise. Cette collection, d'ailleurs, ne fut pas immédiatement rattachée à la Bibliothèque royale. Elle contribua à la formation d'un dépôt particulier appelé *Cabinet du Roi*, qui fut installé au palais du Louvre et dura jusqu'au règne de

Louis XV. Ce dépôt comprenait, en plus des manuscrits dont le Roi pouvait avoir personnellement besoin, des objets de tout genre de nature à satisfaire la curiosité de la Cour. C'est de la bibliothèque de Gaillon qu'est venu le si remarquable manuscrit du XVI^e^ siècle, connu sous le nom d'*Heures* d'Henri IV (Lat. 1471), bien qu'il n'ait pas été fait pour lui, auquel nous avons emprunté l'une des miniatures qui accompagnent notre travail.

Si le Parlement de Paris fit quelques difficultés, assez compréhensibles, en fin de compte, pour laisser mettre à exécution les lettres patentes d'Henri IV relatives à la bibliothèque de Catherine de Médicis, il se montra plus accommodant, lorsqu'il s'agit d'assurer aux collections royales l'un des plus précieux manuscrits que les religieux de Saint-Denis eussent encore dans leur trésor. Le bruit ayant couru, en effet, que ces derniers cherchaient à vendre la *Bible* célèbre (Lat. 2) que l'abbaye devait à la munificence de Charles le Chauve, un arrêt du 20 août 1595 en décida la remise à la Bibliothèque du Roi.

Ces décisions montrent combien s'était précisée, au cours de ce siècle, l'idée que la Bibliothèque royale était un établissement d'intérêt général, et non plus seulement la bibliothèque privée des rois de France. Cette idée avait, d'ailleurs, trouvé sa confirmation sous Charles IX, dans le transfert depuis longtemps réclamé par les lettrés, de la Bibliothèque de Fontainebleau à Paris, où elle fut logée, non pas dans un palais royal, mais successivement au collège de Clermont, dans une grande salle du cloître des Cordeliers, et enfin dans une dépendance de ce couvent, avec une entrée particulière rue de La Harpe. Ce n'est qu'en 1666 qu'elle fut transportée rue Vivienne, et de 1721 à 1724, dans les locaux du palais Mazarin, qu'elle occupe encore.

Le règne de Louis XIII fut marqué par l'achat en 1622, à la suite d'une décision du Conseil d'État, des manuscrits, au nombre de quatre cents environ, de la famille Hurault, et en 1638, de la collec-

tion, dite de *Brienne*, que le secrétaire d'État, Antoine de Loménie, avait formée pour l'instruction et les besoins de son fils. Mais cette dernière collection, dans laquelle avaient été réunis, en copie, dans un ordre méthodique, tous les documents jugés les plus utiles pour

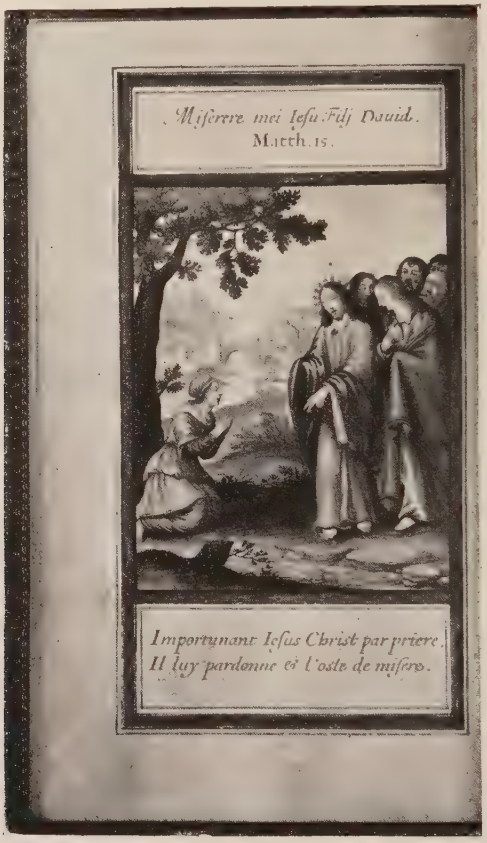

Heures de la duchesse de Lorraine, écrites par Jarry. — Jésus et la Chananéenne.
(Franç. 14 851, fol. 1 v°.

la connaissance et la direction des affaires publiques, fut gardée par Richelieu d'abord et par Mazarin ensuite, et n'entra à la Bibliothèque du Roi qu'après la mort de ce ministre.

Sous Louis XIV, les acquisitions furent nombreuses et impor-

tantes. L'honneur, toutefois, en revient bien moins au souverain, qui s'y intéressa cependant, qu'aux deux ministres Colbert et Louvois, qui eurent la Bibliothèque royale dans leurs attributions et employèrent leur autorité, non seulement à provoquer la libéralité

Heures de Guillaume, marquis de Bade. — Portrait du possesseur, au pied de la croix miniature de Frédéric Brentel, (1647).

(Lat. 10 568, fol. 12.)

des donateurs, mais à stimuler le zèle des agents qui travaillèrent, tant en France qu'à l'étranger, à en enrichir les collections. Colbert, surtout, s'occupa d'elle avec autant d'habileté que d'ardeur et profita de toutes les occasions que les circonstances firent naître. Il ne

limita pas, il est vrai, ses efforts à l'intérêt exclusif de la Bibliothèque royale et fit, dans la dernière partie de sa vie, tout au moins, plus d'une concession fâcheuse au souci de ses propres collections ; mais cette sollicitude partiale ne doit pas être jugée trop sévèrement, parce qu'elle a assuré la conservation de nombre de documents voués à une destruction fatale. Ces collections, d'ailleurs, ne furent pas perdues

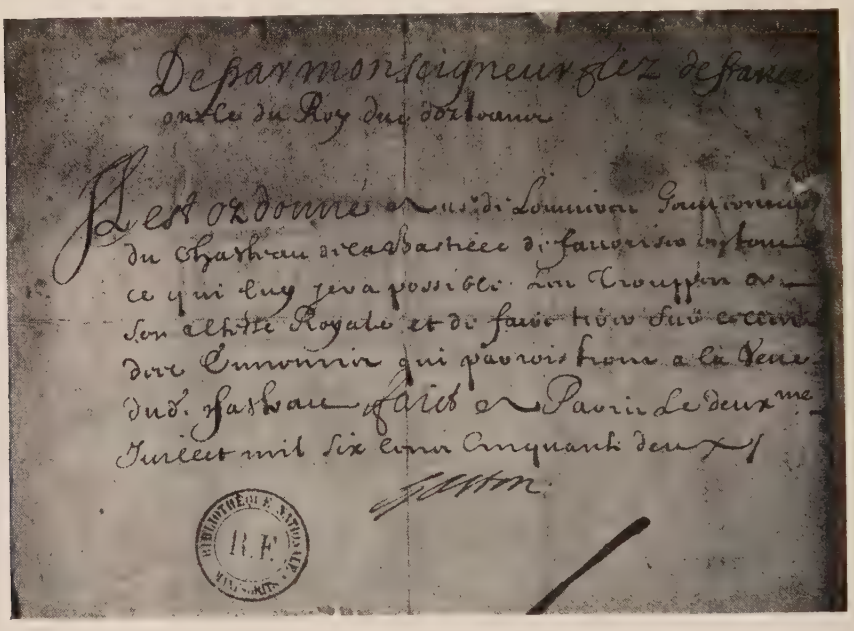
De par monseigneur fils de France
oncle du Roy duc d'Orleans
Il est ordonné au sr de Louvigny Gouverneur
du Chasteau de la Bastiée de fournir toutes
ce qui luy sera possible Son Canon de
son calibre Royale et de faire tirer sur ceux
des Ennemis qui paroistront a la Veue
dud. Chasteau fait a Paris Le deuxme
Juillet mil six cens Cinquante deux
Gaston
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.

Ordre donné par Gaston d'Orléans au Gouverneur de la Bastille de faire tirer sur les troupes de Louis XIV, au combat du faubourg Saint-Antoine (2 juillet 1652).

(Baluze 208, fol. 39.)

pour la Bibliothèque du Roi, car celle-ci put, en 1732, entrer en la possession de tous les manuscrits et documents qu'elles comprenaient. Pour expliquer, enfin, la faveur dont jouit la Bibliothèque royale, pendant ce long règne, il convient de rendre hommage à la science, à l'activité et à la considération de certains des hommes — savants ou gardes — qui eurent à s'occuper d'elle, comme les frères Dupuy, Pierre de Carcavy, Nicolas Clément, Jean Boivin et les Bignon.

La première acquisition qu'elle fit, après l'avènement de Louis XIV, fut celle d'une partie de la collection des frères Dupuy. Cette collection, commencée au XVI^e^ siècle par Claude Dupuy et continuée par ses deux fils, Jacques et Pierre, comprenait, en dehors de nombreux imprimés, 260 manuscrits anciens, précieux pour la plupart, et une énorme quantité de lettres et de pièces historiques, juridiques ou littéraires. Par testament en date du 25 mai 1652, Jacques Dupuy, le dernier survivant, légua au Roi ses imprimés et ses manuscrits

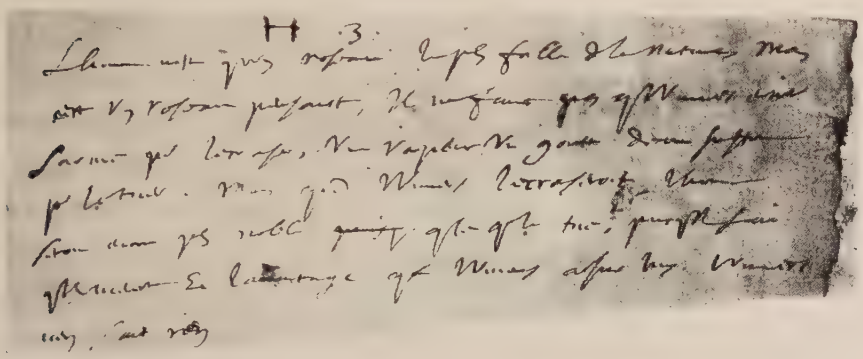

Manuscrit autographe des Pensées de Pascal. — Pensée sur l'homme.

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'Univers entier s'arme pour l'écraser ; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'Univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'Univers a sur lui : l'Univers n'en sait rien ».

(Franç. 9 202, fol. 63.)

anciens, mais la livraison n'en fut opérée qu'en 1656, après sa mort. De Thou hérita du reste de la collection, qui comprenait déjà 798 volumes in-folio et un certain nombre de liasses. Après avoir subi diverses vicissitudes, cette collection tomba fort heureusement, en 1720, en la possession du procureur général Joly de Fleury, qui la céda au Roi, en 1754. Elle a, depuis lors, conservé son intégrité et perpétué, par son titre de collection *Dupuy*, le glorieux souvenir de ses fondateurs.

Le legs de Jacques Dupuy fut suivi, à quelques années d'intervalle,

d'un don qui ne présenta pas une moindre importance. En 1662, Hippolyte, comte de Béthune, offrit à Louis XIV l'incomparable recueil de documents originaux sur l'histoire de France, de Louis XI à Louis XIII, que son père Philippe et lui avaient formé, et dont ils avaient préparé la conservation avec un soin matériel dont on n'avait pas encore vu d'aussi bel exemple. Tous ces documents, en effet, pièces diverses ou lettres originales, avaient été collés sur des feuillets de même format, classés par matières ou par règnes, et réunis en volumes de même taille, au nombre de 1923, dont la reliure en maroquin rouge était uniformément ornée des armes de Béthune : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée d'un lambel à 3 pendant de même* et du chiffre : *PP* couronnés, de leur premier propriétaire. Ils ne forment plus aujourd'hui, dans notre dépôt, de série spéciale ; leur contenu a néanmoins permis de les laisser à peu près groupés, dans la première partie du fonds français.

La mort du maître des requêtes Gilbert Gaulmyn, survenue le 8 décembre 1665, fournit à la Bibliothèque l'occasion d'augmenter, dans une proportion notable, le nombre de ses manuscrits orientaux. A ses héritiers elle n'acheta pas moins de 461 manuscrits arabes, persans ou turcs et de 127 manuscrits hébreux.

On sait que Mazarin disposa de sa bibliothèque en faveur du collège des Quatre-Nations, à la fondation duquel il avait employé une bonne part de son immense fortune. Or, dans cette bibliothèque se trouvait un nombre considérable de manuscrits, dont les meilleurs provenaient de Peiresc, de Du Tillet, de Gabriel Naudé et d'Alexandre Petau. Pour les faire entrer à la Bibliothèque du Roi, Colbert eut l'idée de les échanger, ainsi que divers imprimés, contre d'autres ouvrages imprimés, moins rares sans doute, mais indispensables aux maîtres du nouvel établissement. Un arrêt du Conseil d'État, du 12 janvier 1668, accepta et sanctionna ce projet, et les col-

lections royales de la rue Vivienne s'enrichirent ainsi d'une série de manuscrits dont le nombre s'élevait au chiffre respectable de 2 156. — Pendant la seconde partie du règne, les acquisitions de la Bibliothèque du Roi ne furent pas moins intéressantes. Des dons, échanges

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), surintendant des Bâtiments du Roi, dans la dépendance duquel fut mise la Librairie royale.
Gravure de Nanteuil, d'après Philippe de Champaigne.

ou achats y firent successivement arriver tout ou partie des manuscrits recueillis par le médecin Jacques Mentel (1669), par l'historien Mézeray (1683), par l'archevêque de Reims, Ch.-M. Le Tellier (1700), par le docteur de Sorbonne, Antoine Faure (1701), par les Bigot, de Rouen (1706), par Melchissédec Thévenot (1712), par l'orientaliste

Antoine Galland (1715) et surtout par le fameux collectionneur Roger de Gaignières (1715).

« On a peine à comprendre, dit Le Prince, dans son *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, comment un seul homme, dont la fortune était bornée, avait pu rassembler chez lui et mettre en ordre tant de pièces différentes, imprimés, manuscrits, estampes, etc., et se former un cabinet rare et précieux qui fut pendant longtemps l'admiration des curieux. » C'est que Gaignières a profité, avec une ardeur et une perspicacité rares, des merveilleuses occasions que faisaient naître l'ignorance et l'indifférence de ses contemporains. En 1711, sentant sa fin approcher, il fit don de toute sa collection au Roi, mais s'en réserva l'usufruit. Il mourut le 27 mars 1715. La conduite que tint à son égard, pendant les dernières années de sa vie, Clairambault, chargé, depuis le don, de dresser les inventaires nécessaires et de veiller à la conservation des collections, ne fut pas à l'abri de tout reproche. Non seulement il soumit Gaignières à un véritable espionnage, mais il abusa de sa situation pour s'approprier un certain nombre de pièces qu'il désirait depuis longtemps. Le Cabinet de Gaignières n'entra donc pas intact à la Bibliothèque du Roi. Il fut, d'ailleurs, disloqué en 1740 et partagé entre les quatre Départements qui avaient été constitués, à la suite du récolement de 1720.

Le règne de Louis XV ne fut pas moins heureux pour la Bibliothèque du Roi que celui de Louis XIV. Mais il serait trop long de passer en revue les collections qui s'ajoutèrent, pendant cette période, à celles dont nous venons de parler. Il suffira d'en signaler quelques-unes.

En 1717, Charles d'Hozier, juge d'armes de France, céda, moyennant une pension viagère, le Cabinet généalogique que son père Pierre et lui avaient formé. C'est ce Cabinet qui a été le noyau des collections généalogiques et nobiliaires qui furent groupées, dans une

série célèbre appelée *Cabinet des Titres*, dont l'autonomie a duré jusqu'à ces dernières années.

En 1719, furent achetés les manuscrits et les papiers d'Etienne Baluze, que sa légataire, une dame Lemaire, avait mis en vente,

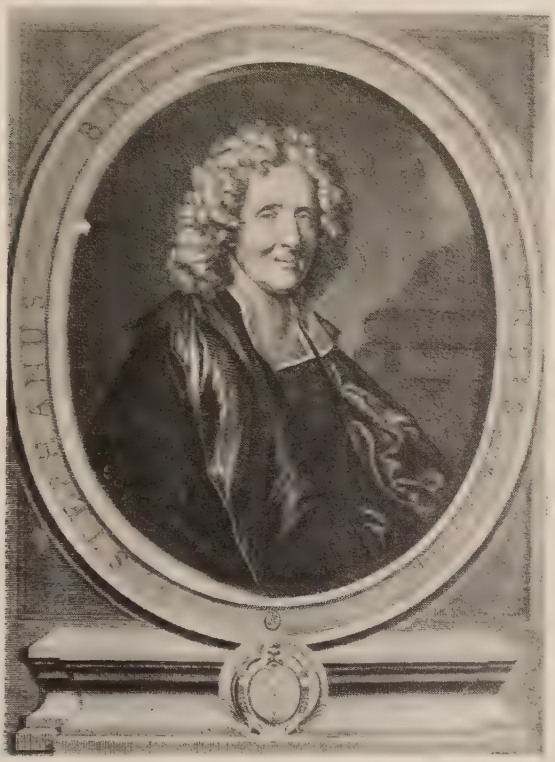

Etienne Baluze (1630-1718), bibliothécaire de Colbert. Gravure de S. Thomassin, d'après H. Rigaud.

après en avoir fait imprimer le catalogue (3 vol. in-12). Ces manuscrits et ces papiers étaient fort curieux. Baluze, en effet, a été, à la fois, un savant de premier ordre, dont les travaux compteront, toujours, parmi les meilleurs qu'ait produits l'érudition française, et un collectionneur très avisé, qui a su merveilleusement profiter des circonstances, pour recueillir et sauver les documents les plus pré-

cieux. Son attention s'est portée aussi bien sur les documents des temps modernes que sur ceux du moyen âge. Et on en a la preuve dans la conservation de l'ordre fameux, dont le fac-similé est page 104, qui fut donné au gouverneur de la Bastille, le 2 juillet 1652, jour du combat du faubourg Saint-Antoine, par Gaston d'Orléans — et non par M^lle^ de Montpensier, comme on le répète constamment — de faire tirer les canons de la forteresse sur les troupes royales.

Baluze ne collectionna pas que pour son compte personnel. Il mit sa science profonde et son étonnante activité au service de Colbert, dont il fut le bibliothécaire, pendant plus de trente ans. Or, un heureux hasard a permis que les très nombreux manuscrits qu'il a recueillis pour son maître vinssent, peu d'années après les siens, prendre également place sur les rayons de la Bibliothèque du Roi. C'est en 1732, en effet, que le comte de Seignelay, devenu par héritage propriétaire de l'admirable collection formée par son grand oncle, offrit au Roi tous les manuscrits qu'elle contenait (près de 8 000) et reçut en échange une somme de 300 000 livres.

C'est, enfin, pendant la seconde partie du règne de Louis XV et pendant tout le règne de Louis XVI, que fut organisée cette vaste entreprise du Cabinet des Chartes, à laquelle le Département des Manuscrits doit l'une de ses collections historiques le plus souvent consultées. En 1759, un avocat, qui devint plus tard historiographe du Roi, J.-N. Moreau, soumit au contrôleur général des finances, qui l'accepta, un projet de bibliothèque spéciale, dans laquelle devaient être rassemblés tous les documents d'ordre administratif, dont celui-ci pouvait avoir besoin. Les recherches furent, au début, si actives et si heureuses, qu'au bout de deux ans, la bibliothèque ainsi formée, et qu'on appela Dépôt de législation ou Bibliothèque des finances, possédait déjà un nombre fort considérable de volumes imprimés et de pièces manuscrites.

A cette première collection, Moreau eut alors l'idée d'en ajouter

une seconde, d'ordre historique, qui devait, en quelque sorte, lui servir de commencement et de base. Le ministre Bertin trouva le projet excellent et s'employa personnellement à en faciliter la réalisation. C'est ainsi que fut décidée, en 1762, la création du Cabinet des Chartes, c'est-à-dire la formation d'une immense série de copies de chartes sur toutes les époques de notre histoire et sur toutes les régions de notre pays, et que, pour organiser ce Cabinet, fut institué un comité appelé Comité des Chartes, dans lequel siégèrent successivement presque tous les travailleurs qui se sont fait un nom dans l'érudition française : Sainte-Palaye, Foncemagne, Bréquigny, dom Clément, dom Grenier, dom Poirier, dom Brial, La Porte du Theil, etc., etc. Ce Comité se mit à l'œuvre, tout de suite, mais il eut de la peine, pour certaines provinces — car le travail ne fut naturellement pas limité aux dépôts de Paris — à trouver des collaborateurs compétents. Quelques-uns de ceux dont il s'assura le concours n'apportèrent pas, en outre, à l'accomplissement de leur besogne, toute la science et toute l'activité qu'on aurait souhaitées. Ce vaste dépouillement présente, par suite, de nombreuses lacunes ; il n'en reste pas moins, tel qu'il est, un répertoire extrêmement commode. Les 40 000 chartes dont des copies furent ainsi exécutées, dans d'innombrables dépôts d'archives, sont aujourd'hui rangées par ordre chronologique et ne remplissent pas moins de 284 volumes.

Les recherches portèrent aussi sur divers dépôts étrangers. Bréquigny fut envoyé à Londres et y explora les archives, si riches pour notre histoire, de la Tour de Londres et du Musée Britannique. La Porte du Theil fut chargé, à Rome, d'une mission semblable. La série des Archives du Vatican, sur laquelle se porta plus particulièrement son attention, fut celle des registres pontificaux, d'Innocent III à Boniface VIII. Il n'y copia pas moins de 8 000 lettres. Et il ne s'en tint pas à ce travail ; il rédigea des notices sur plus de 2 000 manuscrits conservés dans diverses bibliothèques, dont le

contenu pouvait présenter quelque intérêt pour l'histoire de France.

A ces notes et copies vinrent s'ajouter quelques documents originaux provenant des collections de Blondeau de Charnage, des pièces et inventaires d'archives des Pays-Bas, qu'un conseiller de Besançon, Courchetet d'Esnans, avait fait transcrire, et enfin les papiers de La Curne de Sainte-Palaye sur la langue et la littérature françaises.

Ce travail gigantesque fut interrompu par la Révolution. Un décret du 14 août 1790 ordonna le transfert à la Bibliothèque du Roi de toutes ces pièces et de tous ces documents. On les groupa dans une seule collection, à laquelle on donna le nom de collection *Moreau*, en souvenir de celui qui avait été l'âme de cette grande œuvre.

Le règne de Louis XVI ne fut, en outre, marqué que par l'achat de 247 manuscrits de la célèbre bibliothèque du duc de La Vallière, et d'environ 600 quintaux de parchemins provenant de la Chambre des Comptes.

III

DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

La Révolution ouvrit pour le Département des Manuscrits une ère de prospérité. Par suite de la suppression des établissements religieux et de la confiscation des biens des émigrés, une quantité considérable de manuscrits tomba dans le domaine de l'État. Et ce fut naturellement la Bibliothèque Nationale qui fut appelée, à Paris, à recueillir les collections des différentes maisons religieuses, telles que les Grands-Augustins, les Blancs-Manteaux, les Cordeliers, les Jacobins, les Minimes, les Missions Étrangères, l'Oratoire, Saint-Magloire, Saint-Victor, la Sorbonne, et surtout Saint-Germain des Prés.

Hymne des Marseillais.

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé :
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusques dans nos bras
Egorger nos fils, nos compagnes !
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons :
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Amour sacré de la patrie !
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs :
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents ;
Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire !
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons :
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Rouget de Lisle

Couplets de la *Marseillaise*, d'après l'exemplaire autographe envoyé par Rouget de Lisle à David d'Angers.

(Nouv. acq. franç. 4 299.)

De toutes ces collections, en effet, la plus importante — et de beaucoup — était celle de Saint-Germain des Prés, qui comprenait plus de 9 000 manuscrits. A l'ancien fonds de l'abbaye, qui s'était constamment accru, s'étaient ajoutées, au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, diverses séries provenant, les unes de couvents, les autres, en plus grand nombre, de particuliers. C'est ainsi que cette bibliothèque avait recueilli tout ou partie des collections des abbayes de Corbie et de Saint-Maur-des-Fossés, de l'abbé d'Estrées, archevêque de Cambrai, de H.-Ch. de Camboust-de-Coislin, évêque de Metz, d'Eusèbe Renaudot, du chancelier Séguier, du cardinal de Gesvres, d'Achille de Harlay et de bien d'autres. Ce merveilleux ensemble fut porté à la Bibliothèque Nationale, en 1795 et 1796. Des cinq séries : *Coislin*, *Saint-Germain latin*, *Saint-Germain français*, *Saint-Germain-Gesvres* et *Saint-Germain-Harlay*, entre lesquelles les manuscrits étaient répartis, une seule, celle de *Coislin*, subsiste aujourd'hui. Les quatre autres ont été disloquées en 1865. Les manuscrits qui, au moment du transfert, n'avaient pas encore trouvé place dans ces divisions, ceux qui provenaient du cabinet de Caumartin, en particulier, furent versés dans les fonds latins et français et dans la collection du Parlement. La masse énorme de papiers de tout genre réunis par les Bénédictins, pour les besoins de leurs publications — l'abbaye de Saint-Germain des Prés étant devenue le centre de leurs travaux — et qui n'avait pas été classée, fut mise dans une série nouvelle, appelée *Résidu*, dont l'autonomie cessa, en même temps que pour les séries précédentes.

Cette période de grands accroissements prit naturellement fin avec les événements dont elle avait été la conséquence. Ce n'est pas à dire, toutefois, que le Département des Manuscrits n'ait pas fait, au cours du XIX^e^ siècle, de nombreuses et importantes acquisitions, mais ces acquisitions qui, par leur ensemble, le maintiennent toujours à la place d'honneur qu'une tradition séculaire lui a assurée,

ne sauraient être comparées à la plupart de celles qui viennent d'être passées en revue. Si nous ne pouvons ici les énumérer toutes, il ne sera pas, néanmoins, sans intérêt d'en signaler brièvement quelques-unes. Ce sont autant de renseignements qui permettront de se faire une idée plus complète de la richesse de notre dépôt.

Parmi ces collections, plusieurs sont dues à des travailleurs et à des savants et ont, par suite, un caractère personnel plus marqué. Aussi se sert-on plus volontiers pour les désigner de l'expression de papiers. Tels sont les papiers de Mouchet, acquis en 1807, ceux de dom Villevieille, sur la Bourgogne, la Touraine et diverses provinces, acquis en 1811, ceux de dom Caffiaux et de l'abbé de Camps, acquis en 1812 et 1815, ceux du président Levrier sur le Vexin, acquis en 1818, ceux de Millin, acquis en 1821, ceux de dom Vaissète et dom Devic sur le Languedoc, acquis en 1823, ceux de Chérin, acquis en 1830, ceux de l'abbé Lépine sur le Périgord, acquis en 1831, ceux de Joly de Fleury, acquis en 1836, ceux d'Hudson Lowe sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, acquis en 1846, et enfin ceux de Margry sur la marine et les colonies, acquis en 1893.

En même temps qu'il recueillait ces papiers, le Département des Manuscrits s'assurait la possession de la partie manuscrite presque entière de la collection dramatique de M. de Soleinne (1844), des manuscrits orientaux qu'Eugène Burnouf avait pu réunir (1854), d'une belle série de manuscrits wisigothiques provenant de l'abbaye de Silos, en Espagne, mis en vente à Paris en 1878, de quelques-uns des manuscrits de la collection Didot (1878-1884) et de ceux de la collection Desnoyers (1888).

En 1882, M. L. Delisle obtenait, en outre, de la municipalité de Cluny la cession de ce qui lui restait de chartes et de manuscrits anciens de l'abbaye du même nom, et en janvier 1888, il réussissait à faire rentrer en France les manuscrits des fonds Libri et Barrois de la collection Ashburnham, dont il avait établi l'origine frauduleuse.

Il n'est, sans doute, pas nécessaire de rappeler que ces manuscrits, parmi lesquels se trouvait le vénérable *Pentateuque* de Tours — précieux monument de la paléographie et de l'art au VII[e] siècle — avaient

Pentateuque de Saint-Gatien de Tours (VII[e] siècle). — Fin du déluge, sacrifice de Noé. (Nouv. acq. lat. 2334, fol. 10vo.)

été soustraits, plus de quarante ans auparavant, à divers dépôts publics de Paris et des départements.

Tout récemment, enfin, le Département des Manuscrits a pu acheter, en bloc, grâce à un crédit extraordinaire qui lui a été très libéralement voté par le Parlement, la riche collection de manus-

crits arabes, turcs, persans, formée par M. Charles Schefer (1899). Il a acquis, en outre, aux différentes ventes dont les collections Ashburnham et Phillipps ont été l'objet à Londres, de 1901 à 1903, quelques-uns des manuscrits qui présentaient le plus d'intérêt pour l'histoire de notre pays.

Mais ce n'est pas seulement à son maigre budget que le Département des manuscrits doit l'augmentation régulière de ses collections. Il la doit aussi à une suite déjà considérable et toujours continuée de donateurs et de Mécènes, auxquels il n'est que juste de rendre un public hommage. Ce sont, parmi les Mécènes et en nous en tenant aux principaux et aux plus récents, le duc d'Otrante, dont la rente annuelle de 4 000 francs, léguée par lui à la Bibliothèque Nationale, fut aliénée en 1887, pour l'acquisition des manuscrits Libri et Barrois ; M. le duc de la Trémoille, dont la générosité a permis l'achat d'un certain nombre de manuscrits à peintures et de manuscrits de liturgie et d'histoire littéraire ; et enfin M^me^ la baronne James de Rothschild, dont les libéralités, plusieurs fois répétées, ont rendu possible l'acquisition de divers manuscrits et, en particulier, des manuscrits autographes de Brantôme (1904).

Dans la liste des donateurs proprement dits, on est heureux de rencontrer quelques-uns des noms les plus illustres du XIX^e^ siècle. Ce sont, d'abord, les deux grands poètes *Lamartine* et *V. Hugo*. Du premier, M^lle^ Valentine de Lamartine nous a légué 62 carnets ou manuscrits autographes (1897), et du second nous avons recueilli, en vertu de son testament en date du 31 août 1881, les manuscrits autographes de ses principales œuvres. D'autres dons ou legs nous ont, en outre, rendus possesseurs de la collection formée par le comte de *Bastard d'Estang* (1885) ; de la presque totalité de la correspondance d'*Edgar Quinet*, si précieuse pour l'histoire des proscrits du second Empire, don de sa veuve, en 1890 ; de la correspondance et du *Journal* des frères de *Goncourt*, dont la communication est réser-

vée jusqu'en 1916 ; des papiers et des manuscrits d'*Ernest Renan*, dont la communication a été réservée par les donateurs, M. Ary Renan et Mme J. Psichari, jusqu'en 1920 ; des manuscrits conservés

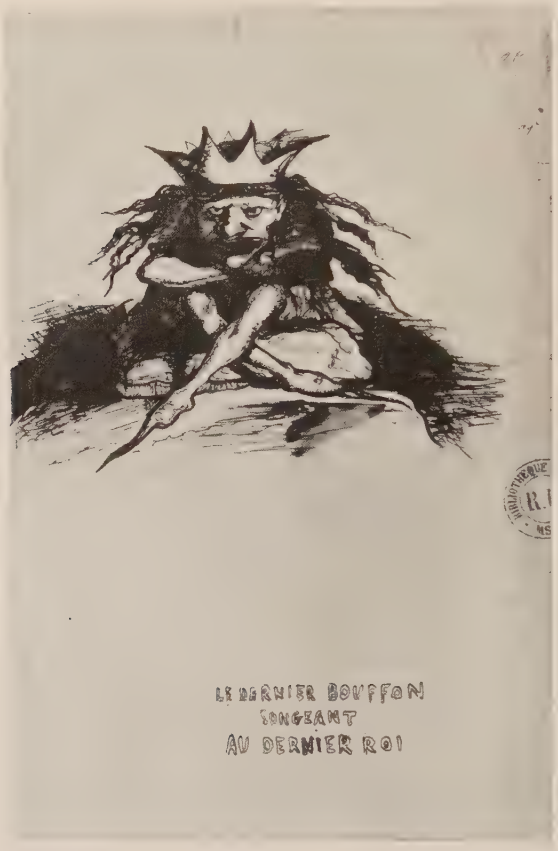

Dessin de Victor Hugo, à la fin du manuscrit du *Roi s'amuse*.
(Victor Hugo 16, fol. 85.)

d'*Emile Zola*, don de sa veuve ; des papiers du célèbre égyptologue *Auguste Mariette*, don de M. G. Maspero ; des papiers et de la correspondance de M. *Thiers*, dont la donatrice, Mlle Dosne, a réservé la communication jusqu'en 1916 ; et enfin des papiers et de la correspondance de *J.-L.* et *E. Burnouf*, don de M. Léopold Delisle.

Le Département des Manuscrits n'est donc pas seulement un vieux dépôt, quatre fois séculaire, dans lequel sont conservés de précieux monuments de l'histoire du passé, c'est aussi un asile toujours ouvert, dans lequel viennent s'abriter des documents de toute sorte, qui permettront, plus tard, d'écrire ou de contrôler l'histoire du présent.

IV

ÉTAT ACTUEL DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

Les collections du Département des manuscrits offrent un immense champ d'investigation et de recherches aux lecteurs, tous les jours plus nombreux, qui fréquentent notre salle de travail. En 1905, le total des volumes communiqués a très sensiblement dépassé le chiffre de 60 000. Et ces communications ont porté non seulement sur des séries qu'on souhaiterait moins exploitées, comme les dossiers généalogiques, mais sur les manuscrits des auteurs de l'antiquité classique, des écrivains sacrés et profanes de toutes les périodes du moyen âge, des poètes et des historiens de toutes les époques, et surtout sur les manuscrits dans lesquels ont été recueillis, par milliers, les chartes, les lettres, les comptes et les documents de toute espèce, qui offrent de si précieux renseignements sur tous les détails de la vie nationale. On peut, d'ailleurs, dire sans exagération, qu'il n'y a pas une période de notre histoire, depuis la plus ancienne jusqu'à la plus récente, pour laquelle on ne puisse utilement consulter nos collections. Elles constituent une mine inépuisable, dont tous les filons n'ont pas la même teneur et la même richesse, mais dont la multiplicité est infinie.

Ce qui est vrai pour l'histoire de la France et des pays d'Occident l'est aussi, bien que dans une plus faible mesure, pour les

pays d'Orient et d'Extrême-Orient. Aucune bibliothèque ne possède un ensemble aussi merveilleux de manuscrits arabes, turcs, hébreux, syriaques, persans, palis, tibétains et chinois, pour ne parler que

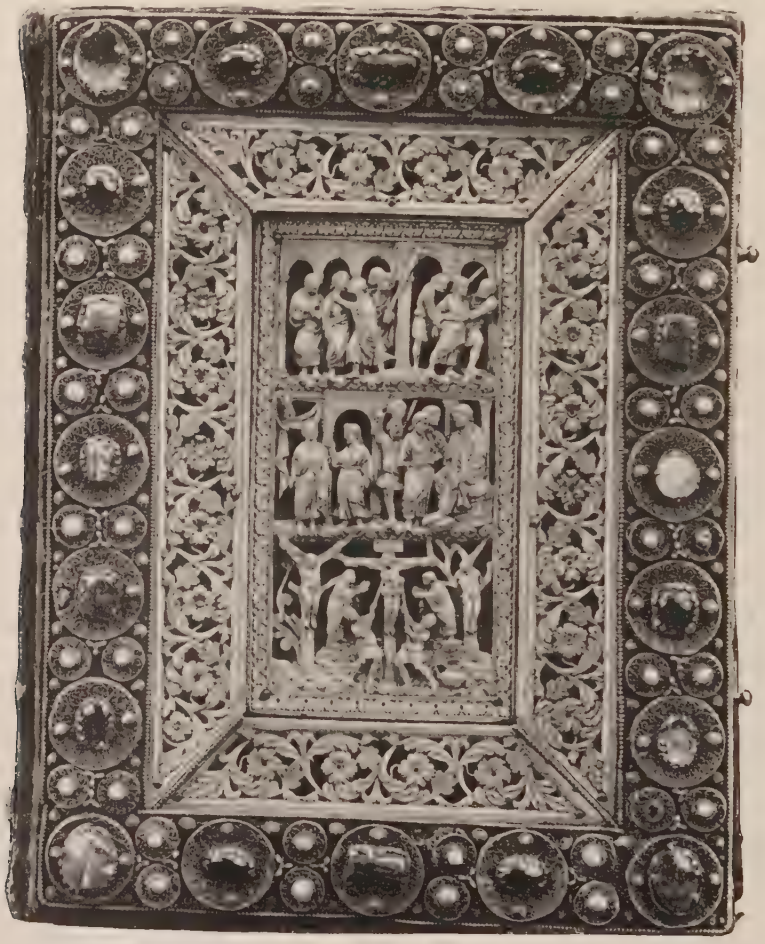

Évangiles à l'usage de Metz. — Reliure avec ivoire et orfévrerie (IX-Xe siècles).
(Lat. 9 388.)

des fonds principaux : et on chercherait vainement ailleurs l'équivalent de certaines de ces séries. Nous n'en citerons d'autre preuve que la stupéfaction joyeuse dans laquelle fut plongé le ras Makonnen,

le célèbre lieutenant du Négus, lorsqu'on lui montra, pendant sa visite de 1902, les plus beaux manuscrits du fonds éthiopien. Il vit là des volumes comme il n'en connaissait pas dans son pays.

Bréviaire (XIIIe siècle). — Disposé et relié de façon à pouvoir être porté à la ceinture. (Lat. 10 479.)

Quelques détails sur la composition actuelle du Département des Manuscrits permettront d'en mieux encore apprécier l'importance. Les fonds, entre lesquels sont répartis tous ses volumes, peuvent être

groupés en sept grandes séries : I. Fonds orientaux ; II. Fonds grec ; III. Fonds latin ; IV. Fonds français ; V. Fonds étrangers en langues modernes ; VI. Collections sur diverses provinces de France ; VII. Collections diverses. Tous ces fonds ont été l'objet de catalogues (manuscrits ou imprimés) qui sont libéralement mis à la disposition des travailleurs, mais il ne saurait être question d'en reproduire ici la liste, qui est fort longue.

I. — Fonds orientaux.

A ce groupe appartiennent trente-quatre fonds divers qui comprennent ensemble plus de 25 000 manuscrits. En voici les titres, d'après l'ordre alphabétique et avec l'indication du nombre de volumes, numéros ou cartons qu'ils contiennent : *Arabe* (6142 vol.), *Arménien* (311 vol.), *Assyrien* (5 vol.), *Batta* ou *Batak* (16 vol.), *Berbère* (19 vol.), *Birman* (78 vol.), *Cambodgien* (205 vol.), *Chinois* et *Coréen* (8 710 vol.), *Copte* (194 vol.), *Egyptiens* (*Papyrus*) et *Inscriptions des Pyramides* (238 numéros et 11 cartons), *Ethiopien* (gheez et amharique) (187 vol.), *Ethiopien* d'Abbadie (252 vol.), *Géorgien* (27 vol.), *Harari* (1 vol.), *Hébreu* (1 388 vol.), *Indien* (229 vol.), *Japonais* (222 vol.), *Laosien* (17 vol.), *Lolo* (9 vol.), *Lycien* (4 vol.), *Madécasse* (13 vol.), *Malais-Javanais* (196 vol.), *Pali* (717 vol.), *Persan* (2 053 vol.), *Sabéen* (27 vol.), *Samaritain* (28 vol.), *Sanscrit* (1 227 vol.), *Siamois* (94 vol.), *Singhalais* (47 vol.), *Syriaque* (340 vol.), *Tamoul* (574 vol.), *Telinga* (65 vol.), *Thibétain* (147 vol.), *Turc* (1698 vol.).

Plusieurs des fonds d'Extrême-Orient sont actuellement l'objet d'un travail de revision et de catalogue qui en modifiera sensiblement l'ordre et même l'appellation.

II. — Fonds grec.

Il comprend 4 960 manuscrits répartis dans trois séries : l'ancien

fonds ou fonds *Grec* proprement dit (3197 vol.), le fonds *Coislin* (416 vol.), et le *Supplément grec* (1 347 vol.).

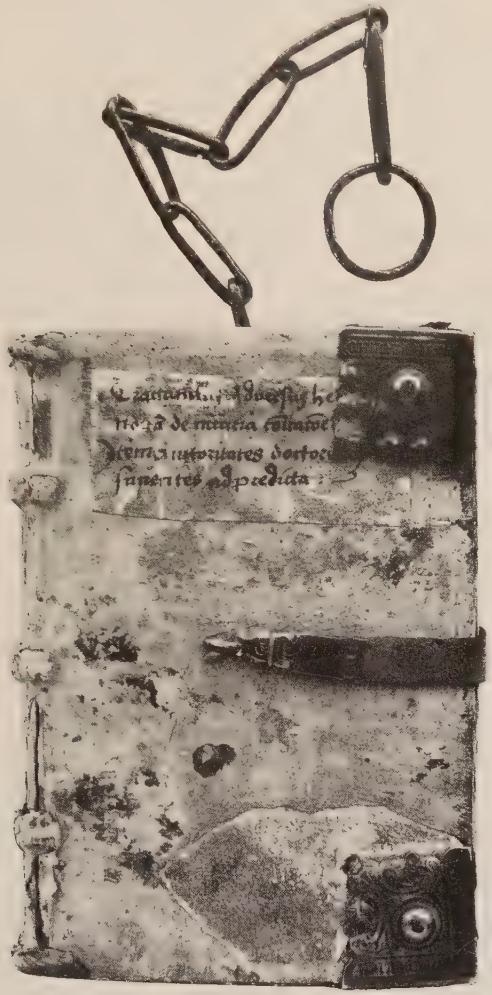

Recueil de traités théologiques (xv^e^ siècle). — Manuscrit enchaîné.
(Nouv. acq. lat. 226.)

III. — Fonds latin.

Il comprend 21 544 manuscrits répartis en deux séries : le fonds *Latin* proprement dit (19 580 vol.), et les *Nouvelles acquisitions*

latines (1 964 vol.). Le fonds *Latin* proprement dit renferme non seulement les manuscrits du fonds constitué vers 1740, et restés sans changement de numérotation, mais aussi les manuscrits latins, conservés jusqu'en 1862-1868 dans les fonds divers avec lesquels ils étaient entrés à la Bibliothèque (*Saint-Germain*, *Saint-Victor*, etc.) et insérés, à cette date, à la suite des premiers. On désigne quelquefois la première partie du fonds *Latin* sous le nom d'ancien fonds, et la seconde sous celui de nouveau fonds, mais ces deux appellations n'ont plus qu'une valeur historique.

IV. — Fonds français.

On y compte 44 913 manuscrits répartis en deux séries : le fonds *Français* proprement dit (33 264 vol.) et les *Nouvelles acquisitions françaises* (11 649 vol). Le fonds *Français*, dont la numérotation actuelle ne remonte qu'à 1862, se compose des premiers manuscrits français entrés dans la Bibliothèque du Roi et des manuscrits de même langue, qui se sont trouvés dans les collections acquises ou formées au cours des derniers siècles, et dont l'autonomie n'a pas été conservée (*Supplément français*, *Saint-Germain-français*, *Cabinet des titres*, etc.).

V. — Fonds étrangers en langues modernes.

Ces fonds sont au nombre de quinze, et leur importance est naturellement très différente. En voici la liste alphabétique, avec l'indication du nombre des volumes qu'ils renferment : *Africain* (26 vol.), *Albanais* (1 vol.), *Allemand* (359 vol.), *Américain* (74 vol.), *Anglais* (106 vol.), *Celtique et basque* (199 vol.), *Espagnol* (565 vol.), *Italien* (2 163 vol.), *Mexicain* (401 vol.), *Néerlandais* (119 vol.), *Océanien* (2 vol.), *Portugais* (114 vol.), *Scandinave* (34 vol.), *Slave* (57 vol.), *Valaque* (4 vol.).

VI. — Collections sur l'histoire de diverses provinces.

De ces collections cinq ont été formées à l'aide des papiers laissés par les Bénédictins, auxquels on a ajouté quelques titres originaux d'acquisition plus récente. Elles portent toutes le nom des provinces qu'elles intéressent, sauf la collection *Doat*, qui contient des pièces (en copie) sur la Guyenne, la Navarre, le Languedoc et généralement sur le sud-ouest de la France, et a conservé le nom de celui sous la direction duquel elle a été formée. Quelques-unes, toutefois, sont aussi désignées, dans la pratique sinon officiellement, par les noms de leurs anciens possesseurs : *Bourgogne* (129 vol.), *Champagne* (160 vol.), *Doat* (258 vol.), *Flandre* ou *Colbert Flandre* (144 vol.), *Languedoc* (207 vol.), *Lorraine* (1 045 vol.), *Périgord* (papiers de Prunis, Leydet et Lépine) (183 vol.), *Picardie* (papiers de dom Grenier) (348 vol.), *Touraine, Maine et Anjou* (papiers de dom Housseau) (40 vol.), *Vexin* (papiers du président Levrier) (79 vol.).

VII. — Collections diverses.

Ces collections, au nombre de neuf, sont toutes connues sous le nom de ceux qui les ont formées. Elles ont dû à leur composition et surtout à cette circonstance qu'elles avaient été de bonne heure utilisées et citées, de n'avoir pas été versées dans le fonds *Français*, comme quelques autres, dont le caractère n'est pas sensiblement différent. Ce sont les collections *Baluze* (399 vol.), *Bréquigny* (papiers autres que ses copies d'Angleterre conservées dans la collection *Moreau*) (169 vol.), *Clairambault* (1 348 vol.), *Colbert-Cinq-Cents* (466 vol.), *Colbert-Mélanges* (457 vol.), *Duchesne* (119 vol.), *Dupuy* 941 vol.), *Joly de Fleury* (2 561 vol.) et *Moreau* (1 834 vol.).

Si on additionne les chiffres donnés pour chacun de ces multiples fonds, on arrive à un total d'environ 110 000 volumes. Aucun autre dépôt ne peut se faire honneur de pareilles richesses.

Mai 1906.

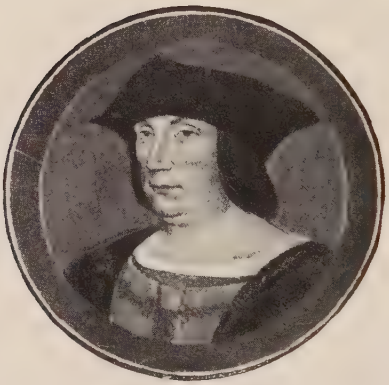

Jean Clouet. Arthur Gouffier. Miniature de la *Guerre gallique*.
(Fonds français n° 13429.)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Galerie de la Réserve 1
Salle de travail 3
Magasin central 5
L'abbé Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du roi, portrait gravé par Audran d'après Jos. Vivien 6
Van Praet, conservateur du Département des Imprimés. Buste de Gme Geefs . . . 7
Ballade des haulx Bonnets. Xylographe français 8
Donat de 1451, attribué à Gutenberg 9
Raoul Le Fèvre. Recueil des histoires de Troyes 11
Gasparin de Bergame. Epistolarum liber (1470) 13
Chroniques de Saint-Denis, 1476 (n. st. 1477) 15
Théophraste. De Suffruticibus, etc. Strasbourg, in-16 17
Montaigne. Essais. 5e édition. Paris, 1588, in-4° Titre gravé 19
Marcellin Allard. La Gazzette Françoise. Paris, 1605, in-8°. Titre gravé par C. de Mallery 21
Imitation de Jésus-Christ. Paris, 1640. In-fol. Titre gravé 23
Frontispice de F. Chauveau pour le t. I de la première édition collective des œuvres de Molière (1666) 25
Longus, Daphnis et Chloé. Édition du Régent. Paris 1718. In-8°. Frontispice gravé par Audran 27
Les Grâces. Paris, 1769. In-8°. Titre gravé par Moreau le Jeune 29
Montesquieu. Le Temple de Gnide. Paris, 1772. In-8°. Titre gravé par Le Mire. . 31
Maréchal Berthier. Relation de la bataille de Marengo. Paris 1806. In-4°. Frontispice gravé par L. Pauquet 33
Théophile Gautier. Les Jeunes-France. Paris, 1833. In-8°. Frontispice de Célestin Nanteuil 35
Victor Hugo. Notre-Dame de Paris. 1844. gr. in-8°. Couverture illustrée de E. de Beaumont 38
André Sciama. Paris en sonnets. Paris 1897. In-8°. Couverture illustrée en couleurs de Henriot 39
Reliure aux armes de François Ier. J. Tagault. De chirurgica institutione libri V. Paris 1543. In-fol 41
Reliure aux armes de Henri II. Berlinghieri. Geographia. Florence, vers 1480. In-fol. 43
Reliure faite pour Catherine de Médicis. J. Bassantin. Discours astronomiques. Lyon 1557. In-fol 45
Reliure faite pour Grolier. Pandolfo Collenuccio. Apologi IV Rome 1526. In-4° . 48
Reliure faite pour Grolier. Comte B. Sangiorgio. Montis Ferrati marchionum et principum series. Trino. 1521. In-4° 49
Reliure fleurdelisée aux armes de Henri III. Le livre des statuts et ordonnances de l'ordre du Saint-Esprit (Déc. 1578). In-4° 50
Reliure dite à la fanfare, P.-A. Matthioli. I. Discorsi ne i sei libri di Pedacio Dioscoride della materia medicinale. Venise 1568- In-fol 51

Reliure fleurdelisée aux armes de Louis XIII (France et Navarre) 52
Reliure fleurdelisée aux armes de Louis XIII (France et Navarre) 53
Reliure aux armes de Louis XIV. 54
Reliure au chiffre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV 55
Reliure aux armes de Louis XV. 56
Reliure aux armes de Louis XV. 57
Reliure mosaïque de Monnier, au chiffre de Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI 59
Reliure mosaïque aux armes de Marie-Antoinette 61
Reliure aux armes de Marie-Antoinette 63
Reliure aux armes de Marie-Antoinette 65
Reliure aux armes de Napoléon 67
Ordre donné par Charles V à son trésorier, Jean d'Orléans, avec signature et post-scriptum autographe (fac-simile) 71
Département des Manuscrits. Salle de travail 73
Evangéliaire de Charlemagne. La Source de vie. 74
Evangéliaire de Louis le Débonnaire, son portrait 75
Bible de Charles le Chauve. Le roi David 76
Psautier de saint Louis. Destruction des idoles et sacrifice de Gédéon 77
Album de Villard de Honnecourt, architecte français du XIIIe siècle. Hommes luttant contre des lions. 78
Inventaire, par Gilles Malet, de la librairie de Charles V, au Louvre. Rouleau . . 79
Psautier du duc de Berry. Saint-Pierre, miniature attribuée à André Beauneveu. 81
Grandes Heures du duc de Berry. Noces de Cana, chiffre et emblèmes du duc . . 82
Livre des merveilles de Marco Polo. Exemplaire offert par Jean sans Peur au duc de Berry 83
Antiquités des Juifs de Josèphe. Écroulement des murs de Jéricho, miniature de Jean Fouquet 86
Miracles de Notre-Dame (XVe siècle). Pèlerine se rendant au Mont Saint-Michel et surprise par la mer, sauvée par la Vierge. 87
Miracles de Notre-Dame (XVe siècle). Chrétien qui emprunte à un Juif et donne un crucifix en gage. 88
Heures du roi René, son portrait 89
Statuts de l'ordre de Saint-Michel. Exemplaire fait pour Louis XI, miniature attribuée à Jean Fouquet 90
Recueil de prières (XVe siècle). Portrait sur bois de Charles VIII, dans l'épaisseur du premier plat de la reliure 91
Heures de Charles VIII. Saint-Denis, miniature attribuée à Jean Bourdichon. . . 92
Heures d'Anne de Bretagne. Anne de Bretagne entourée de ses saintes patronnes, miniature de Jean Bourdichon. 93
Heures d'Anne de Bretagne. Miniature du calendrier. 94
Heures d'Henri II. Henri II touchant les écrouelles 97
Heures dites d'Henri IV (XVIe siècle). La Vierge, sainte Anne et saint Joachim. . 98
Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) maître de la librairie du roi, d'après D. Du Moustier, gravure de Sébastien Vouillemont. 100
Heures de la duchesse de Lorraine, écrites par Jarry. Jésus et la Chananéenne. . 102
Heures de Guillaume, marquis de Bade. Portrait du possesseur, au pied de la croix, miniature de Frédéric Brentel 103
Ordre donné par Gaston d'Orléans au gouverneur de la Bastille de faire tirer sur les troupes de Louis XIV, au combat du faubourg Saint-Antoine (fac-simile) . . 104
Manuscrit autographe des Pensées de Pascal. Pensee sur l'homme (fac-simile). . . 105
Jean-Baptiste Colbert, surintendant des bâtiments du roi. Gravure de Nanteuil d'après Philippe de Champaigne. 107
Étienne Baluze, bibliothécaire de Colbert. Gravure de Thomassin, d'après H. Rigaud. 109
Couplets de la *Marseillaise*, d'après l'exemplaire autographe envoyé par Rouget de Lisle à David d'Angers 113
Pentateuque de Saint-Gatien de Tours (VIIe siècle). Fin du déluge, sacrifice de Noé. 116
Dessin de Victor Hugo, à la fin du manuscrit du *Roi s'amuse* 118

Évangiles à l'usage de Metz. Reliure avec ivoire et orfévrerie (IXe et Xe siècles) . . 120
Bréviaire (XIIIe siècle). Disposé et relié de façon à pouvoir être porté à la ceinture. 121
Recueil de traités théologiques (XVe siècle). Manuscrit enchaîné 123
Jean Clouet, Arthur Gouffier. Miniature de la *Guerre gallique* 126
Gravure sur bois de A. Gérard, d'après un dessin de Henri Monnier (*Babel*). . . . 129
Reproduction d'une lithographie de H. Daumier (*Les Gens de Justice*, « Charivari »). 131
Reproduction d'une phototypie d'après E. Friant. (*L'Art à Nancy en 1882*, par Roger Marx. 131

Gravure sur bois de A. Gérard, d'après un dessin de Henri Monnier. (*Babel.*)

Reproduction d'une lithographie de H. Daumier. (*Les Gens de Justice* « Charivari ».)

Reproduction d'une phototypie, d'après E. Friant. (*L'Art à Nancy en 1882*, par Roger Marx. P. Ollendorff, éditeur.)

TABLE DES MATIERES

Le Département des Imprimés et de la Société de Géographie.

I. Des origines à la Révolution 2
II. De la Révolution à nos jours 22
III. L'exposition de la Galerie Mazarine 37
IV. Organisation actuelle 47
V. La section des cartes et collections géographiques 66

Le Département des Manuscrits.

I. Jusqu'au règne de Louis XI 72
II. De Louis XI à la Révolution 85
III. De la Révolution à nos jours 112
IV. État actuel du Département des Manuscrits 119

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

590 2

027.044 P23B V02

a39001 006260700b